

Socialistes Bodenmann lâche la présidence

Fanfares On envoie valser la polka

Valse, marche et polka n'ont plus la cote. Aujourd'hui, les fanfares apprécient le répertoire brass band et interprètent, entre autres, les musiques de films à succès. Le point sur l'Association cantonale des musiques neuchâteloises, qui tenait hier son assemblée générale à Fontainemelon.

Basketball Union Neuchâtel sur sa lancée



En battant pour la deuxième fois en 15 jours SAV Momo, Ron Putzi et ses coéquipiers se sont emparés de la troisième place du classement.

Volleyball TGV-87 battu par le leader Cossonay



Oleg Petrachenko et les Jurassiens ont réussi à prendre un set aux Vaudois.



Bob à quatre Le jury disqualifie les Suisses!

Hier à Saint-Moritz, Reto Götschi, Christian Reich et l'équipage de Suisse 1 de Marcel Rohner (photo Keystone) ont réalisé le triplé à l'occasion des championnats du monde. Las, le jury les a disqualifiés pour un sombre problème technique.



Peter Bodenmann avait été élu président du Parti socialiste en avril 1990. Il quittera sa fonction à fin juin.

photo a-Keystone

Peter Bodenmann ne laissera pas de nous surprendre. Jamais, il n'appréhende les situations d'une manière classique. Alors que certains se reposeraient sur leurs lauriers, il apprécie lancer de nouveaux challenges. Que nous l'apprécions ou pas, le président du Parti socialiste suisse (PSS) ne laisse personne indifférent.

Opinion Nouveau coup de poker

Hier, le Haut-Valaisan a lâché une énième bombe. En annonçant sa prochaine démission, il tente un coup de poker. Sa cible: le Conseil d'Etat valaisan. Les élections cantonales ont lieu le 2 mars prochain. Fils d'un notable démocrate-chrétien, Peter Bodenmann ne rechignerait certainement pas à jouer, sous les couleurs de la rose, les trouble-fête au sein d'un gouvernement quasi monolithique. Quitte à irriter un establishment bien connu, le socialiste osera troubler le sérail du PDC en ses terres.

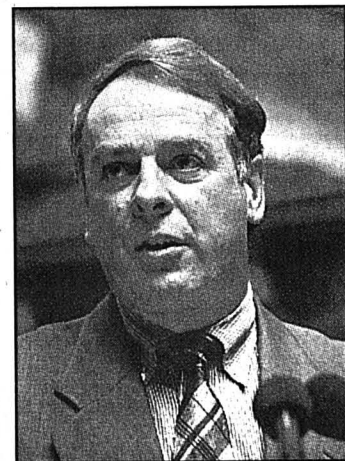
Le pari est risqué. Qu'importe à cet homme qui ne cesse pas de pratiquer la politique «tapageuse». Son style, ses coups de gueule, voire ses revirements, dérangent les cénacles du politique.

Les Neuchâtelois notamment, lors de l'élection de Francis Matthey au Conseil fédéral, n'ont guère apprécié sa stratégie. Celle-ci a pourtant porté ses fruits: lors des élections fédérales de l'automne 1995, le PSS a gagné 14 sièges.

N'en déplaise aux esprits chagrins! Le désaveu infligé le week-end dernier par le Comité central du PSS n'a pas égratigné Peter Bodenmann. Pas plus que ne l'ont influencé ses différends, aujourd'hui aplanis, avec Moritz Leuenberger. Le socialiste s'est toujours montré assez adroit pour déjouer de pareils chausse-trappes.

Ses troupes lui adresseront un satisfecit. Il n'a pas failli à la tâche. De plus, le futur président a placé ses hommes et ses femmes à la tête du parti. Il peut s'en aller avec la sensation du devoir accompli. Reste au PSS à définir ses options. Le successeur de Peter Bodenmann devra assumer un héritage complexe. Entre opposition systématique et participation au gouvernement, le futur numéro un socialiste devra composer. Sans être le chantre d'une ligne claire, le Haut-Valaisan s'est avéré apte à déjouer les pièges. Son suivant est contraint à ne pas faillir.

Daniel Droz



Bourbakis Adolf Ogi présent aux Verrières

Le conseiller fédéral Adolf Ogi se trouvait samedi aux Verrières. Le chef du DMF a participé à la commémoration du 126^e anniversaire de l'entrée des Bourbakis en Suisse.

p 9

photo a

Peinture Mort d'un grand artiste

p 5

Jura Pierre Steulet patron de trois radios

Le nouveau patron de Radio Jura bernois, constituée désormais en société anonyme, est Pierre Steulet, l'homme de médias jurassien qui tient également les rênes de Fréquence Jura et de RTN 2001. Intéressantes synergies en perspectives.

p 10

Cafetiers Comité en création



Les cafetiers restaurateurs de La Chaux-de-Fonds montent au front.

p 5

Canton	p 2
Grand Angle	p 3
Régions	p 4-11
Le Fait du Jour	p 13
Monde	p 14
Suisse	p 15
Réflexion	p 16

Sports	p 17-24
Tribune des lecteurs	p 25
Magazine	p 26-28
Radio/Télévision	p 27-29
Mémento	p 30
Carnet	p 31
La Der/Météo	p 32



Votre journal s'est refait une jeunesse. L'appréciez-vous? Vous pouvez le dire en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute) Sélection 7500

Tourisme rural Un petit mode d'emploi pour les exploitants

Le tourisme rural ne s'improvise pas. Mais il peut s'apprendre pour autant que l'on ait une bonne dose d'enthousiasme et que l'on ne craigne pas les horaires surchargés lors des travaux des champs. Si de plus, vous avez le goût du contact et de l'accueil, vous êtes apte à vous lancer dans le tourisme à la ferme.

Blaise Nussbaum

L'Ecole cantonale des métiers de la terre a organisé récemment sur le site de Cernier un séminaire sur l'agriculture et le tourisme, à l'intention des chefs d'exploitation de l'Arc jurassien. En préliminaire, Michel Beuret, directeur de Jura Tourisme, s'est attaché à décrire les caractéristiques de la région. Force est d'admettre que la tradition touristique y est relativement récente (remontant à 1960) et que le poids économique en demeure modeste (4% du produit intérieur brut contre près de 90% pour certaines stations alpines). Si le tourisme rural ne représente qu'une faible part du tourisme régional, les infrastructures disponibles ne répondent pas pour autant à la demande.

Rapprocher la ville et la campagne

Pour la représentante de l'Office du tourisme du Jura bernois, Dolores Ferrari, le tourisme rural est un phéno-



L'agriculture possède un potentiel touristique à cultiver

photo a

mène assez récent en Suisse. Bien qu'il n'offre qu'un modeste appoint financier, il a le mérite de favoriser le rapprochement ville-campagne. Le mémoire d'une jeune étudiante delémontaine, Maud Peto, analyse la typologie des adeptes du tourisme rural dans le Jura. Il s'agit d'une clientèle familiale de cadres moyens ou supérieurs alémaniques, passant entre sept et quinze jours en appartement à la ferme. Ses goûts privilégient les randonnées à pied, à vélo ou à cheval, ainsi que la pêche en rivière.

Quant à Marc Schlüssel, directeur du Haut pour Tourisme neuchâtelois (TN), il a rappelé les activités classiques de tout office du tourisme. Depuis cette année, TN assure le secrétariat de l'Association cantonale du tourisme à la ferme. En outre, il se charge de la promotion des produits du terroir (laitiers, carnés, vineux et fruitiers).

Si le canton de Neuchâtel bénéficie d'excellents réseaux pédestres, cyclotouristes et vététistes, il lui reste encore à baliser des parcours équestres.

Handicap du tourisme rural, il est d'un rapport relativement modeste (60 francs par jour contre 360 francs par journée de congrès).

Quelques trucs

En excellente vulgarisatrice à l'Ecole d'agriculture de Lovresse, Marlise Gobat a donné à son auditoire de bons trucs pour réussir dans l'agrotourisme. Elle l'a exhorté à diversifier l'offre touristique à la ferme et à ne pas compter son temps lors des vacances scolaires estivales, période de pré-

dilection de ce genre de tourisme.

En conclusion, Laurent Lavanchy, chef du Service neuchâtelois de l'économie agricole, a révélé en primeur une bonne nouvelle aux exploitants neuchâtelois. Une commission parlementaire vient de donner un préavis favorable au Grand Conseil pour aménager des infrastructures hôtelières rurales «légères» et financer les offices compétents pour la promotion spécifique du tourisme rural.

BLN

Enquête L'heure des comptes

Pendant que la droite fait ses calculs suite au rapport publié vendredi et à l'analyse peu nuancée qu'en ont livrée les responsables radicaux et leur conseiller d'Etat, voyons comment se répartissent les quelque 65 000 francs qu'a coûté à l'Etat l'enquête parlementaire sur l'affaire Amodio-Jacot et sur la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds.

Environ 15 000 francs ont servi à indemniser les quatre députés membres de la commission, selon le tarif habituel des jetons de présence. De la mi-novembre au 29 janvier, l'enseignante libérale Sylvie Perrinjaquet, l'avocat socialiste Jean Studer, le directeur de fondation d'éducation Gilles Pavillon (radical) et le délégué culturel de La Chaux-de-Fonds Hughes Wülser (écologiste) ont en effet dû consacrer en moyenne 22 heures par semaine à ce travail.

La location des salles d'audience et autres frais administratifs ont avoisiné 6000 francs. Quelque 8000 francs ont été consacrés à des expertises.

La facture comprend enfin 34 000 francs de frais de secrétariat et d'experts. Comme son mandat parlementaire le lui permettait, la commission s'est en effet assuré l'assistance de l'éminent juriste jurassien Joseph Voyame. Une avocate-stagiaire de Porrentruy a par ailleurs été chargée de rédiger les procès-verbaux des auditions et des séances.

AXB

DIVERS

Watch Repair Centre

Promenade 4, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 032/913 56 70

Réparations montres, réveils, pendules, mécanique et quartz en tout genre

132-1323

PERDEZ 5 à 10 kg en 2 semaines

Produits naturels, cure à Fr. 195.- Succès garanti. Bovey, Ecublens. Tél. (021) 691 79 81

002-475458/PROG

VACANCES - VOYAGES



Pour vos vacances et vos week-ends, un hôtel de charme à la montagne

7 nuits DP. 6 jours de ski: dès Fr. 850.- Réduction pour enfants. Forfaits non-skieurs et 3e âge Semaine d'initiation au ski de fond: dès Fr. 900.-
HÔTEL LE SPLENDE***
3963 CRANS-MONTANA
☎ 027/481 20 56. Fax 027/481 20 08
720-226948

Publicité intensive, Publicité par annonces

ENSEIGNEMENT

DO YOU SPEAK ENGLISH?

Yes I speak English, Wall Street English.

132-1626
WALL STREET INSTITUTE
Les professionnels de l'anglais
Av. Léopold-Robert 9,
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: 032-913 55 30

Pl. des Halles 11,
2000 Neuchâtel
Tél: 032-725 16 64

GRATUIT
Evaluation de votre niveau d'anglais

Démonstration de la méthode Wall Street

Valable jusqu'au 28 février 97

MÉDICAMENTS HOMÉOPATHIQUES

(Doses, granules, gouttes, suppositoires, ampoules...) sont préparés par nos soins dans les plus brefs délais

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique OUVERT TOUS LES JOURS
Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 46 46

132-566

AUTOS - MOTOS - VELOS

«QUI SAURA TIRER PARTI DE MES 207 CHEVAUX?»

LE NOUVEL EXPLORER
DÈS FR. 53 550.-



Prix TVA incluse

Nouveau moteur V6 4.0l de 207 ch • nouvelle boîte automatique à 5 rapports • 2 airbags • ABS • climatisation • tempomat • pneus 255x70 montés sur jantes chromées de 16" • traction intégrale inédite «Control Trac» • charge tractable freinée de 2568 kg



GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
032/926 81 81
Le Locle
032/931 24 31
Neuchâtel
032/721 21 11

132-1526

DIVERS

Garage
Hôtel-de-Ville
A. Bergamin
☎ 032/968 40 20
Réparations
toutes marques
132-789806

FINANCE

SOS
DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIÈRES
021 903 24 45
22-478399



Réservé à votre annonce
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 24 10
Le Locle
Tél. 032/931 14 42

PUBLICITAS

FUST C'est parti! SOLDDES

APPAREILS ELECTROMENAGERS
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CUISINES/BAINS

• Toutes les marques renommées disponibles en stock • Toutes les normes, encastrables ou indépendants
• Nous éliminons votre ancien appareil dans le respect de l'environnement • Livraison contre facture
• En permanence, appareils d'occasion et d'exposition • Garantie du prix le plus bas (remboursement si vous trouvez, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)

BOSCH Electrolux NOVAMATIC Bauknecht Miele AEG therma V-ZUG

50.- Loc./m.	29.- Loc./m.	77.- Loc./m.	20.- Loc./m.	3 ans de garantie FUST!
1510.- 999.-	920.- 499.-	1920.- 1399.-	620.- 399.-	620.- 299.-

Lave-vaisselle
Bosch SMS 2422
Indépendant. Utilisation facile. 12 couverts. Cons. d'électricité 1,5 kWh. Durée des progr. 72 min. H 85, L 60, P 60 cm

Lave-linge
Novamatic WA 14
5 kg de linge sec. 16 programmes. 400 t/min. Consommation d'eau 75 l. Durée des programmes 95 min. H 85, L 59,5, P 52 cm

Séchoir à condens.
Electrolux EDC 550 E
Capacité 5 kg. Mesure électronique du taux d'humidité. Consommation d'électricité 0,79 kWh. H 85, L 60, P 60 cm

Congélateur-bahut
Novamatic GT 108-R134a
Contenance 105 litres. Cons. d'électricité 0,9 kWh/24 h. 24 h de conservation en cas de coupure de courant. H 85, L 55, P 63 cm

Micro-ondes
Novamatic MW 6500
24 l. Plateau tournant, 2 niveaux. 6 positions. Timer 35 min.

Prix exceptionnels sur les machines à café, les fers à repasser, les aspirateurs, les rasoirs, les micro-ondes, les stations de repassage, etc.

Garantie 5 étoiles ***** FUST
* Garantie des prix les plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)
* Garantie du service (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Garantie du conseil spécialisé
* Choix important garanti dans les meilleures marques

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Epilatures 44
Bienna, Hyper-Fust, Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h, route de Soteure 122
Bienna, rue Centrale 36
Marin, Marin-Centre

Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7
Neuchâtel, chez Globus (Armourins)
Porrentruy, à l'ex-Innovation
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils de toutes marques
Service de commande par téléphone

032 9261150
032 3441600
032 3228525
032 7534848
032 7255151
032 7241600
032 4668020
0800 559111
155 56 66
05-388245/44

*Abonnement service inclus

Musiques neuchâteloises Madonna, quel répertoire!

La musique à papa, c'est fini: les fanfares d'aujourd'hui jouent Michael Jackson, elles recrutent beaucoup parmi la jeunesse et pratiquent la formation continue. Petit tour d'horizon en compagnie du président de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises.

Pascale Béguin

Les marches, les polkas, les valse n'ont plus la cote. Les partitions des musiques neuchâteloises collent aujourd'hui résolument aux temps modernes; la tendance est notamment aux musiques de films: «Le Roi Lion», «1492» (Christophe Colomb) ou même «Évita», qui débarque tout juste sur les écrans...

Selon Alain Petitpierre, président de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises (ACMN), «on assiste depuis six ans à une évolution gi-

gantesque du répertoire. Les éditeurs sortent les partitions au moment même où paraissent les films. Ils pratiquent une excellente promotion et envoient, par exemple, plusieurs fois par année des disques compactes de démonstration aux directeurs».

S'il apprécie cette évolution? Oui, assurément: «Au niveau cantonal, nous cherchons à promouvoir ce répertoire. Il est l'avenir de nos sociétés, puisqu'il est celui que le public apprécie.»

Cure de jeunesse

Dans leur grande majorité, les exécutants ne doivent pas se plaindre non plus: créé il y a une dizaine d'années, le Conservatoire décentralisé a permis de rajeunir sensiblement les sociétés. En 1995, la moyenne d'âge cantonale des musiciens était de 26 ans; à Cernier, par exemple, la moitié des musiciens ont moins de vingt ans. Et non seulement



les sociétés rajeunissent, mais elles s'étoffent aussi: «Nous comptons aujourd'hui plusieurs fanfares d'une soixantaine de membres et plus, ce qui ne s'était pas vu depuis bien longtemps», note Alain Petitpierre. La palme revient à La Cécilienne du Landeron, avec 68 membres.

Mais la règle n'est pas générale: plusieurs sociétés, comme Boudry et Cortaillod, ont dû malgré tout s'unir pour trouver un effectif suffisant: «C'est un bon moyen de trouver un nouvel élan»; d'autres - deux ou trois - se contentent d'une formation en peau de chagrin, «mais il

faut dire que toutes les sociétés ne se sont pas donné la peine de jouer la carte jeune...»

Autre conséquence indirecte du Conservatoire décentralisé: la motivation et la qualité. Plusieurs sociétés ont créé ces dernières années leur propre école de musique, dont les professeurs sont la plupart du temps professionnels, pour donner suite à la formation de base dispensée par le Conservatoire. Les

cadres suivent de leur côté des journées techniques pour assurer la formation continue des musiciens aguerris.

«La qualité s'améliore indéniablement par la base. Nous espérons maintenant retrouver des fanfares en catégorie excellence; cela fait vingt ans que cela ne nous est plus arrivé». Verdict sera rendu en juin lors de la prochaine Fête cantonale de l'ACMN...

PBE

Entre brass band et harmonie

Les éditeurs de partitions poussent vers le répertoire brass band. Les jeunes directeurs aussi, recrutés volontiers dans les rangs des enseignants du Conservatoire décentralisé. Les sociétés de musique apprécient, mais le canton de Neuchâtel ne compte à proprement parlé que deux formations ad hoc, excellentes au demeurant, selon Alain Petitpierre: La Sociale du Locle et L'Avenir de Lignières.

Un brass band, 26 musiciens en principe, n'est composé que de cuivres, et exclut donc la flûte, la clarinette, le saxo, et même la trompette, remplacée pour l'occasion par le cornet à piston. Il exige

également la présence de deux percussionnistes.

Quand la formation est complète, la société devient harmonie. Quatre ou cinq fanfares neuchâteloises peuvent être classées dans cette catégorie. «Mais sur la quarantaine de membres de l'ACMN, la grande majorité sont des fanfares mixtes».

Pour Alain Petitpierre, cette proportion impressionnante de fanfares mixtes n'est surtout pas décevante: «Il est important de faire avec les musiciens que l'on trouve dans le village ou dans la région, sinon, c'est la fonction sociale des sociétés qui risque de se perdre».

PBE



Alain Petitpierre: «On assiste depuis six ans à une évolution gigantesque du répertoire».

photo Galley

L'enfant au tambour

Défilé classique, vision sympathique... Entre les jambes des musiciens, on aperçoit tout à coup quelque adorable bout d'chou qui tient fièrement son rang et tente tant bien que mal de mesurer son pas à celui des aînés.

Mais au fait, y a-t-il un âge minimum requis pour entrer dans une fanfare? Alain Petitpierre répond par la négative.

«Il y a 15 ans, les membres ne pouvaient être homologué au niveau cantonal avant l'âge de 15 ans. Ce règlement est tombé, et il tombe également cette année au niveau fédéral».

Vous supportez de moins en moins les solos de vos bambins sur la batterie de cuisine? La solution est toute trouvée...

PBE

Des anniversaires bien embouchés

Elle fêtera l'an prochain ses 75 ans. Ce qui ne l'empêchera pas de marquer aussi le 150^e anniversaire de la République. Pour l'Association cantonale des musiques neuchâteloises, qui tenait hier à Fontainemelon son assemblée générale, le ton est déjà donné pour un concert de grands rendez-vous.

Si 1998 s'annonce d'ores et déjà riche en rencontres importantes, l'Association cantonale des musiciens neuchâtelois (ACMN) a suffisamment de souffle pour tenir sa partition dès maintenant: réunis hier à Fontainemelon, près de 200 délégués ont été informés de la prochaine Fête cantonale qui se déroulera à La Chaux-de-Fonds.

Du 13 au 15 juin prochains, les fanfares prendront d'assaut le centre-ville: la tente sera dressée sur la place du marché, le défilé égaiera l'avenue Léopold-Robert et les concours auront lieu dans la salle de musique et la salle Fallier, reconstruites pour leurs qualités acoustiques.

Les autres rendez-vous cantonaux de cette année contribueront à améliorer toujours la qualité des sociétés: 25 et 26 avril, huitième concours d'exécution musicale à La Chaux-du-Milieu; du 20 au 31 juillet, 13^e camp musical des jeunes

au Mont-de-Buttes; 8 novembre, journée technique à Cernier.

Afin de marquer le 150^e anniversaire de la République, l'ACMN a un grand projet: associer toutes les fanfares - soit quelque 1300 musiciens - à la marche historique du 1^{er} mars sous la forme d'une course d'estafettes. De la musique non stop sur 30 kilomètres: de quoi donner des ailes aux pieds des vaillants participants.

Pour ce grand événement, le comité cantonal mise également beaucoup sur la jeunesse. La commission musi-

cale envisage de mettre à contribution différents ensembles de jeunes en vue de produire un super ensemble de «massed-band».

L'exposition itinérante du 75^{me}, en 1998 également, prend forme. Elle devrait se déplacer dans chaque district et son animation musicale sera assurée par les sociétés. Un bon moyen de tisser des liens entre elles à travers l'ensemble du canton.

Mais l'aspect festif ne doit pas faire oublier l'immense effort qui le précède. Outre les répétitions, les musiciens ont l'oc-

casion de suivre des cours de perfectionnement. A ce propos, il faut relever le succès que remporte régulièrement la journée technique. L'an dernier, une centaine de souffleurs et percussionnistes y ont participé.

Avec le trompettiste Patrick Lehmann, ils ont approfondi divers aspects de la musique de jazz; avec Joël Chabod, les tambours ont même goûté aux chaleureux rythmes de la samba.

PBE

Les fidèles à l'honneur

Vétérans cantonaux (25 ans): P. Brea et D. Perdrizet, de la Fanfare d'Auvergnier; V. Robert, de l'Avenir de La Brévine; F. Vermot, Fanfare de La Chaux-du-Milieu; J.-C. Leuba, J.-E. Perrenoud et F. Robert, de la Musique Militaire de Colombier; S. Meyrat, de l'Union instrumentale de Cortaillod; G. Gentil, de l'Union instrumentale de Fleurier; C.-A. Favre, de la Musique militaire du Locle; P. Schmidt, de l'Harmonie de Môtiers; P. Bucher et D. Delay, de la Fanfare des Cheminots de Neuchâtel; F. Persoz et A. Simoncelli, de l'Espérance de Noiraigue; J. Ducommun, de Sainte-Cécile des Ponts-de-Martel; D. Tuller et L. Wicht, de l'Union de Saint-Sulpice.

Vétérans fédéraux (35 ans): D. Biolley et A. Nicoud, de la Fanfare d'Auvergnier; P. Nussbaum, de l'Avenir de Bevaix; R. Jeanneret et D. Porret, de la Fanfare des Brenets; P.-A. Richard, de l'Avenir de La Brévine; M. Sebbak, de l'Union instrumentale de Cer-

nier; P. Cugnet et J.-B. Minder, de l'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin; D. Schwab, de l'Union de Cornaux; P.-A. Mercier, de l'Espérance de Cressier; M. Mallet, de La Cécilienne du Landeron; M. Krieg, de l'Avenir de Lignières; C. George, de la Musique militaire du Locle; F. Allisson, de l'Harmonie de Môtiers; D. Bacuzzi, de l'Espérance de Noiraigue.

Vétérans d'honneur (50 ans): F. Richard, de l'Avenir d'Auvergnier; R. Bachmann, de l'Avenir de La Brévine; L.-A. Brunner, de la Musique des cadets de La Chaux-de-Fonds; R. Jeanbourquin, de l'Union de Cornaux; M. Droz, de l'Union instrumentale de Cortaillod; A. Gattolliat, de l'Harmonie des Geneveys-sur-Coffrane; F. Fuchs, de la Musique militaire du Locle.

Distinctions CISM (60 ans): M. Matthey de la Persévérante de La Chaux-de-Fonds; P.-A. Gutknecht, de l'Harmonie des Geneveys-sur-Coffrane; A.-G. Gygi, de la Musique militaire du Locle.



L'Ouvrière de Fontainemelon a ouvert en musique la 74^e assemblée des délégués de l'ACMN.

photo Treuthardt

PUBLICITÉ

Toutes vos photocopies en couleur

L'Impartial

Département photocopies
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 30

Alarme chez les cafetiers Comité de sauvetage lancé

La morosité ambiante frappe de plein fouet les cafetiers et restaurateurs. Quelques-uns d'entre eux passent de l'autre côté du comptoir et s'unissent pour réagir. Fi du vieil esprit de grogne chacun dans son coin et appel à tous les collègues: le 11 février prochain sera constitué officiellement un Comité de sauvetage des cafetiers hôteliers et restaurateurs du district de La Chaux-de-Fonds (CSCSRC). Ils espèrent être nombreux pour dire qu'ils en ont assez des taxes qui s'accumulent, des patentes trop chères et des chicanes dans l'engagement de personnel. Mais encore, ils souhaitent dynamiser la profession.

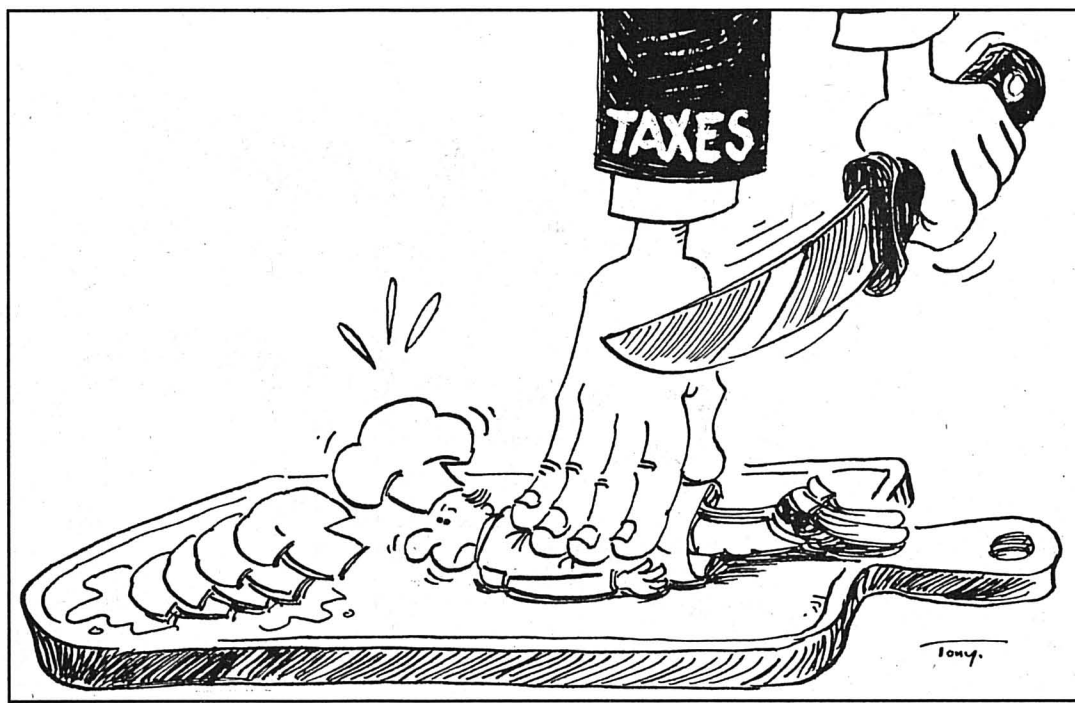
Irène Brossard

Les gens sortent moins, et quand ils s'attablent au café, ils consomment peu. Parallèlement, les taxes imposées aux

cafetiers (TVA, poubelles, etc.) ne cessent de se multiplier. De plus, la nouvelle loi sur les établissements publics impose une patente sur le chiffre d'affaires jugée trop lourde et inéquitable par les temps qui courent. Pour noircir encore ce menu quotidien, la suppression de la clause du besoin a ouvert la porte à la multiplication des bars, cafés et autres restaurants, diminuant fortement la valeur de ceux existants.

Premier rendez-vous

Sur le plan de l'engagement du personnel, les cafetiers et hôteliers rencontrent aussi des chicanes qu'ils ne comprennent pas. Par exemple, les clauses de la convention collective, pourtant dénoncée, restent toujours exigées; voire certaines dispositions sont renforcées et, si elles ne sont pas appliquées, c'est non aux demandes de permis. Fini le temps de subir les ordres venus d'en haut, «nous voulons



exposer nos problèmes et nous faire entendre».

Ce constat a mené quelques cafetiers et restaurateurs à prendre les choses

en main. Certes, il existe déjà une Société des cafetiers restaurateurs organisée sur le

plan local et cantonal. Les initiateurs du comité de sauvetage en sont membres et reconnaissent son utilité. Mais

ils souhaitent œuvrer plus localement, en englobant également leurs collègues des villages et hameaux du district. Ces professionnels souhaitent insuffler un certain dynamisme pour redonner prospérité à leur corps de métier et élever le niveau de professionnalisme. Ces données et d'autres apparaissent dans les statuts qui seront soumis aux intéressés participant à la première assemblée du comité de sauvetage le 11 février prochain, à 14 h 30, au restaurant du Chevreuil.

En répertoriant les établissements publics du district, devinez combien d'invitations ont été envoyées? Quelque 150! On savait la région riche en bistros et restaurants, mais à ce point... Combien seront-ils à se retrouver mardi 11 février? L'importance de l'assemblée sera un bon baromètre de l'inquiétude ambiante et de la volonté de trouver une parade commune. **IBR**

Mômes à ski Près de 300 concurrents à la Corbatière

Si vous croyez que l'hiver est fini, faites un tour du côté de La Corbatière. Un superbe champ de neige y accueillait samedi près de 300 skieurs en herbe, les plus jeunes n'ayant pas encore quatre ans.

Mais avec la préparation que leur ont donnée les 42 moniteurs de l'Ecole suisse de ski de La Vue-des-Alpes, Centre La Chaux-de-Fonds, ces jeunes sportifs ont bravé de jolies épreuves. Les plus petits ont montré leur aisance à passer sous des portes et à maintenir leur équilibre; les grands ont parcouru, un vrai slalom, avec souvent une belle maîtrise. Le matin, quelque 70 concurrents se sont mesurés en surf, à La Vue-des-Alpes. Doté de beaux prix par la générosité de sponsors, les champions ont reçu des médailles d'or, d'argent et de bronze, comme les grands coureurs. Le concours de samedi réunissait

donc toutes les écoles de ski du canton de Neuchâtel, rassemblant 33 classes au petit télésiège de La Corbatière, et 11 classes à la Vue. Point trop abondante, la neige était

bonne. Surtout les conditions météo étaient exceptionnelles. Une foule de parents et de supporters sont venus encourager les jeunes skieurs.

IBR



A l'Ecole suisse de ski, on enseigne le ski et le plaisir.

photo Leuenberger

Le cochon est mort Succès de la bouchoyade au Musée paysan

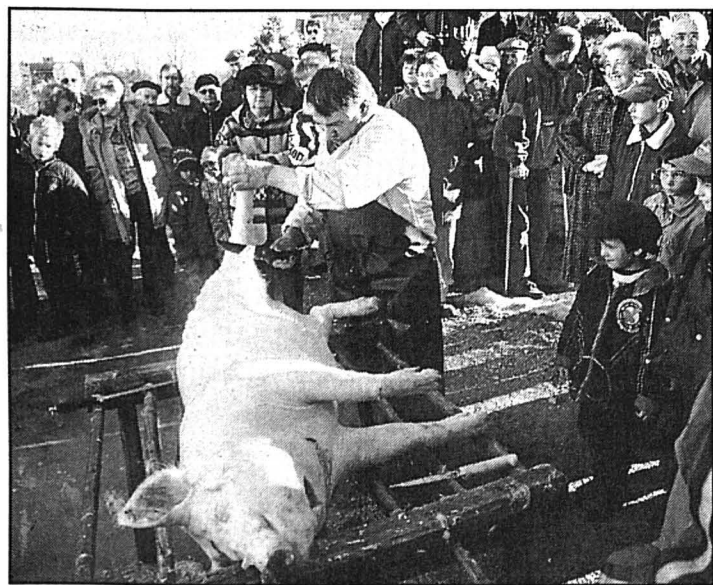
Le cochon est mort, vive la bonne viande! Un peu trivial peut-être mais les amateurs de tradition et les curieux de bouchoyade à l'ancienne savent faire la part des choses.

Jamais ils n'avaient été si nombreux à répondre à l'invitation des infatigables animateurs du Musée paysan, profitant d'un magnifique soleil.

Comme d'habitude, le cochon est arrivé des Convers, ayant été élevé dans les règles de l'art du passé par René Rufener, paysan boucher. Bien dorloté pendant 6 à 7 mois, il a atteint le bon poids de 108 kg. Il a un peu «rôné», c'est normal, «mais rien de bien méchant», commentait le boucher.

Après le coup de grâce, l'ébouillantage, le nettoyage, a suivi le dépeçage à vue. Les spectateurs ont pressé le boucher de questions, s'exaltant sur la qualité de la viande et salivant aux préparations à venir. Boudin, atrioux, saucisses à rôtir, ces mets ont régalié les participants au repas du soir au musée et les acheteurs. «Nous pourrions vendre bien plus de viandes, précisait Charles Thomman, président du Musée paysan, «mais nous ne voulons pas tuer plus d'une bête; notre but est surtout d'assurer la survivance de la tradition.»

IBR



Un nombreux public a participé à la bouchoyade à l'ancienne. photo Galley

Peinture Charles Barraud s'est endormi

Une courte broncho-pneumonie n'aura pas permis au peintre Charles Barraud de fêter son centième anniversaire et la rétrospective que lui prépare, en avril, la galerie des Amis des arts de Neuchâtel. C'est donc un hommage assorti d'une monographie préparée par Gerald Comtesse pour les Editions Gilles Attinger qui sera rendu à l'artiste, né le 19 avril 1897 et entré dans l'éternité au soir du 29 janvier 1997, après avoir tenu ses pinceaux jusqu'à deux ans.

Dernier et aîné de la remarquable fratrie de créateurs Aimé, Aurèle, François et

Charles Barraud, «très bon peintre, il peut être rattaché à la tradition de la nouvelle objectivité, en contraste avec l'expressionnisme de sensibilité germanique» selon Edmond Charrière, conservateur du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. Un musée qui, à l'instar de ceux du Locle - où Charles Barraud était venu voicer quelques mois revoir l'une de ses peintures de jeunesse - et de Neuchâtel, a le privilège de conserver quelques œuvres majeures de l'artiste, entre autres «Mélancolie», grande huile sur toile peinte en 1936. Enraciné dans un art local qui a fleuri au dé-

but de ce siècle avec les Charles Humbert et Madeleine Woog, dont il se rapproche, Charles Barraud a suivi les cours du soir de l'Ecole d'art de sa ville natale, avant de s'installer dans la partie lacustre du canton en 1940. Le Midi et son éclatante lumière - il possédait une maison à Blauzac - lui ont également inspiré de nombreuses œuvres.

Exposant ses travaux depuis les années vingt, Charles Barraud étonnait encore voici cinq ans par sa fraîcheur, renvoyant à l'univers merveilleux de l'enfance.

SOG

Déluge d'idées Séance du Conseil des jeunes, première chambre

L'assemblée de la première chambre du parlement des jeunes s'est déroulée mercredi dernier au Centre d'animation et de rencontre (CAR). Si la deuxième chambre n'a pu être constituée faute d'intéressés, les petits en revanche ne manquent ni d'idées ni d'enthousiasme.

Deux rescapés de la deuxième chambre, Antoine Chollet et Thomas Junod, étaient venus prêter main forte aux jeunes pour quelques projets. Ces deux gymnasiens avaient participé dernièrement à une réunion des divers Conseils des jeunes qui se tenait à Genève.

L'ancien président Grégory Bourquin ayant démissionné, c'est Julien Facchin, jusque-là vice-président, qui reprend le flambeau. Les élus se sont tout d'abord occupés du «skate-

park». Le projet, mené par Gaylord Matayi, ne laisse personne indifférent, mais la demande de crédit a été momentanément refusée, faute de budget précis.

Par contre, l'idée du journal, proposée par Sarah Blum, ne tardera plus à se réaliser. Deux commissions ont été formées, l'une pour la production du journal et l'autre pour sa distribution.

Lancé par Thomas Junod, le tournoi de hockey (sur terre!) est lui aussi en bonne voie. La manifestation, à laquelle participeront des jeunes de 11 à 19 ans, aura lieu le 28 juin prochain à la patinoire extérieure de Mèlèzes, et sera suivie d'une disco. Avis aux amateurs, les organisateurs cherchent des jeunes de plus de 21 ans pour arbitrer les rencontres.

Dans le désordre, quelques autres propositions examinées par les élus: murs pour les taggers, soirée disco pour les 4e et

mise en place de «boîtes à idées» dans les collèges pour permettre aux jeunes de s'exprimer. Preuve que, si les grands sont absents, les petits, eux, ne chôment pas!

Nicolas Heiniger

AGENDA

Nature d'artistes En guise de conclusion de l'exposition «Nature d'artistes» du Musée d'histoire naturelle, une dernière animation a lieu ce soir, 20 h 30, au musée, avec les sculpteurs Evelyne Le Bivic et Didier Robat. Auparavant, à 20 h, aura lieu l'assemblée générale de la Société des amis du Musée d'histoire naturelle. /ré.

NAISSANCE

David et ses parents ont la grande joie d'annoncer la naissance de

CAROLE

le 31 janvier 1997

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Famille
COURTET-ANDREY
Cheminots 21
2300 La Chaux-de-Fonds

PUBLICITÉS

KIA Pride Fr. 11 975.-
automate Fr. 12 950.-



Auto-Centre Emil Frey SA
La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032/967 97 77

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
tél. 032/913 41 42

Bonus

MIGROS

Action

Bonus

jusqu'à épuisement du stock

10 tablettes de chocolat

10 X 100 g ~~12.-~~

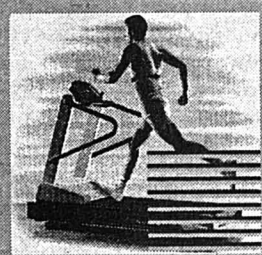
6.-

Bonus 50%

MIGROS

NEUCHÂTEL - FRIBOURG

DIVERS

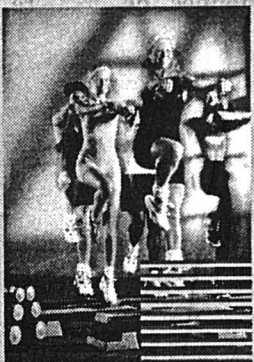


TESTS GRATUITS

Test cardio-vasculaire
Test de mobilité

Nos partenaires Santé pour 1997
Caisses-maladie:
Visana, Chrétienne Sociale
Qualtop (Helvetia, KFW, SWICA, Artisana)

vous accordent une réduction sur votre abonnement



FITNESS

Dès
Fr. 48.- par mois
(Cours en groupe et fitness illimités)

Physic

W.E.L.L.N.E.S.S club

LA CHAUX-DE-FONDS - BD DES ÉPLATURES 19 - TÉL. 032 / 926 67 77
LE LOCLE - HENRY-GRANDJEAN 1 - TÉL. 032 / 931 75 08
CERNIER - COMBLE-ÉMINÉ 1 - TÉL. 032 / 853 49 80



132-1668

Cleaning Store

Nettoyage chimique
Centre commercial Jumbo La Chaux-de-Fonds

JUPES Fr. 3.50

jusqu'au 28 février 1997

Nos prix uniques:

Pantalons Fr. 5.-
Pullover Fr. 5.-
Robes Fr. 5.-
Manteaux Fr. 5.-
Vestons Fr. 5.-
Rideaux Fr. 3.50/m²

Heures d'ouverture:

Lu 13 h - 18 h 30
Ma, Me, Ve 9 h - 18 h 30
Je 9 h - 20 h
Sa 8 h - 17 h

Nettoyé et repassé

AUTOS
MOTOS
VÉLOS

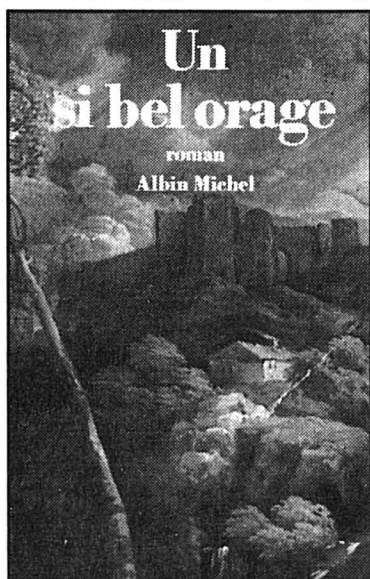
Achete au plus haut prix
VOITURES
bus, camionnettes.
Kilométrage, état sans importance.
Paiement comptant.
077/31 51 28
28-71618

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!



DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

120



Un si bel orage

ROMAN - Pierre Moustiers

Droits réservés: Editions Albin Michel SA Paris

Claire dit qu'elle n'y tenait pas: «Les cartes m'ennuient. Tous les jeux m'ennuient», précisa-t-elle d'une voix mesurée. Isabelle s'étonna de cette répartie: «On ne joue d'ordinaire que pour se distraire», remarqua-t-elle. «Moi, je n'ai pas besoin de me distraire», affirma Claire en refermant son livre d'un coup sec. Isabelle s'approcha d'elle et lui conseilla avec douceur de se reposer: «Vous avez de la fièvre. Vous n'auriez pas dû vous lever.» Claire répliqua, sans élever le ton, qu'elle avait de la fièvre à force d'être enfermée et que son intention était de sortir demain. Le marquis, soucieux de ne pas la contredire, voulut savoir ce qu'elle pensait de *Clarisse Harlowe*. Elle répondit que ce roman languissant l'irritait à cause de l'héroïne trop molle à son gré: «Je n'aime pas cette vertu qui pleurniche. Et quand Lovelace lui fait boire un som-

nifère pour abuser d'elle, j'ai l'impression que l'auteur en administre un autre à ses lecteurs.» Henri-Charles se mit à rire: «Ce que j'apprécie chez ma fille, dit-il, c'est qu'elle a de l'esprit sans en faire.» Mais Claire ne riait pas. Au cours du repas, elle fit allusion à Lucie Savournin qui recouvrait d'un drap de laine le berceau de Gautier: «Sous cette tente opaque, mon fils suffoque. J'ai défendu à Lucie d'agir ainsi, mais dès que j'ai le dos tourné, elle recommence, sous prétexte qu'un enfant doit être protégé des courants d'air.» Isabelle lui fit aimablement remarquer qu'on ne s'inquiétait jamais assez des courants d'air, en automne surtout: «Si je comprends bien, dit Claire en posant délibérément son couteau sur le bord de l'assiette, vous préférez l'air étouffé.» Le marquis sourit à Isabelle d'un air entendu afin de lui éviter une réplique, puis il fit

l'éloge de Lucie Savournin dont les qualités répondaient, selon lui, aux recommandations d'Ambroise Paré qu'il se complut à citer de mémoire: «Il faut que la nourrice soit jeune, entre vingt-cinq et trente ans, qu'elle ait enfanté au moins deux fois, avec des veines bien dilatées sur les mamelles, qu'elle soit carrée de poitrine et bien croisée d'épaules.» Renouvier entra dans la pièce et posa sur une chaise une lourde corbeille emplies de poires longues: «Je me suis dépêché de cueillir les dernières à cause de la grêle», dit-il, et l'on observa que sa veste était trempée. «Il grêle donc?» s'enquit Antoine, surpris de n'avoir rien entendu: «Oui, Monsieur le baron, très fort. Et ce n'est pas fini», répondit l'intendant.

(A suivre)

Station d'épuration Des millions pour lui redonner une seconde jeunesse

Depuis quelques années, la station d'épuration des eaux usées (step) du Locle, implantée au Col-des-Roches, fait l'objet d'améliorations régulières, avec notamment la mise en place de nouvelles installations, comme en 1995, la mise en place d'un dégrilleur fin. Toutefois, l'ensemble de ce complexe, mis en eau pour la première fois en mai 1970 devra, au cours de ces prochaines années, faire l'objet d'assez profondes modifications qui entraîneront des dépenses de plusieurs millions.

Jean-Claude Perrin

L'obligation d'adapter la step aux nouvelles normes législatives entraînera effectivement plusieurs importantes demandes de crédits, explique le conseiller communal Paul Jambé. Il remarque toutefois que Le Locle n'est pas la seule commune à être confrontée à ces questions de rénovation et d'agrandissement des stations d'épuration des eaux usées. A ce titre, celle du Col-des-Roches ne

semble pas la plus mal lotie si on la compare aux installations de Neuchâtel, Colombier, Le Landeron ou Marin. Au Locle, la solution finalement retenue entraînera une dépense globale, durant ces dix prochaines années, de l'ordre de 15 millions. «Nous aurions aussi pu retenir l'hypothèse de refondre complètement l'ensemble des ouvrages actuels, avec des solutions modernes qui permettraient de nitrifier l'azote et prévoir une nouvelle digestion chauffée des boues. Mais le montant de la facture serait alors de quelque 20 millions. En choisissant le second projet, nous pouvons estimer que la commune économisera cinq millions».

Couplage chaleur-force

Schématiquement, cette deuxième solution permettra de conserver la step existante, tout en améliorant son fonctionnement. Pour ce faire, il est prévu de remplacer certains équipements pour s'adapter au réseau de canalisation amélioré.

Par ailleurs, le traitement des boues sera «remplacé

par une digestion anaérobie chauffée, de façon à ce que le processus assure une bonne hydratation, également en hiver», ce qui n'est actuellement pas le cas. Par ailleurs, le froid gêne aussi le fonctionnement correct du lit bactérien, explique le chef d'exploitation de la station, Jean Nicolet.

Dans le rapport, que le Conseil général devra étudier ce prochain mardi, l'exécutif explore aussi une autre piste. Celle de récupérer le gaz produit par la digestion des boues en le transformant en énergies thermique et électrique au moyen de groupes chaleur-force. Il sera ainsi possible de couvrir tous les besoins thermiques et d'assurer, à raison de soixante pour cent, les besoins électriques de la step.

Presse en fin de vie

Dans le cadre de ce projet global, le Conseil communal entend parer au plus pressé en remplaçant d'abord les installations de déshydratation des boues, puisque le point central de celles-ci, soit la presse, est en fin de vie et que les pièces de rechange, à commencer par la toile sur laquelle vient se coller la boue, ne sont plus disponibles. Cette opération, entraînant aussi la construction d'un nouveau tableau électrique, des modifications des installations mécaniques et immobilières, est estimée à près de 1 200 000 francs. Un chiffre évidemment supérieur aux 250 000 francs qui figureraient alors dans le budget 1996. «Nous pensions alors uniquement remplacer la presse. Ceci s'est révélé peu réaliste au moment de l'étude approfondie du problème» relève Paul Jambé.

JCP



Les boues rejetées par la station d'épuration. Leur élimination est coûteuse.

photo Perrin



Actuellement la floculation des boues se fait encore manuellement.

photo Perrin

Hausse de la taxe en vue

En 1995, la station d'épuration des eaux usées du Col-des-Roches a rejeté quelque 1100 mètres cubes de boue. Soit environ 700 tonnes de matière sèche qui prennent actuellement le chemin de la décharge des Frêtes. Cette solution n'est pas satisfaisante et ne correspond plus aux normes en matière de protection de l'environnement. Le projet d'un concept cantonal d'évacuation de ces déchets, par l'intermédiaire de Saïod,

pour le séchage avant leur incinération en cimenterie, a l'aval du Conseil communal du Locle. Dans le cadre des améliorations à venir de la step, il entend surtout se soucier du taux de nitrate trop élevé dans les eaux rejetées par les installations. Ce phénomène avait été mis en évidence par l'étude d'un jeune étudiant loclois dont nous nous étions fait l'écho dans ces colonnes en novembre dernier. Là encore, il faudra consentir

de nouveaux et solides investissements. Comme celui de La Chau-de-Fonds (qui a déjà pris des mesures effectives), l'exécutif loclois mènera une réflexion sur le principe du pollueur-payeur. Car il est évident que l'actuelle taxe d'épuration, de 10 centimes, par mètre cube d'eau potable vendu, ne sera plus suffisante pour financer les quelque 15 millions de travaux envisagés.

JCP

Les Ponts-de-Martel Un taxi londonien pour le home du Martagon

La ville de Neuchâtel n'est désormais plus la seule à voir circuler dans ses rues des taxis londoniens. Depuis la mi-décembre, les habitants des Ponts-de-Martel ont le loisir d'admirer un véhicule similaire couleur bordeaux, propriété du home du Martagon. A l'intention des pensionnaires de la maison qui se rendent chez le médecin ou à la clinique, tous ravis de cette acquisition, il est utilisé pratiquement tous les jours.

«Je tiens à préciser que notre but n'est surtout pas de concurrencer les entreprises de

taxi. De toute manière, nous n'en aurions pas le temps, car nous avons d'autres chats à fouetter», souffle d'emblée Lucie Delay, la directrice du home, avec un petit sourire au coin des lèvres. A usage complètement interne, ce LIT Fairway remplace avantageusement le bus employé jusqu'ici, absolument pas adapté à ce genre de transports. Sur les quelques 68 résidents actuels, il faut en effet préciser qu'une bonne trentaine sont en chaise roulante.

Auparavant, c'était à chaque fois un calvaire de les installer dans le bus, car cette opération exigeait des manœuvres in-

croyables. Aujourd'hui, il n'y a rien de plus simple. Livré avec la conduite à gauche de façon à faciliter le déchargement et la climatisation, le taxi londonien - un modèle standard - assure confort et sécurité. Il est équipé de rails télescopiques, ainsi que d'un système d'ancrage pour rentrer et fixer la chaise. L'occupant lui-même dispose d'une ceinture de sécurité. Les personnes valides pénètrent aisément dans le véhicule grâce à la présence d'un marchepied et d'une quantité de poignées.

Difficile de passer inaperçu...

Le siège arrière offre deux à trois places assises. Reste une banquette rabattable pour un accompagnant. «C'est le nombre de personnes idéal pour combiner les rendez-vous. Et ce n'est plus une hantise de se déplacer quelque part», indique Lucie Delay. Qui espère que la voiture durera au moins quinze ans: «Tenant bien la route, très chouette à manier et bon marché d'entretien, elle deviendra économique au fil du temps». Il est prévu de former le personnel à la conduite. Il paraît que depuis qu'ils voyagent avec ce taxi dans la région, les pensionnaires se sentent observés. Allez comprendre pourquoi?

Pierre-Alain Favre



Grâce à l'acquisition d'un taxi londonien, les déplacements pour les pensionnaires du Martagon seront désormais plus faciles.

photo Favre

Mimosa Des brins jaunes pour le printemps

La vente de mimosa organisée au Locle en fin de semaine dernière par un comité de dames bénévoles, sous l'égide de la Croix-Rouge, a connu son succès habituel. Le public a réservé un chaleureux accueil à ces brins couverts de boutons jaunes. La nouvelle formule de vente inaugurée cette année a de surcroît donné pleinement satisfaction.

C'est en effet dès le vendredi après-midi que des élèves de quelques classes primaires du collège Daniel Jean-Richard ont commencé à sillonner les rues, habitations et commerces du Locle, pour proposer ces messagers de printemps arrivés quelques jours auparavant du sud de la France. Quasiment aucun passant ne pouvait éviter de répondre, la plupart du temps favorablement, aux sollicitations de ces jeunes vendeurs (photo Perrin).

Ceux-ci étaient très motivés dans la mesure où leurs enseignants avaient expliqué que le pourcentage consenti par les organisateurs de cette action sur le produit de la vente reviendrait à leur caisse de classe. Cet argent s'en ira pour diverses activités telles que des camps verts. Certains



gosses se sont piqués au jeu et ont visiblement apprécié ce rôle de vendeurs puisque, le samedi matin, quelques uns sont de nouveau venus offrir spontanément leurs services. Il n'en fallait pas davantage pour que le contenu de tous les cartons commandés par le comité bénévole du Locle, soit 34, ait trouvé preneur. Samedi matin, le stand principal dressé devant la poste était essentiellement tenu par des maîtresses de l'école enfantine qui ont bravé le froid des pre-

mières de cette journée. Comme à l'accoutumée, un second point de vente avait été organisé à la Migros.

Pour l'année prochaine la responsable locloise de cette action, Chantal Oes, a déjà été sollicitée par d'autres enseignants loclois en vue de la vente du mimosa. Elle envisage par conséquent de s'assurer, également le samedi matin, la présence de jeunes vendeurs puisque leur collaboration se révèle très efficace.

JCP

Téléthon merci Rire et émotion au rendez-vous

Le rire et l'émotion se sont conjugués vendredi soir à la salle polyvalente des Fins pour faire de «Téléthon merci» une soirée qui restera dans les annales du Val de Morteau. C'est par un épilogue grandiose que se termine cette opération où la solidarité des Montagnons s'est une nouvelle fois exprimée.

Denis Roy

Bernard Barataud avait tenu à revenir dans ce Haut-Doubs qu'il connaît si bien pour «remercier du fond du cœur tous les bénévoles mobilisés». Mieux, il était accompagné de Thierry Lhermite,

parrain de l'édition 1996, et de Claude Sérillon, animateur omniprésent de l'émission télévisée.

Remerciements et louanges

«Morteau a sans doute été le meilleur centre de promesses depuis dix ans. J'en étais sûr car je connais la solidarité et la santé mentale des gens du coin. Ils sont humains, généreux. D'ailleurs, c'est souvent dans les petites villes qu'on montre le plus son cœur, son âme», confiait Bernard Barataud. Claude Sérillon, quant à lui, restera marqué, a-t-il confié aux six à sept cents personnes présentes, «par la dernière image

des torches dans la montagne. C'était très émouvant et pour cela merci beaucoup.» Thierry Lhermite, dont la simplicité et la gentillesse ont étonné tout au long de la soirée, a conclu avec beaucoup d'émotion: «Des affaires comme celles-là, on s'y engage sans trop savoir où on va. Je peux dire qu'avec le Téléthon, j'ai reçu plus que je n'ai donné.»

Une soirée endiablée

Gilbert Marguet et Pierre Vaufrey, les deux chevilles ouvrières locales, ont animé la soirée de main de maître. Après que le public ait pris place sur les gradins, ils ont annoncé la couleur. «Vous avez bien travaillé pour le Téléthon et bien ce soir, vous vous reposez, on va faire travailler les Parisiens.» Et de composer deux équipes, l'une Barataud, Lhermite, Sérillon, l'autre Binétruy, Bourgeois, Vieille, trois maires du canton.

Alors que la vidéo du Téléthon mortuacien était projetée sur grand écran, on interrompait à chaque évocation d'un produit régional et les deux équipes devaient accomplir un exploit et vendre des produits dans le public. C'est ainsi qu'on vit les deux vedettes et Bernard Barataud traire les vaches, faire la fondue, ouvrir des huîtres, grimper à un poteau électrique, bourrer des saucisses ou fixer les aiguilles d'une montre. Tout cela sous les encouragements et les rires d'un public pour qui, à cet instant, les jeux télévisés habi-



Bernard Barataud a remis les médailles du Téléthon à Gilbert Marguet et Pierre Vaufrey. photo Roy

tuels paraissaient des exercices de débutants.

C'est par un retour des flambeaux du Mont-Vouillot et la distribution de cadeaux que s'est terminée la soirée avec,

en prime et comme la promesse en avait été faite, la remise d'un chèque supplémentaire, fruit des ventes des deux folles journées de décembre.

DRY

Un supplément de 310 000 FF

Marchant sur les traces de l'AFM qui souhaitait faire oublier une certaine utilisation scandaleuse du fruit de la générosité publique, Gilbert Marguet et Pierre Vaufrey ont voulu, tout au long de l'opération, travailler, sur le plan financier, dans la transparence la plus totale. Pour ce faire, ils ont créé une association qui s'est dissoute vendredi soir et dont le bénéfice de 310 000 FF a été remis officiellement, sous la forme d'un chèque géant, à Bernard Barataud. Ce fut vraiment un moment d'émotion

intense qui suivait d'ailleurs la remise par Valma de flambeaux d'argent aux vedettes parisiennes et à un petit malade en fauteuil roulant. Gilbert Marguet avait du mal à retenir ses larmes tandis que son ami et ancien collègue de l'EDF ne trouvait plus les mots pour remercier. Puis, cerise sur le gâteau, un autre chèque fut ensuite remis par les pompiers qui faisaient ainsi cadeau des vacances qui leur ont été réglées pour leur service pendant les trente heures mémorables.

DRY

Economie La Franche-Comté toujours anémiée

Depuis l'été 96, les signes d'un redémarrage de l'économie apparaissent en France, comme en Europe, mais le réveil de l'industrie comtoise est à la fois plus tardif et moins perceptible.

La Franche-Comté est à la peine, relève l'Insee suite à l'examen de plusieurs indicateurs de conjoncture. «Au cours de l'année 1996, les industriels franc-comtois n'ont pas observé d'amélioration sensible de leur activité.»

Le chômage en nette progression est le reflet de cette anémie durable. «Sur un an le nombre de demandeurs d'emploi (48 200) a augmenté plus de deux fois plus vite qu'au niveau national», signale l'Insee précisant que les jeunes âgés de moins de 25 ans sont 3000 de plus qu'en 95. Il est à noter cependant des disparités très importantes entre le bassin d'emploi de Montbéliard avec un taux de chômage de 11,8% et celui de Morteau avec 6,2 pour

cent. La consommation des ménages n'est évidemment pas encouragée ni stimulée par cette fébrilité.

La construction de logements neufs est toutefois la seule exception. «Sur les onze premiers mois de 1996, 5620 logements neufs ont été mis en chantier, soit 14% de plus qu'en 1995 sur la même période», relève l'Insee attribuant ce résultat «aux mesures de relance pour l'accès à la propriété». Le logement collectif a progressé partout également en Franche-Comté, sauf dans le Doubs où il accuse une forte dégradation (500 logements collectifs de moins sur 11 mois).

PRA

LOTO

Premier tirage:
11 - 14 - 23 - 24 - 39 - 45.
No complémentaire: 46.

Second tirage:
7 - 12 - 30 - 35 - 36 - 47.
No complémentaire: 38.

Besançon Tout un fromage pour du mont-d'or en correctionnelle

L'un des plus importants producteurs de mont-d'or et quatre agriculteurs du Haut-Doubs comparaissent en correctionnelle pour n'avoir pas respecté la réglementation.

«Lorsque l'on veut bénéficier d'une appellation il faut être particulièrement rigoureux.» Le substitut du procureur, Florence Hotthoffer, s'avoue surprise, étonnée et même choquée par ce qu'elle a découvert chez ce fabricant de mont-d'or. Là où d'autres ne verraient que de bénignes entorses à la réglementation le magistrat ne cache pas son exaspération. Parce que le principal prévenu, Christian Badoz est l'un des leaders de cette filière avec le quart de la production annuelle de mont-d'or. Mais surtout parce qu'il est également le président du syndicat des producteurs. Il a de plus participé à la mise en place de la réglementation très stricte de l'appellation d'origine contrôlée. Autant de cas-

quettes qui font dire à Florence Hotthoffer: «Si quelqu'un devait donner l'exemple c'est bien vous».

Mais depuis fin 1994 les services des fraudes, parfois assistés par les gendarmes, ont relevé plusieurs infractions dans le processus de fabrication. Le magistrat ne conteste pas la qualité du fromage de ce producteur réputé mais elle lui reproche de multiples irrégularités. Notamment d'avoir commercialisé des mont-d'or fabriqués trois jours avant le 15 août, la date légale. Ou encore d'apposer des étiquettes non conformes, d'avoir lancé un petit format non prévu par la réglementation. Pire, de chauffer le lait au-delà des 40 degrés autorisés pour ce fromage au lait cru.

L'industriel explique que la production antérieure au 15 août était minime, «1200 litres contre 20 000 litres quotidiens», et qu'elle était surtout destinée à tester sa nouvelle installation. Un appareil justement au centre de ce procès

car susceptible d'élever considérablement la température du lait.

«Procès d'intention»?

L'avocat du prévenu, Me Jean-Jacques Le Pen explique à l'aide d'arguments techniques complexes que le fromager ne pouvait dénaturer la fabrication du fromage par le biais de cet appareil et réclame la relaxe pour la plupart des chefs de poursuite. Selon lui son client est victime d'un «véritable harcèlement de la part de l'administration. Dix contrôles en moins de six ans, quatre dans la même année c'est de l'acharnement.» L'avocat parle de «procès d'intention» et explique que si l'on voulait salir «l'image d'une entreprise on ne s'y prendrait pas autrement». Le substitut a d'emblée écarté cette argumentation en rappelant «la chance de la région qui dispose de trois AOC fromagères» qu'elle a choisi de protéger par une réglementation volontaire. Son devoir consiste sim-

plement à faire respecter ces règles «pour qu'il n'y ait pas de concurrence déloyale». Elle réclame une lourde peine d'amende, 80 000 francs et «compte tenu des responsabilités syndicales» du prévenu quatre mois de prison avec sursis. Les juges se sont donné jusqu'au 14 février pour rendre leur décision.

Quatre agriculteurs fournisseurs du fromager étaient également poursuivis car en 1994 et 1995 des «vaches noires» figuraient dans leur cheptel. La réglementation impose exclusivement du lait provenant de race montbéliarde, à robe blanche et rouge, pour fabriquer le mont-d'or. Une irrégularité constatée à maintes reprises par le tribunal de Besançon dans d'autres affaires de non-respect des règles de l'AOC. Les agriculteurs qui mettent progressivement leurs troupeaux aux normes expliquent l'impossibilité d'une éradication brutale et rapide des «vaches noires».

SCH

AUTOS - MOTOS - VELOS

«LA MEILLEURE FAMILIALE DU MONDE»

NISSAN PRIMERA

Venez faire un essai!

Uisivaud GARAGE-CARROSSERIE DE L'EST

Rue de l'Est 29-31
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 51 88/00

IMMOBILIER

À LOUER AU LOCLE dans petit immeuble

JOLI APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Refait à neuf, cuisine agencée, WC/douche, hall d'entrée, 3 chambres.
Fr. 680.-, charges comprises.
☎ 032/913 77 77-76

Police-secours: 117

IMMOBILIER

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 032/913 78 33
Fax 032/913 77 42

LE LOCLE
A louer

APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES

Avec cuisine agencée.
Rue du Progrès.

APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

Cuisine agencée en bois massif, cheminée. Rue de l'Industrie.
Pour renseignements:
☎ 032/913 78 35

À LOUER

AU LOCLE
Rue des Primevères

Appartements 1½ et 3 pièces

tranquilles et ensoleillés, tout confort, cuisine agencée.
Loyers réadaptés: dès Fr. 650.- + charges pour les 3 pièces

Pour visiter:
Mme Bosset, tél. 931 83 10

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75 RUE JARDINIERE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07 UNPI

A louer

Le Locle, Envers 39

dans immeuble entièrement rénové, centre ville

SURFACE COMMERCIALE DE 52 M²

Rez-de-chaussée.
Loyer très intéressant avec possibilité de reprise de l'agencement d'un salon de coiffure.

Fiduciaire de gestion et d'informatique S.A.
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 032/910 92 30

Vos dossiers:
photocopiés, assemblés et agrafés en une seule opération!
L'Impartial • Département photocopies
rue Neuve 14 • 2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. (032) 911 23 30

Les Verrières Commémoration de l'entrée de l'armée du général Bourbaki en Suisse

Des passagers sont descendus d'un train en gare des Verrières samedi peu après midi. Un peu plus tôt, un hélicoptère s'était posé pas très loin de là pour permettre au conseiller fédéral Adolf Ogi de fouler le sol du village-frontière. Il fallait bien une bonne raison pour que ces deux événements surviennent en pays verriérois. En l'occurrence, il s'agissait de la commémoration du 126e anniversaire de l'entrée en Suisse de l'armée du général français Bourbaki.

Philippe Racine

Un impressionnant parterre de personnalités se trouvait samedi aux Verrières. Des représentants des autorités civiles et militaires de trois pays (Suisse, France, Allemagne) se sont déplacées pour évoquer un haut fait humanitaire datant de 1871: l'accueil par la Suisse de 88 000 soldats de l'armée française de l'Est qui fuyaient les troupes de Prusse. Parmi les invités de la manifestation du 126e anniversaire de l'entrée de l'armée du général Bourbaki se trouvait le conseiller fédéral Adolf Ogi. Le chef du Département militaire fédéral a profité de l'occasion pour appeler le pays à

«être prêt à éclaircir les zones d'ombre de son passé».

Le 1er février 1871, des dizaines de milliers de soldats français traversaient la frontière pour se réfugier en Suisse. Epuisés, malades, affamés, ces réfugiés allaient être ensuite répartis dans tout le pays. Cet événement aura eu une très grande portée à l'échelle mondiale. Tant Adolf Ogi que Maurice Jacot ont relevé que les expériences vécues alors ont servi notamment à l'établissement d'un droit international à l'international, encore en vigueur aujourd'hui.

«Haut fait historique»

Le président du Conseil d'Etat neuchâtelois s'est aussi plu à rappeler que «ce haut fait historique» se trouvait être à l'origine de la fondation de l'hôpital de Landeyeux, au Val-de-Ruz. Quant au conseiller fédéral, il a lancé: «L'épisode des Bourbakis est un exemple. Il doit nous servir, aujourd'hui encore, à éclairer notre avenir.» Adolf Ogi a poursuivi: «Pour créer un climat de solidarité, il faut être fort. Nous devons retrouver cette force, aider là où nous le pouvons, démontrer que la neutralité n'est pas incompatible avec la solidarité.»

Evoquer le passage des Bourbakis en Suisse ne pouvait se faire sans que les mots



La manifestation du 126e anniversaire de l'entrée des Bourbakis en Suisse comprenait un volet sur sol français. Un petit défilé a ainsi conduit les invités à la mairie de Pontarlier, avant que ceux-ci ne traversent la frontière pour se rendre aux Verrières.

photo Keystone

paix et solidarité n'occupent une belle place dans les discours. L'ambassadeur d'Allemagne en Suisse, Lothar Wittmann, a ainsi relevé tout le chemin parcouru en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En rappelant l'existence, par exemple, de l'Eurocorps, le diplomate a

précisé que la priorité de la construction européenne n'était autre que le maintien de la paix.

Le haut fait humanitaire de 1871 est immortalisé par le très fameux panorama Bourbaki. Cette gigantesque fresque de 1100 m², qui illustre l'arrivée des soldats

aux Verrières, a notamment occupé les propos de Marc-Aurèle Kaub, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger: «Ce panorama nous rappelle que l'homme sait retrouver son cœur, sa charité. Il démontre aussi toute l'inutilité des guerres.»

PHR

Centre culturel neuchâtelois Un repositionnement inéluctable

Les responsables du Centre culturel neuchâtelois ne le cachent pas: c'est un peu contraint et forcé que l'institution est en train de se repositionner sur le «marché» culturel. Pourquoi? Comment? Les explications de Jean-Marc Schenker, directeur, et d'André Rieder, président du bureau du conseil de fondation.

Ce n'est qu'une question d'intendance, mais peut-être est-elle révélatrice: le Centre culturel neuchâtelois (CCN) vient de changer son logo qui, du noir-blanc, a passé à la couleur (bleu, rouge et jaune en l'occurrence, soit les trois couleurs fondamentales). Motif: on arrivait au bout du papier à lettres... Autre changement, à venir celui-ci: la formule et le graphisme du journal sont en train d'être revus.

Dans ce second cas, la raison est plus profonde. Ce changement de formule s'explique, notamment, par le fait que «Passion cinéma» et «Branché cinéma» volent désormais de leurs propres ailes

(«L'Express» du 31 décembre). Et si tel est le cas, c'est principalement parce que ces deux organismes, à l'image de la Lanterne magique en 1993, souhaitent changer d'échelle, autrement dit sortir du cadre neuchâtelois.

Passage obligé

Pour autant, le «départ» du cinéma témoigne aussi d'un recentrage, d'un repositionnement, pour reprendre les termes de Jean-Marc Schenker et André Rieder, respectivement directeur du CCN et président du bureau du conseil de fondation. Le directeur précise: «Né du théâtre, du théâtre amateur en particulier, le CCN était devenu pluriculturel, multi-artistique. A un

certain moment, il était même devenu une sorte de passage obligé pour tout artiste, avec tous les avantages, mais aussi les inconvénients que cela impliquait. Mais depuis une quinzaine d'années, la culture est partie dans toutes les directions, ce qui a débouché sur de nombreuses créations: développement des musées, Case à chocs, Can (réd.: Centre d'art de Neuchâtel), etc. Avec un tel bouillonnement, il était devenu impossible pour le CCN d'occuper tous les créneaux.»

Un peu comme si la concurrence était devenue trop vive. Encore que Jean-Marc Schenker rejette ce terme: «Non, je ne parlais pas de concurrence. Nous sommes les premiers à nous réjouir de ce

bouillonnement, de ce dynamisme. Tant mieux si la culture bouge! Prenez par exemple le mouvement hip-hop: qui aurait pensé que ce phénomène deviendrait si important? Mais il est clair qu'avec une telle explosion, nous ne pouvions plus être présents dans tous les domaines, d'où notre repositionnement sur la scène en général, et sur le théâtre amateur et professionnel en particulier».

Le nerf de la guerre

Repositionnement d'autant plus inévitable que la situation financière, «nous a obligés à revoir certains choix, parfois même de façon draconienne puisque nous avons perdu 1,25 poste sur les cinq que comptait le CCN». C'est ainsi,

par exemple, que la subvention cantonale a passé d'un maximum de 250 000 francs par année à 180 000 actuellement (en précisant que cette diminution s'explique aussi par des modifications dans les formes de financement). Principale autorité subventionnante, la Ville de Neuchâtel verse quant à elle 200 000 francs.

Les chiffres: si les frais de fonctionnement, dans le projet de budget 1997, s'élèvent à 465 000 francs, le compte d'exploitation (c'est-à-dire l'ensemble des dépenses, respectivement des recettes) se monte à 1,12 million, mais avec 85 000 francs sous le poste «recherche de financement».

PHO

Information réciproque

Sur le plan interne, où en est le Centre culturel neuchâtelois? Autrement dit: quelles ont été, et quelles sont encore les conséquences de la crise qui, au printemps dernier, avait secoué l'institution? Rappel des faits (en les simplifiant): suite au rapport établi par un groupe de travail intitulé «Avenir du CCN», le directeur Jean-Marc Schenker avait été démis de ses fonctions... avant d'être réengagé un mois plus tard par ceux-là mêmes qui l'avaient licencié et qui avaient annoncé leur intention de démissionner s'il était réinvesti dans sa fonction.

«Cette crise a débouché sur une plus large implication, tant du conseil de fondation que de son bureau, dans la marche du centre», indique André Rieder, président dudit bureau. «Les deux organes se réunissent plus souvent et les différentes parties ont pour tâche de mieux s'informer les

unes les autres. C'est bien simple: depuis que nous procédons ainsi, nous découvrons des tas de choses!»

Climat passionnel

Objectif de cet effort d'information réciproque: la plus grande transparence possible. «Le climat passionnel qui a prévalu le printemps dernier, les déclarations tous azimuts et leur interprétation ont fait que tout avait dérapé, poursuit André Rieder. Or, cette affaire n'a rien rapporté au centre, au contraire. Dès lors, il s'agissait de tout faire pour que la mèche ne se rallume pas, il fallait dépassionner la situation une fois pour toute.»

Tout document engageant le conseil de fondation, désormais, doit présenter une double signature: celle du directeur, mais également celle d'un membre du bureau. Et ce à dire que Jean-Marc Schenker a été placé sous

contrôle? «Non», répond André Rieder, «ce changement de statut a pour seul but de faire travailler les gens ensemble. En fait, maintenant, le bureau et le conseil ne font que jouer leur rôle. Ils ne le remplissaient plus et pour cela, ils méritent une mauvaise note. Après 20 ans d'autonomie et avec un conseil qui s'était peu à peu transformé en béni oui-oui, la crise était inévitable. Nous y avons remédié et plus rien ne sera comme avant, quel que soit le directeur.»

Dans l'urgence

Qui, pour l'heure, s'appelle Jean-Marc Schenker, dont le réengagement porte jusqu'à juillet 1998. Et après? Planification oblige, le directeur d'un centre culturel travaille avec une année d'avance. Les deux parties ont donc tout intérêt à se déterminer ces prochains mois. «D'ici juillet, je devrais être

au clair, tant sur le plan personnel que vis-à-vis du conseil», confirme l'intéressé. Qui précise: «Le nouveau contrat avait été fait un peu dans l'urgence et il doit être affiné. Il y aura des souhaits de part et d'autre. Les discussions vont commencer dès à présent, la question centrale étant de savoir comment améliorer la nouvelle structure. Avec la différence suivante par rapport à l'année dernière: il s'agira d'un débat ouvert, alors qu'à l'époque, je n'avais pas été associé à la réflexion du groupe de travail.»

André Rieder apporte un autre élément: «Si nous avons opté pour un contrat limité dans le temps, c'est parce que les inconnues sont nombreuses. Je pense à la situation très évolutive de la culture, à la santé financière du centre, enfin à toutes les interrogations liées au nouveau théâtre.»

PHO

Val-de-Ruz Réintroduire l'écrevisse

On aimait bien les faire sauter au beurre, les écrevisses européennes. C'était facile, on en trouvait dans nos rivières. Mais le crustacé a totalement disparu des cours d'eau neuchâtelois vers le milieu du siècle. L'Association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents rêve cependant de pouvoir le réintroduire. Alors, à quand un buisson d'écrevisses?

A sa création il y a dix ans, l'Association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents (Apsa) a choisi un logo symboliquement fort, puisqu'il représente une écrevisse. Pourquoi avoir fait ce choix? Parce que le crustacé ne survit que dans un milieu exempt ou presque de pollution. Si bien qu'il colle parfaitement à la mission que poursuit l'association, à savoir redonner au Seyon un écosystème digne de ce nom. L'Apsa rêve donc de pouvoir repeupler la rivière d'écrevisses européennes. Car cet animal n'occupe plus qu'une petite place dans les mémoires. On en trouvait pourtant en abondance dans les cours d'eau de la région. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'homme a importé en masse des écrevisses américaines, dites aussi écrevisses à pattes rouges. Il croyait fermement aux vertus de ce crustacé. Mais celui-ci n'a pas traversé l'Atlantique tout seul, puisqu'il a débarqué sur le Vieux continent avec un virus inconnu jusqu'alors de ce côté-ci de l'océan. La maladie, appelée la peste de l'écrevisse, s'est alors répandue très rapidement, au point d'exterminer une grande partie des populations indigènes.

La Suisse romande et plus particulièrement le canton de Neuchâtel n'ont évidemment pas résisté au fléau. Dans ce canton, l'urbanisation et l'industrialisation ont apporté la touche finale au carnage, alors que du côté vaudois certains cours d'eau sont encore peuplés d'écrevisses d'origine européenne.

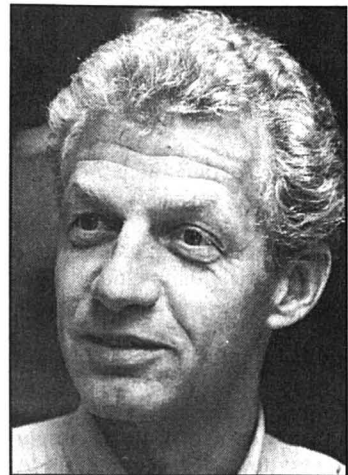
Met réservé

Le Seyon, connu pour être une des rivières les plus sales de Suisse, regorgeait pourtant d'écrevisses. Et on en raffolait. D'ailleurs, ces écrevisses ne se sont pas toujours retrouvées dans n'importe quelle assiette. A une certaine époque, la population du Val-de-Ruz n'avait pas le droit de les pêcher, pour la simple raison que l'écrevisse était un met réservé aux seigneurs de Valangin. Plus tard par contre, les spécialités aux écrevisses étaient servies partout, ou presque.

Aujourd'hui, l'Apsa souhaiterait revenir à ces temps meilleurs. Mais, l'état actuel du Seyon ne le permettrait pas. Le fond de la rivière est, par exemple, infesté de larves rouges (chironomes) qui empêchent, tout comme le manque d'oxygénation de la rivière d'ailleurs, le développement de certaines insectes dont les larves sont autant de repas pour les écrevisses.

Le rêve de l'Apsa n'est cependant pas utopique. Tant le président, Frédéric Cuche, que le vice-président, Willy Matthey, fondent par exemple beaucoup d'espoirs sur la nouvelle station d'épuration qui devrait être construite à La Rincière, en principe d'ici à la fin du siècle. Une installation qui rejettera des eaux bien plus claires que ne le fait la step actuelle. Malgré le fait que beaucoup d'eau devra donc encore couler sous les ponts avant que la pêche à la balance reprenne, l'Apsa mène un combat héroïque. Un combat qui pourrait permettre un jour aux Neuchâtelois de préparer à nouveau le très fameux buisson avec des écrevisses du Seyon. Comme pourront le faire, par exemple, leurs voisins vaudois cet été.

Philippe Racine



«Il était devenu impossible d'occuper tous les créneaux», explique Jean-Marc Schenker, directeur du Centre culturel neuchâtelois. photo a-Gresset

Arc jurassien Pierre Steulet tient bien les rênes de Radio Jura bernois

Samedi, la Société de Radio Jura bernois a mis les destinées de l'antenne régionale dans les mains de Pierre Steulet, le patron de Fréquence Jura et de RTN 2001. La raison et l'esprit «Arc jurassien» l'ont donc emporté sur la peur viscérale du nouveau canton. Le gouvernement bernois approuve.

En l'absence de deux membres du comité - le président Michel Jacot-des-combes, malade, et Annelise Vaucher, excusée -, cette assemblée réunissait dix-neuf ayant-droit au vote. Parmi eux, le conseiller d'Etat Mario Annoni, le conseiller national Walter Schmied et le député tramelot Ronald Ermatinger.

Les difficultés de RJB n'échappent plus à personne. Avec des dettes pour près de 300 000 francs, des rentrées publicitaires stagnantes, des subventions cantonales fortement réduites, l'impossibilité de compter sur les communes et une vaine recherche de fonds, la nouvelle équipe dirigeante ne pouvait que tirer un constat d'échec et donc chercher d'urgence une solution nouvelle.

Cette solution, le comité a bien vite conclu qu'elle passait par la privatisation, à savoir la création d'une société anonyme, avec entrée d'un ou de nouveaux partenaires, donc d'argent frais.

A l'assemblée, le comité présentait les deux seules solutions ayant débouché sur des projets potentiellement

concrétisables. En soulignant d'emblée sa préférence pour la solution «Fréquence Jura/RTN», certes qualifiée de «politiquement délicate», mais offrant des possibilités importantes de synergies et s'appuyant sur un exemple concret et concluant: Pierre Steulet, auteur de l'offre, est actuellement en passe d'achever la restructuration profonde et efficace de RTN 2001. Et Fréquence Jura se porte bien.

L'autre solution, intitulée «Journal du Jura/Biel-Bienne/Canal 3» et présentée par Marc Gassmann, était qualifiée de «politiquement acceptable», mais chiffonnait le comité par la présence de Canal 3, avec laquelle RJB n'entretient pas de bons rapports, par le monopole média-

tique qu'elle signifiait (journaux, TV et radio, par l'entremise de Marc Gassmann) et par la limitation des synergies possibles.

L'assemblée a opté pour la solution Steulet, ce dernier ne devenant pas actionnaire majoritaire (il détiendra 47% d'un capital de 235 000 francs), mais prenant effectivement les rênes de RJB.

L'Ofcom aussi

L'assemblée partageait l'avis exprimé par le conseiller d'Etat Mario Annoni, respectivement par l'Ofcom (Office fédéral de la communication): «Le

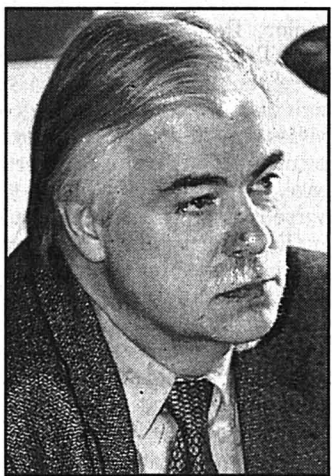
gouvernement bernois s'en remet à l'analyse du comité. La collaboration entre Fréquence Jura, RTN 2001 et RJB présente la plus grande chance de satisfaire les auditeurs et s'appuie sur la collaboration transfrontalière pratiquée déjà dans l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, l'agriculture. De surcroît, la direction de l'Ofcom met en évidence non seulement la difficulté de maintenir une radio propre au seul Jura bernois, mais encore celle de marier radiophoniquement Bienne et le Jura bernois.»

RJB continue donc d'émettre, même si ses employés travaillent aujourd'hui sans contrat. Mais Pierre Steulet envisage de leur proposer rapidement des contrats de durée limitée, portant sur la période consacrée à l'analyse fondamentale de la radio.

Quant à la publicité de RJB, elle est gérée dès aujourd'hui par Soprodu SA, la régie de Fréquence Jura. Une référence, la radio jurassienne possédant le deuxième budget publicitaire de Suisse romande.

Dominique Egger

«Trois radios, c'est possible»



Pierre Steulet, nouveau patron de RJB.
photo Leuenberger

S'il ne veut pas être considéré pour un «homme-miracle», Pierre Steulet est pourtant, incontestablement, l'un des rares professionnels des médias audiovisuels que l'on rencontre dans la région jurassienne. Son expérience à la tête de Fréquence Jura d'une part, à celle de RTN 2001 - dont il achève actuellement la profonde restructuration - d'autre part, lui permettra une analyse fouillée, censée et circonstanciée de RJB. D'ailleurs, fort de cette expérience, il affirme déjà haut et clair sa conviction que «le potentiel publicitaire de RJB a été sous-exploité jusqu'ici, même s'il est certes inférieur à ceux de RTN ou de Fréquence Jura».

Selon l'homme fort des ondes régionales, la survie des trois radios qu'il dirige désormais est possible. A condition de miser sur la proximité d'une part, d'exploiter au mieux, d'autre part, les économies d'échelle que permet le bassin de population concerné, à savoir le Jura bernois ajouté aux cantons de Neuchâtel et du Jura.

Samedi, sans préjuger de l'analyse qu'il va effectuer, Pierre Steulet affirmait sa volonté de conserver trois programmes différenciés, avec une part de réalisations communes, et si possible sans perte de personnel.

DOM



Le député Ronald Ermatinger (à gauche) et le conseiller d'Etat Mario Annoni, convaincus par la solution adoptée.
photo Leuenberger

Hôpitaux Le canton va simuler

Le gouvernement bernois vient d'envoyer en consultation la nouvelle loi sur les soins hospitaliers. Bien que jouissant de l'aval quasi unanime du parlement, ce texte suscite la controverse dans les milieux concernés. Ainsi la participation des communes pose notamment problème. La loi prévoit qu'elles prennent en charge 46 pour cent des coûts hospitaliers, alors que celles-ci préféreraient assumer un montant forfaitaire fixe. Autre pierre d'achoppement, le régime transitoire, selon lequel les communes ne pourront quitter les syndicats qu'à partir de fin 1999. Les hôpitaux voudraient rallonger ce délai, tandis que les communes souhaitent bien évidemment le raccourcir.

L'application de cette loi sera testée sous forme de simulation, dans le courant du second semestre 1997. /ats-réd

Bienne La vente n'est pas de tout repos...

Un nouveau brigandage a été commis samedi à Bienne, où le secteur de la vente n'est décidément pas de tout repos...

Il était environ 15h40, samedi, et un employé de la Migros de Madretsch s'apprêtait à déposer plusieurs cylindres contenant de l'argent dans le trésor de nuit d'une banque voisine de la place de la Croix, lorsqu'un inconnu a surgi d'un buisson, le visage partiellement masqué par un bandana. L'individu a employé l'homme et l'a entraîné en direction du restaurant Gotardo. Sur le seuil du jardin d'enfants tout proche, il a obligé sa victime à lui remettre le sac contenant l'argent, en le menaçant d'un objet indéterminé, qu'il dissimulait dans une poche.

L'employé n'a pas été blessé et l'individu s'est enfui en direction de la rue de l'Avenir, avec le sac à dos bleu et rouge, aux lanières bleues. Malgré

des recherches intensives, la police n'a pas retrouvé le fuyard.

Appel à un jeune couple

L'auteur de ce brigandage aurait une vingtaine d'années. Il est svelte et mesure environ 175 cm. Il portait une barbe de trois jours, foncée, un jeans bleu clair et une veste de bombardier foncée, bleue ou noir. Sous une casquette du genre «Roger Staub», il dissimulait son visage d'un bandana noir à motifs blancs. Il parlait en français, mais avec un accent étranger, d'origine indéterminée.

La police cantonale prie toutes les personnes ayant observé les faits de s'annoncer au tél. 344 51 11 et souligne que lui serait tout particulièrement utile le témoignage du jeune couple que l'employé avait salué peu avant l'agression. Discrétion assurée, bien entendu. /pcb-réd

Mémoire Il faut la stimuler!

Des oublis, des trous de mémoire? Il faut agir, plutôt que de s'inquiéter! Fort de cette affirmation, Pro Senectute Jura bernois organise un nouveau cours de «stimulation-mémoire», qui se déroulera sur huit semaines, chaque lundi dès le 17 février, à la salle de paroisse protestante de Tavannes.

Alice Baumgartner est responsable de ce cours destiné à toutes les personnes en âge AVS qui désirent entretenir et dynamiser leur mémoire. Les participants seront amenés à développer des stratégies directement utilisables dans la vie quotidienne et répondant à certaines de leurs difficultés. Dans un climat détendu, sans besoin d'aucune connaissance préalable, on y stimulera sa mémoire par des exercices appropriés et adaptés au rythme de chacun. Renseignements et inscriptions au tél. 481 21 20. /réd.

Avenir des communes Collaboration ou fusion?

Par sa commission juridique, l'Adij (Association pour la défense des intérêts jurassiens) propose, à la fin de ce mois, un colloque d'une demi-journée intitulé «L'avenir des communes: collaboration renforcée ou fusion?».

Considérant la réorganisation des administrations publiques et les nouvelles méthodes de gestion qu'on leur applique, les organisateurs estiment légitime de se demander quel est l'avenir des communes, confrontées à de nombreux problèmes, liés à la démultiplication des tâches et à leur complexité croissante, sans parler des questions strictement financières. La question centrale de ce séminaire sera donc de cerner si l'on s'achemine plutôt vers un renforcement de la collaboration ou carrément vers la fusion de communes.

Les intervenants à ce colloque seront Jean-Louis Sangsue, chef du Service des communes du canton du Jura, Christian Minger, du Service juridique jurassien, Giovanna Munari Paronitti, de l'Office des affaires communales du canton de Berne, Gerald Murtux, du Département des communes fribourgeoises, Antoine Grandjean, conseiller communal à Couvet, et Paul Cerf, maire de Seleute. En fin d'après-midi, Pierre Boillat, du «Quotidien Jurassien», animera une discussion générale.

DOM-SPR

Judi 27 février, de 14 h à 18 h 30, à Moutier. Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de l'ADIJ, case postale 57, 2740 Moutier, téléfax 493 41 39.

Tramelan Libre choix jugé très dangereux

La Direction bernoise de l'instruction publique (DIP) projette une modification de la loi sur l'école obligatoire, laquelle autoriserait les parents à choisir librement le lieu de scolarisation de leurs enfants pour la neuvième année obligatoire. Or le Conseil municipal de Tramelan s'est joint aux conclusions des enseignants et est donc intervenu auprès de la DIP en lui demandant de renoncer à entrer en matière sur un tel projet.

Les autorités considèrent en effet que ce soi-disant «libre choix» pourrait avoir des conséquences fâcheuses, à commen-

cer par le démantèlement des classes de neuvième année. Il estime par ailleurs qu'on risquerait d'imposer une fatigue et une perte de temps lourdes aux élèves concernés, tout en les exposant inutilement aux dangers liés à la vie urbaine. De surcroît, l'exécutif local craint une dissolution accrue de la vie de famille, doublée de coûts importants pour les parents et les communes.

Rappelons que sur une proposition des élus du Groupe Pluriel/Liste libre, le Conseil général tramelot a adopté récemment une résolution allant dans le même sens. /cmt

BRÈVES

Littérature Un poète récompensé

La Commission de littérature de langue française du canton de Berne a décidé de récompenser le poète Francis Bourquin, de Villeret, pour l'ensemble de son œuvre et pour son engagement culturel. Le prix sera remis dans le cadre du concert «Visages du monde», le 16 mars à la Collégiale de Saint-Imier, pour le 75e anniversaire du poète. /oid

Locations Des offices plus ouverts

Le Conseil exécutif propose au Parlement d'assouplir les modalités d'élection à la présidence des offices de locations. Ainsi seuls les président(e)s seraient tenus d'avoir une formation juridique, leurs suppléant(e)s n'ayant pas à remplir cette exigence. Le gouvernement répond en cela à une motion acceptée par le Grand Conseil en 1995. /oid

Bienne Beethoven en audition

Quelques élèves de la classe de piano de Rada Petkova, en études supérieures ou en classe de diplôme, au Conservatoire de Bienne, donneront demain mardi (18h30, salle 306) une audition publique dont le programme comprend trois sonates de Ludwig van Beethoven (opus 10, 13 et 11), ainsi qu'une sonate de Sergej Prokofiev (numéro 7). Entrée libre. /réd

Théâtre «La répétition ou l'amour puni»

Le Théâtre du Trèfle de Poitiers présente, le lundi 10 février prochain (20h15, Théâtre municipal de Bienne; réservations au 323 10 20), une pièce de Jean Anouilh intitulée «La répétition ou l'amour puni». Le théâtre dans le théâtre, pour cette satire de la société où Anouilh s'amuse avec la trame de «La double inconstance», de Molière. /réd

Jura-Australie Un premier échange scolaire

Du pays des kangourous où il fait 35 degrés aux pâturages boisés givrés de glace, le contraste est plutôt frappant. Lycéenne d'Australie, Laura Smith a pourtant mordu à pleines dents dans ce paradoxe en faisant le saut depuis les antipodes. Elle répondait ainsi à un séjour linguistique effectué par la Franc-Montagnarde Olivia Jobin. Un premier échange scolaire original qui devrait faire des émules...

Le nouveau canton est partie prenante au Centre des séjours à l'étranger de Genève qui met sur pied des échanges scolaires avec l'Allemagne, le Canada... C'est la première fois, à titre de test, que l'expérience était tentée avec l'Australie.

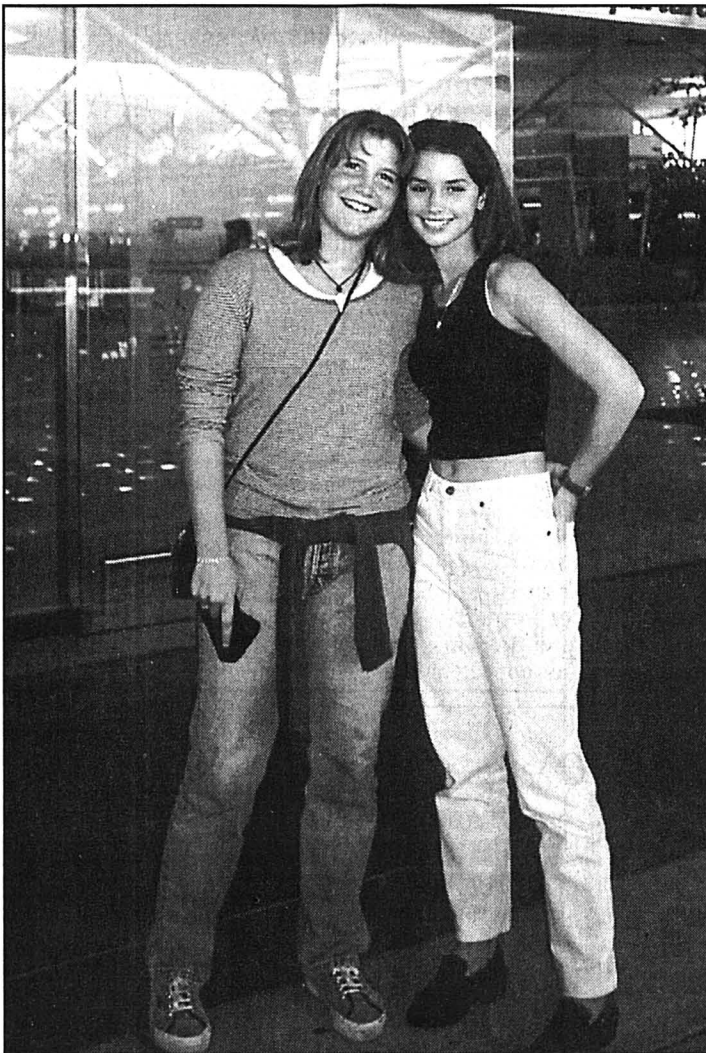
Plus «cool» et plus sévère

Le ou la lycéenne de 16 ou 17 ans qui désire adopter cette formule doit répondre à un questionnaire serré et avoir un entretien avec les organisateurs. Il s'agit en effet de dégager le profil des deux intéressés pour que cela colle. C'est ainsi qu'Olivia Jobin, de Saignelégier, s'est envolée en août dernier pour Brisbane, ville d'un million d'habitants à 1000 kilomètres de Sidney. Durant deux mois, elle va suivre pas à pas Laura Smith qui l'accueille. «Au début, je comprenais rien», avoue la Taignonne. Elle était un peu déconcertée par l'accent parti-

culier des Australiens. Puis l'oreille se fait. Intégrée à «Saint Rita's College», la Jurassienne a fait connaissance avec la rigueur de cette école où l'on porte l'uniforme. Et interdiction de porter la boucle d'oreille. Celle d'Olivia a été tolérée pour son court séjour. A cette rigueur répond par contre une ambiance décontractée, «cool», avec beaucoup moins d'heures d'école qu'en Suisse. La Jurassienne a goûté aussi à un climat tout de douceur, aux grands espaces, à une superbe nature. Sûr qu'elle pourrait y vivre. Par contre, la nourriture sortie des congélateurs ne reste pas son meilleur souvenir.

Frappée par la neige

Le premier jour de son arrivée aux Franches-Montagnes, en novembre dernier, Laura Smith s'est plantée devant la fenêtre et a longuement regardé la neige tomber. J'adore la neige. «C'est un rêve pour moi». C'est la première fois qu'elle voyait cela. Avant de suivre les cours au Gymnase à la Chaux-de-Fonds où elle a apprécié l'accueil chaleureux qu'on lui a réservé. Ce qui l'a frappée, c'est cette liberté dont disposent les lycéens. Il n'y pas d'uniformes. C'est la mixité à l'école. Après la classe, on va prendre un pot au pub, impensable en Australie (on ne peut entrer dans un établissement public avant 18 ans), on tire des cigarettes... L'Australienne a aussi découvert la cuisine du pays, goûté



Laura Smith, l'Australienne et Olivia Jobin, la Franc-Montagnarde. photo sp

bien sûr au fromage et au chocolat. Elle qui rêve de devenir présentatrice à la TV est répartie pleine d'images dans la

tête... Avec en plus, une nouvelle amie au pays des Taigons.

Michel Gogniat

Delémont Dix mille lapins en concours

Comme des vedettes, les champions de chaque race posent pour la postérité devant les photographes et sont immortalisés dans un film vidéo. Avant d'être remis dans leur clapier qui est bouclé solidement par un cadenas. Ce sont les 37 rois du week-end, ceux qui ont tiré leur oreille du jeu parmi 5000 prétendants.

Voilà trois ans que l'Association jurassienne d'ornithologie prépare l'événement. Et c'est la seconde fois, après Lausanne en 1970, que la Romandie accueille l'exposition suisse de lapins mâles. C'est la première fois aussi que cette exposition se déroule sous tente, 2700 m² de toile au total.

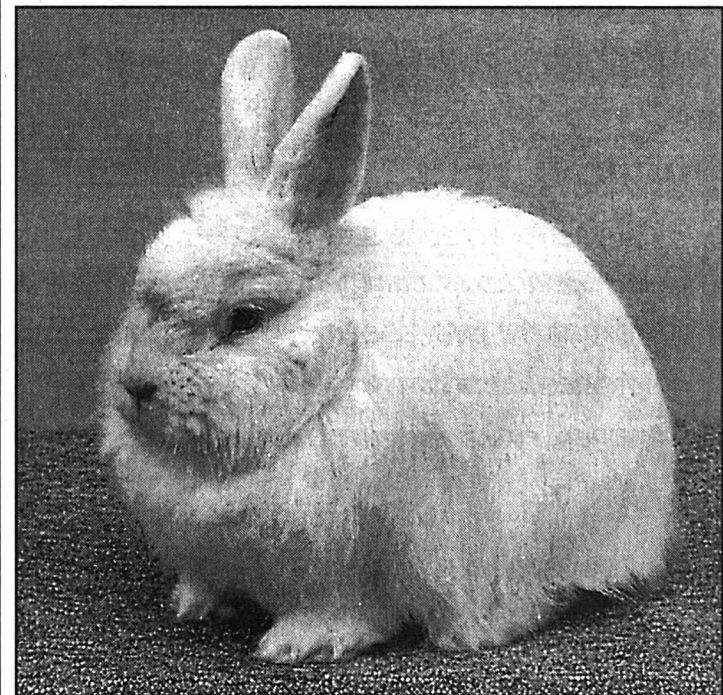
Par cars entiers

L'organisation a été parfaite. Aux stands d'habits de poils et de peluches répondaient les démonstrations de boucher, des défilés de mode en peaux de lapin évidemment, des concours... Mais la vedette du jour était bien sûr en cage. Et c'est par cars entiers qu'on est venu de toute la Suisse, mais surtout de Suisse alémanique, à Delémont pour les admirer, une faune très particulière et très variée. Le vendredi, une soixantaine de juges avaient examiné 5000 Jeannots pour désigner les champions de 39 races (le néo-zélandais rouge et le bélier nain sont en voie d'admission). Les Alémaniques ont quasi tout raflé.

Trente-neuf champions

Nains de couleur: Hansjörg Giger (Flawil), Hermelin: Paul Studer (Brittnau). Bélier nain: Käthi Schmutz (Aefligen).

MGO



L'un des champions pose pour la postérité. photo Gogniat

BREVES

Les Bois Recensement

A fin 1996, Les Bois comptait 1033 habitants, 500 femmes et 533 hommes. Les 94 hôtes étrangers proviennent de 17 pays. Un tiers sont de France, 15 d'Espagne, 10 de Yougoslavie... Les enfants sont au nombre de 281. Les retraités quant à eux sont 189. Dix naissances et 12 décès ont été enregistrés. La moyenne d'âge est de 37 ans. Les quatre citoyens les plus âgés de 88, 93, 94 et 103 ans sont des hommes. DMJ

SPSAS Nouveaux membres

La section jurassienne de la SPSAS (Société des peintres, sculpteurs, architectes et artistes visuels suisses) informe que son jury se réunira en mars pour examiner l'admission de nouveaux membres. Un membre du comité central complètera le jury jurassien. Le délai de demande d'admission est fixé au 20 février. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Georges Pélégry au CCRD à Delémont (422 50 22). MGO

Rétrospective René Fendt

La galerie Carzaniga et Ucker à Bâle met sur pied du 6 au 15 février une rétrospective de René Fendt. Le vernissage se déroulera le jeudi 6 février. René Fendt, qui est décédé au Cerlatez en 1995, avait passablement voyagé avant de se fixer aux Franches-Montagnes. Son œuvre s'inspire notamment du Pop Art. Sur le Haut-Plateau, il avait développé une peinture plus intimiste. MGO

Fête de la montgolfière A travers l'objectif

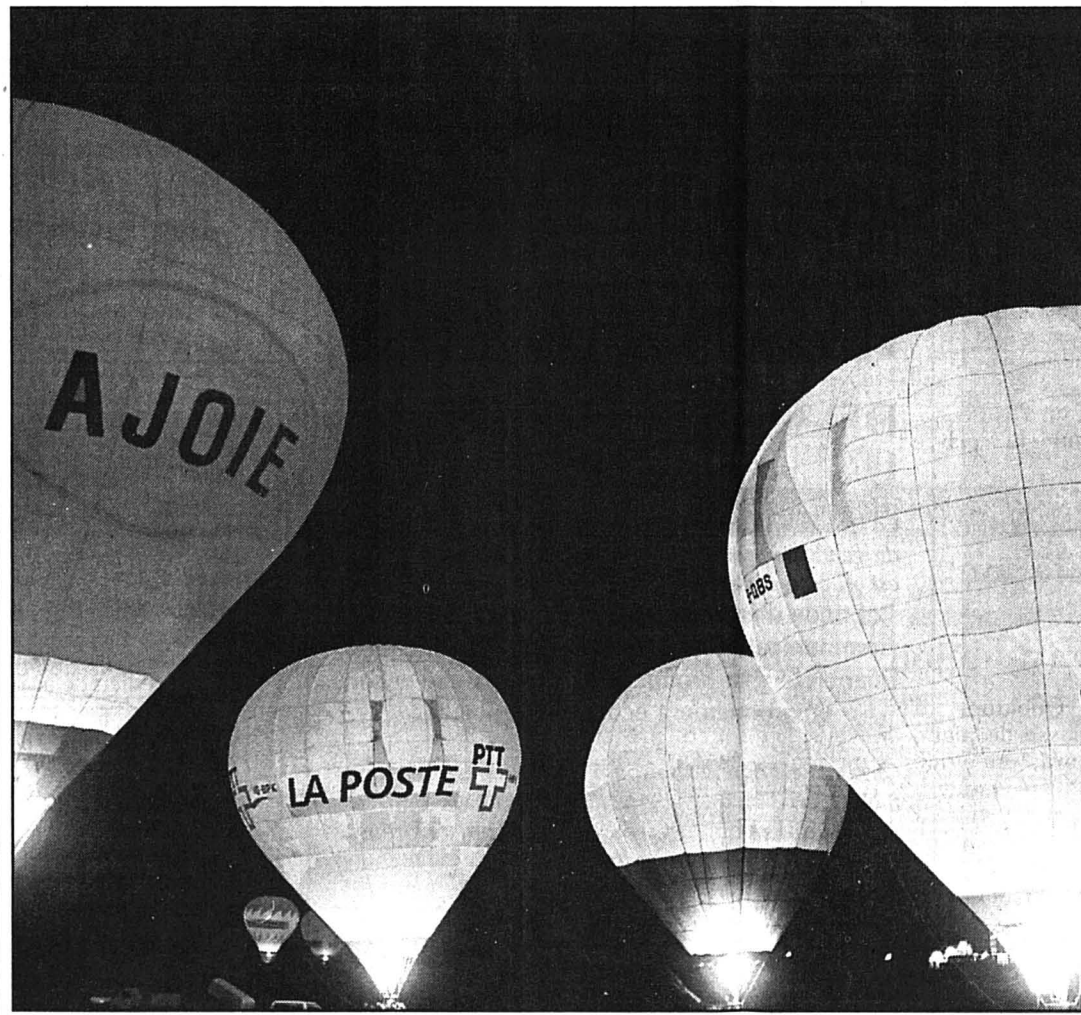
En automne dernier, la troisième Fête de la montgolfière, dans un superbe ciel bleu, a été un nouveau régal pour les yeux. Et pour les objectifs qui s'en sont donné à cœur joie. Les meilleurs prises de vue de cette rencontre ont fait l'objet d'un concours. Une trentaine de photographies primées sont accrochées au Centre de Loisirs de Saignelégier jusqu'au 16 février.

Ce sont une centaine de photos que le jury, conduit par Ma-

thias Flück de Reconvilier, a dû sélectionner. Des régionaux mais aussi des amateurs de toute la Suisse. La qualité technique et artistique, le cadrage et l'émotion dégagée par le sujet ainsi que l'originalité étaient autant de critères de choix. Comme le dit le président de cette Fête, Jean-Claude Rossinelli, il n'est pas aisé de saisir une émotion par l'image tant le sujet change vite. Voici les trois premiers lauréats primés et classés en trois catégories.

Classement

«Montgolfières»: 1. Sula Schori (Liebefeld) 2. Marie-Agnès Theurillat (Les Breuleux), 3. François Ducommun (Les Breuleux). «Public et animations»: 1. Walter Winkler (Thoune) 2. Jean-Pierre Bilat (Renens) 3. Jean-Pierre Bilat (Renens). «Panoramique»: une seule photo: Christian et Véronique Vaucher-Brulhardt (Delémont). Coup de cœur du jury: Yvette Paratte (Les Bois). MGO



Une photo de Jean-Pierre Bilat de Renens illustrant le gonflage de nuit. photo sp

Réformes Budget adopté à Saignelégier

La trentaine de membres formant l'Assemblée de l'Eglise réformée du Jura se sont réunis samedi dernier à Saignelégier en séance extraordinaire et sous la présidence d'Alfred Oberli, de Saignelégier.

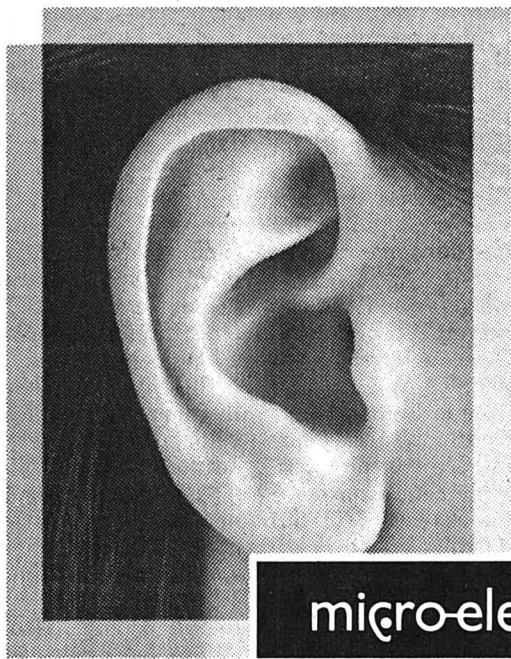
On se souvient qu'en décembre dernier à Porrentruy, cette assemblée avait renvoyé toute décision au sujet de son budget, attendant la position du Parlement jurassien sur le taux d'imposition. En effet, les protestants ne peuvent être traités de la même manière que les catholiques (ces derniers en conviennent) pour ce qui touche le soutien de l'Etat. Les protestants n'ont que trois paroisses pour supporter les charges alors que les catholiques peuvent se les partager

sur une soixantaine de paroisses.

Le Parlement jurassien a fixé le taux de charges subventionnables à 58,75% (l'Etat espère en quatre ans réduire ce taux à 50% par mesures d'économie). L'Assemblée réformée a donc pu adopter son budget qui roule sur 1,538 million (792 000 francs de subventions). Le déficit est de 31 000 francs.

Il serait plus conséquent si un pasteur était en poste à Courrendlin. A ce jour, on dénombre six postes et demi de pasteurs dans le Jura. L'Assemblée a ensuite adopté en première lecture sur les ecclésiastiques, ordonnance qu'il convenait d'actualiser, ne serait-ce qu'avec l'arrivée des diacres et autres animateurs... MGO

EXPOSITION du 3 au 8 février



micro-electric

L'oreille un miracle de la nature.

Cette exposition est mise sur pied avec des acousticiens et des experts en audition de la CNA. Elle démontrera aux jeunes et aux moins jeunes, que notre qualité de vie dépend aussi d'une bonne qualité d'audition. Vous pourrez découvrir comment les sons sont perçus, ce que sont les ondes sonores et comment fonctionne notre ouïe. De manière divertissante, un test vous démontrera comment les dommages de l'ouïe influencent notre perception de la musique en autre.

CONCOURS

Une montre
à gagner
par jour !

dans la ville
dans la vie

METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS



SOCIÉTÉ DES PATRONS
BOULANGERS-PÂTISSIERS
DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Le pain de l'artisan

Ce mois en promotion...

Produits à la friture

132-798886



BOULANGERIE-PÂTISSERIE

F. Tschannen

Charrière 57
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 41 82

SUCCURSALE DE RENAN,
tél. 032/963 14 44

Boulangerie-Pâtisserie
Confiserie

Achini

Tél. 032/931 12 77, Temple 1, Le Locle

LA CHAUX-DE-FONDS



J.P. Freyburger

LE LOCLE



Boulangerie-Pâtisserie
Confiserie

F. KOLLY

Daniel-JeanRichard 22
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 09 66



Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie

AU CŒUR DE FRANCE

G. Meyer
Promenade 19
Tél. 032/968 27 96
La Chaux-de-Fonds
Spécialités: Truffes

"LA BOUTIQUE DU BON PAIN"



Boulangerie Pâtisserie

Fam. J-P Bovay

Rue de la Balance 5
La Chaux-de-Fonds



B. Scherrer

Marie-Anne-Calame 15 Gentianes 40

Le Locle

Tél. 032/931 12 81

La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/913 45 55

SPECIAL
SUISSE ROMANDE

AU DÉPART DE GENÈVE:

PÂQUES

AU SOLEIL

DE LA

FLORIDE

18-37005

NOUS VOUS PROPOSONS

6 PROGRAMMES DIFFÉRENTS DE

9, 12 et 15 JOURS

PAR VOLS

IBERIA

BRITISH AIRWAYS

AIR FRANCE

DE FS 1850.- À FS 2650.-

INCLUANT: VOLS, VOITURE DE LOCATION ET HÔTELS !!

RÉDUCTIONS POUR ENFANTS 2 - 11 ANS ET JEUNES 12 - 24 ANS

Renseignements, programmes
détaillés et inscriptions auprès
de votre agence habituelle Tél. 022/798 77 22
ou chez

all travel

6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt. Saconnex)

ENSEIGNEMENT

MANAGEMENT ET ORGANISATION DE PME

DEVENEZ
UN MANAGER EFFICACE

Ce cours, qui permet d'exercer un emploi de cadre dirigeant au sein d'une PME ou d'un centre de profit, est articulé autour des branches principales suivantes: Politique d'entreprise - Ressources humaines - Communication et management - Planification financière - La productivité - Le marché et son environnement économique - etc ...

Ce cours est donné à raison d'une soirée par semaine, à NEUCHÂTEL, à LAUSANNE et à GENEVE. A l'issue du cours, les participants qui ont réussi l'examen reçoivent un diplôme.

CEFCO
Centre Formations
Commerciales

Av. Cécil 2, CP 190
1000 Lausanne 9

021 / 311 77 78

241-79592

Entreprise de charpente, couverture,
ferblanterie cherche

**Ferblantier-couvreur
charpentier**

Tél. 032/853 61 18

28-73235

FOYER

Nous cherchons pour le 18 août 1997



**UN(E) APPRENTI(E)
en ménage collectif**

HANDICAP

CFC obtenu en deux ans.

Les offres sont à adresser par écrit jusqu'au 15 février 1997 à la Direction du Foyer, rue des Moulins 22, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-1716

Garage de la place cherche

vendeur auto confirmé

capable de travailler de manière indépendante et d'assumer la promotion de son produit. Bonnes possibilités de gain et important portefeuille clients à disposition.

Faire offre sous chiffre C 132-1693 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

132-1693

DIVERS

SOL

HEIMO & FILS SA

Maîtrise Fédérale

Parquets • Tapis • Plastiques
Stores • pose et entretien

Facilités de nettoyage

Hygiène

Beauté naturelle
Mise en valeur
de vos meubles

Pour cela il vous suffit de faire poncer, imprégner vos parquets par le spécialiste



Rue du Parc 9 • La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/968 16 24

132-1592

En faveur de la population
de montagne



L'Aide suisse
aux
montagnards

Demandez notre bulletin
de versement
Téléphone 01/710 88 33

OFFRES D'EMPLOI

Vous, OK, et personne d'autre

Vous êtes

Serrurier

Monteur en chauffage
Installateur sanitaire

Actuellement sans emploi.
Contactez Pascal Guisolan.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 032/913 04 04

Une société horlogère
de réputation internationale
de la région souhaite
engager une

**assistante de
direction trilingue**

fr./angl./all.

Vous avez le sens des responsabilités et de l'organisation. Vous êtes autonome, polyvalente, communicatrice et connaissez Word et Excel? Une solide expérience professionnelle, de bonne présentation, vous avez entre 30 et 45 ans?

Alors appelez Mme Galliker ou envoyez-lui votre dossier complet au plus vite.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 032/913 04 04

Pakistan Les élections anticipées devraient sourire aux islamistes

Depuis le rétablissement de la démocratie en 1988, le Pakistan n'a jamais réussi à se doter d'un gouvernement stable, peut-être parce qu'il a toujours cherché à s'ériger en rempart contre la montée de l'intégrisme musulman. Mais cette fois, il y a toutes les chances (ou tous les risques, cela dépend de quel côté on se place) pour que les élections législatives anticipées d'aujourd'hui profitent aux islamistes et que le pays bascule dans la confusion la plus absolue.

Jacky Nussbaum

Toutes les conditions semblent réunies (destitution de Benazir Bhutto au début du mois de novembre 1996, classe politique largement discréditée, exacerbation des tensions ethniques, détérioration du climat politico-économique, hostilité de l'armée au gouvernement) pour que sonne l'heure de la Ligue musulmane pakistanaise de l'ancien premier ministre Nawaz Sharif (lui aussi destitué) ou des intégristes du Jamat-e-Islami.

BB face à la fronde fondamentaliste

Emmenés par Quazi Hussein Ahmed, les militants du Jamat-e-Islami, le grand parti fondamentaliste pakistanaise, sont d'ailleurs à l'origine de la fronde déclenchée dès le mois d'octobre dernier contre l'ancien premier ministre, Benazir Bhutto, plus connue dans son pays sous les initiales de BB.

Ils avaient tenté alors de marcher sur la capitale et d'y assiéger le Parlement pour obliger «la vierge en culotte de fer» (ainsi peu obligeamment surnommée par Salman Rushdie, l'auteur des «Versets sataniques») à démissionner.

Prévenue la veille, Benazir Bhutto avait fait donner les forces de l'ordre et procéder à l'arrestation des têtes pensantes de ces militants fanatiques qui comptaient marcher sur Islamabad «avec des kalachnikovs sous leur Coran». Des troubles éclatèrent à Rawalpindi, Karachi, Lahore. L'agitation sociale avait commencé. La Ligue musulmane pakistanaise de l'ancien premier ministre Nawaz Sharif (principal parti d'opposition à la formation de Bhutto, le Parti du peuple pakistanaise, PPP) se chargea de l'entretenir.

Appels à la grève générale

Etant parvenue à réunir les treize partis d'opposition dans une alliance hétéroclite «pour sauver le Pakistan», la Ligue musulmane multiplia les appels à la grève générale pour protester contre la dégradation de la situation économique, dénoncer la mauvaise gestion du gouvernement et accuser BB de cautionner la corruption. Sous pression du Fonds monétaire international, le gouvernement s'était en effet vu contraint d'adopter un budget d'austérité, de dévaluer la roupie de 8% et de lever de nouveaux impôts.

La situation ne fit que se dégrader (grèves à répétition et incessants débrayages qui

n'ont fait qu'affaiblir une économie déjà soumise à rude épreuve) jusqu'à la nuit du 4 au 5 novembre, lorsque le président Farouk Ahmed Leghari prit la décision de démettre Benazir Bhutto de ses fonctions, de dissoudre l'Assemblée nationale, de nommer en Marej Khaled (membre du PPP) un premier ministre par intérim et de fixer les nouvelles élections au lundi 3 février 1997.

Benazir chassée comme une malpropre

Le chef de l'Etat n'eut pas de mots assez durs pour chasser son premier ministre, l'accusant de «népotisme, de corruption et de violation répétée de la loi». «Des milliers de personnes sont mortes» sous le gouvernement Bhutto, avait également ajouté le président de la République, faisant référence à la répression déclenchée par la police et les forces paramilitaires contre le mouvement des Pakistanais d'origine indienne rêvant à une autonomie de Karachi, la capitale économique, qu'ils considéraient comme «leur» ville.

Pour Benazir Bhutto, déjà limogée en 1990 après vingt mois passés à la tête du gouvernement, l'histoire ne faisait que se répéter. On a dit de cette femme, dont la beauté a fasciné l'Occident et qui fut à nouveau nommée premier ministre en octobre 1993 après la victoire du PPP aux élections législatives face à la Ligue musulmane pakistanaise de Nawaz Sharif (lui aussi destitué le 18 avril 1993), qu'elle n'avait fait que payer les pots cassés et l'exa-



Benazir Bhutto lors d'un récent meeting électoral.

photo Keystone-epa

cerbation des tensions dans son pays.

Cohésion du pays en jeu

Or, cela faisait longtemps que de voir le Pakistan dirigé par une femme dérangeait souverainement le Jamat-e-Islami, le parti islamiste qui milite pour l'introduction de la loi coranique. Puisqu'ils sont parvenus à évincer l'empêcheuse de prier en paix avant la fin de son mandat, la voie ne semble-t-elle pas toute grande ouverte aux fondamentalistes musulmans, même si extrémistes sunnites et chiites ne cessent de se déchirer, comme en témoigne la bombe

placée contre deux dirigeants sunnites qui a fait seize morts à Lahore le 18 janvier dernier? Cette bataille pour le pouvoir entre factions religieuses et politiques risque même d'atteindre un point où la cohésion du pays sera remise en cause.

Sera-ce pour aujourd'hui? Quazi Hussein Ahmed s'est montré on ne peut plus explicite: «Je ne donne guère plus de cinq ans à cette classe de féodaux contrôlant le pays pour disparaître. La révolution islamique a commencé. Mais une révolution en douceur, respectant les principes de la démocratie, pas du tout

une révolution à l'iranienne. Pour cela, il faut que des politiciens honnêtes reviennent aux affaires, sinon les Pakistanais basculeront dans l'extrémisme».

Talibans anxieux

Les talibans afghans, quant à eux, ne seront pas les moins anxieux d'attendre l'issue du scrutin d'aujourd'hui. Car, derrière la rapide poussée qui a permis aux «étudiants en théologie» de devenir les nouveaux maîtres de Kaboul, se profile l'ombre du Pakistan qui, malgré ses dénégations, a apporté le coup de pouce militaire nécessaire. JNU

Benazir, héritière d'une dynastie marquée par le pouvoir et la mort

L'histoire du clan Bhutto est indissociable de celle du Pakistan, mais c'est également celle d'une famille marquée par le pouvoir, la violence et la mort.

Le père, l'ancien premier ministre Zulfikar Ali, fut renversé en 1977 et pendu en 1979 par le général-dictateur Zia ul-Haq, lequel devait périr dans un accident d'avion le 17 août 1988. C'est le 1er décembre de la même année que Benazir Bhutto devenait officiellement premier ministre pour la première fois. Auparavant, un de ses frères, Shahnawaz, était mort mystérieusement, empoisonné dans un hôtel de Cannes en 1985. Le cadet, Murtaza, a été tué le 20 septembre 1996 dans une fusillade avec la police à Karachi. La mère de Benazir, Nusrat, accusa aussitôt sa fille d'avoir fait exécuter son frère.

Un frère comme adversaire

Murtaza, revenu au Pakistan en 1993 après seize ans d'exil en Afghanistan et en Syrie, avait fondé un parti dissident de celui du clan familial et, par conséquent, était devenu un adversaire politique de sa sœur. D'ailleurs, en 1994, il avait publiquement accusé le gouvernement de celle-ci d'avoir empoché plus de 100 millions de commission lors de l'achat par le Pakistan de trois sous-marins français «Agosta 90B» pour un montant de plus d'un milliard de francs.

Certains militants du PPP s'en sont souvenus et ont accusé le mari de Benazir, Asif Zardari, d'avoir sinon orches-



Toujours battante, Benazir Bhutto est menacée d'une enquête qui pourrait bien la précipiter de son piédestal.

photo Keystone-ep

tré, du moins été impliqué dans l'assassinat de son beau-frère. Asif Zardari, un play-boy qui lui a tout de même fait trois enfants et dont elle est, paraît-il, éperdument amoureuse, est peut-être en définitive celui qui a ruiné la carrière de BB.

A Islamabad, rapportait ré-

comment dans le journal «Le Monde» Bruno Philip, il ne semble être un secret pour personne que Zardari est le «Monsieur 10%», celui sans lequel aucun contrat avec une entreprise étrangère ne peut être signé. En échange, évidemment, des pots de vin adéquats. Ce n'est d'ailleurs pas

pour rien qu'Asif Zardari a passé 27 mois en prison jusqu'en février 1993 sous l'inculpation d'extorsion de fonds et de corruption. Il avait été relâché au moment où sa femme, alors âgée de 40 ans, donnait naissance à son troisième enfant (une fille) dans une clinique londonienne.

Or, en nommant juste avant d'être destituée son mari ministre de l'Investissement, Benazir Bhutto avait voulu défier ses détracteurs, comme si elle se moquait des rumeurs circulant sur celui-ci. L'achat d'un gigantesque palais en Angleterre (BB est diplômée d'Oxford, ce qui explique les liens qu'elle a toujours conservés avec le Royaume Uni) par la famille Bhutto n'avait fait que renforcer les soupçons de tous ceux qui doutaient de la probité du chef du gouvernement.

Benazir en résidence surveillée

«Que l'on commence à enquêter sur moi. Je n'ai pas peur, je préfère les prisons aux palaces», claironnait encore Benazir à l'Assemblée nationale lors de la proposition d'un amendement destiné à lutter contre la corruption.

BB s'en doutait-elle déjà? En tout cas, elle ne pensait pas si bien dire, puisque les accusations lancées par le président Leghari lors de son limogeage risquent bien de déboucher sur une action en justice et une condamnation.

En attendant, Benazir est virtuellement en résidence surveillée à Islamabad, tandis que son mari est retenu dans un bâtiment de l'armée, à Lahore. JNU

Destins de femmes de choc

Comment cette région du sous-continent indien où le statut social des femmes est parfois proche de l'esclavage et où les intégrismes religieux contestent l'émancipation féminine a-t-elle pu produire autant de politiciennes de choc?

L'Inde a vécu près de vingt ans sous la poigne d'Indira Gandhi, assassinée par les sikhs en 1984. En 1969, le Sri Lanka avait élu la première femme premier ministre du monde, Sirima Bandaranaike. Sa fille, Chandrika Kumaratunga devait à son tour prendre la tête du gouvernement sri-lankais en août 1994. Il y eut aussi Khaleda Zia au Bangladesh, et Aung San Suu Kyi, privée de pouvoir en Birmanie et assignée à résidence par la junte de Rangoon.

Péripiétés sanglantes

Ces femmes ont plusieurs points communs: toutes sont filles ou veuves de dirigeants éliminés dans leur pays; toutes ont eu une vie parsemée de péripiétés sanglantes et une famille prête à s'entre-déchirer; toutes ont été élues sur des programmes de gauche ou des promesses de réformes sociales, alors que toutes étaient issues de l'élite plutôt fortunée de leurs pays respectifs. De plus, Chandrika Kumaratunga comme Benazir Bhutto ont dû défier leur mère au cours de leur existence pour être en mesure de poursuivre leur parcours politique.

Au Sri Lanka, Sirima Bandaranaike prolongea de deux ans son mandat sans consul-

ter les électeurs et réprima dans le sang en 1970 une tentative d'insurrection des jeunes. Possessive, elle couvrait son fils, qu'elle destinait à sa succession. Chandrika Kumaratunga se révolta et créa un parti dissident avec son mari, lequel fut assassiné sous ses yeux et ceux de ses enfants par des tueurs d'extrême droite en 1988.

Au Pakistan, la bégum Nusrat Bhutto s'était vu léguer la présidence à vie du PPP par son mari peu avant sa pendaison en 1979. Mme Bhutto mère avait été nommée ministre sans portefeuille avec vocation à la succession «en cas de malheur» lors du premier mandat de sa fille.

Rivalité mère-fille

Or, le 5 décembre 1993, Benazir convoqua secrètement le comité exécutif du PPP pour se faire nommer seule présidente de cette formation, évincant ainsi sa mère d'une présidence partagée jusqu'alors avec plus ou moins bonne grâce. A cette occasion, Benazir avait invoqué que la légitimité familiale était une chose, mais que celle qu'elle avait conquise à travers deux victoires électorales en 1988 et 1993 en était une autre!

C'est de là que date l'inimitié entre les deux femmes et qui fit prendre parti à Mme Bhutto mère pour son fils Murtaza. Selon elle, c'était le fils et non la fille, qui devait recueillir l'héritage du père.

Mais Murtaza avait-il le «calibre» suffisant pour devenir premier ministre? On ne le saura jamais, puisqu'il fut assassiné le 20 septembre dernier à Karachi. JNU

Corse Retour de flamme

Le «canal historique» du Front de libération nationale de la Corse (FLNC) a revendiqué hier une cinquantaine d'attentats à l'explosif. Ceux-ci ont été commis presque simultanément, peu avant l'aube, sur tout le territoire de l'île. Dans sa revendication, le FLNC-Canal historique s'est dit «trahi par l'Etat français».

Le message de revendication a été transmis aux médias locaux, qui l'ont authentifié. Dans un long communiqué de plusieurs pages, le FLNC-Canal historique déclare notamment que «l'avenir est à la lutte». Il dénonce aussi la position du FLNC-Canal habituel, mouvement rival, qui a annoncé mercredi dernier son renoncement à la violence et son autodissolution.

Au sein du FLNC, le Canal historique et le Canal habituel sont issus de la scission du Front de libération nationale de la Corse (FLNC), mouvement unique au départ, fondé en 1976. Le FLNC-Canal historique constitue le bras armé clandestin du mouvement A Cuncolta Naziunalista, mouvement légal et toléré par les autorités.

Cinquante-six attentats

Au cours de la «nuit bleue» de dimanche, 43 attentats ont été recensés en Haute-Corse, dont 15 dans la seule ville de Bastia. Ces actions avaient pour cible des établissements bancaires, des édifices publics, des perceptions, bureaux de poste, locaux d'EDF ou de France Télécom. Personne n'a été blessé. Le FLNC-Canal historique a également revendiqué l'attentat qui a visé jeudi un bureau de poste à Nice.

En Corse-du-Sud, la «nuit bleue» a été marquée par 13 attentats à Porto Vecchio, Propriano, Bonifacio, Sartène, Porticcio et Sarola Carotino. Selon les observateurs, le FLNC-Canal historique entendait ainsi signifier que la fin de la lutte armée n'est pas à l'ordre du jour en Corse, malgré la dissolution du FLNC-Canal habituel.

Le Canal historique veut également démontrer que ses forces restent intactes après l'incarcération de François Santoni, secrétaire national du mouvement légal A Cuncolta, et de Jean-Michel Rossi, rédacteur en chef de l'hebdomadaire du mouvement, «U Ribombu» (Le rebelle). Les deux hommes sont impliqués respectivement dans une tentative d'extorsion de fonds et le mitraillage d'un hôtel. Le FLNC-Canal historique a revendiqué 150 attentats sur l'île et onze sur le continent depuis septembre dernier. /afp-reuter

Moscou Entente cordiale entre Eltsine et Chirac

Amitié et franchise: telle a été la tonalité de la rencontre entre Jacques Chirac et Boris Eltsine hier après-midi dans les environs de Moscou, des entretiens qui ont permis au président français d'exprimer l'espoir d'un accord d'ici à l'été avec la Russie sur l'élargissement de l'Otan.

Jacques Chirac, premier chef d'Etat étranger à rencontrer Boris Eltsine depuis son hospitalisation en janvier pour une double pneumonie, a paru agacé par les questions des journalistes sur l'état de santé de son hôte, sur les éventuelles difficultés de ce dernier à marcher, à parler ou à suivre la conversation. «Je n'ai rien trouvé de cela dans le comportement du président Eltsine», a répliqué sèchement le président français lors d'une conférence de presse à l'aéroport Vnoukovo-2 de Moscou à l'issue de sa visite.

«J'ai été très impressionné par son rétablissement rapide après une opération très difficile. Je connais le président Eltsine depuis longtemps et je l'ai trouvé dans la même forme que d'habitude», a-t-il ajouté.

Le président Chirac s'est par ailleurs montré confiant sur la conclusion avant l'été d'un accord entre l'Otan et la Russie sur l'élargissement de l'Alliance atlantique à plusieurs pays d'Europe centrale. Moscou s'oppose à cet élargissement, que l'Otan a pourtant l'intention de concrétiser lors d'un sommet à Madrid en



Jacques Chirac s'est dit «très impressionné» par le rétablissement «rapide» du président russe. photo AP

juillet et au cours duquel seront annoncés les noms des nouveaux membres.

Avant que le chef de l'Etat français ne s'envole pour Paris, le porte-parole du président russe Sergueï Iastrzhembski a annoncé que Jacques Chirac avait accepté l'invitation de Boris Eltsine

pour un sommet à Moscou du 25 au 27 septembre.

Le président russe, qui a eu 66 ans samedi, n'a pas tenu de conférence de presse. La chaîne de télévision France 2 a été autorisée à filmer quelques moments de la rencontre. Les entretiens entre les deux hommes dans la rési-

dence gouvernementale de Novo-Ogarievo, une ancienne datcha de nobles russes datant du XIXe siècle et située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Moscou, ont duré trois heures: une discussion d'une heure et quart, suivie d'un déjeuner de travail d'une heure trois quarts. /ap

Proche-Orient Une ouverture entrevue au Forum de Davos

Israéliens et Palestiniens reprendront leurs négociations jeudi avec «un grand sentiment d'espoir» de parvenir à terme à un accord général de paix au Proche-Orient, a déclaré hier Benjamin Nétanyahou à l'issue d'une rencontre avec Yasser Arafat, en marge du Forum international de Davos.

Après son entretien avec Yasser Arafat, le premier ministre israélien a annoncé que les deux hommes pourraient se retrouver jeudi à Erez, à la frontière entre Israël et la bande de Gaza.

Benjamin Nétanyahou a également manifesté son espoir d'entamer prochainement des négociations de paix

avec le président syrien Hafez el-Assad.

«Il y a certainement un grand sentiment d'espoir», a dit Benjamin Nétanyahou. «L'espoir ne signifie pas qu'il n'y a plus aucun problème (mais) je suis persuadé à cause des discussions d'aujourd'hui et pour d'autres raisons que nous parviendrons à surmonter les obstacles et à effectivement conclure la paix.»

«Nouveau départ»

Pour M. Nétanyahou, ses entretiens avec Yasser Arafat et Hosni Moubarak marquent «une nouvelle attitude, peut-être un nouveau départ» dans le processus de paix.

Dans son intervention devant le forum, Yasser Arafat a

mis en avant les difficultés économiques de la population palestinienne. «Est-ce une paix juste?», a-t-il lancé, expliquant que les mesures de sécurité limitant le nombre des Palestiniens autorisés à venir travailler en Israël coûtaient 7 millions de dollars (environ 9 millions de francs suisses) par jour à ses compatriotes.

Répondant indirectement aux propos de M. Arafat, Benjamin Nétanyahou, qui s'exprimait après le leader palestinien, a affirmé que son gouvernement allait continuer à augmenter le nombre de travailleurs palestiniens autorisés à franchir la frontière.

Mais il a souligné que les Israéliens aussi avaient souffert de l'absence de paix, et qu'une «paix sans sécurité ne

pourrait durer». Jeudi, MM. Arafat et Nétanyahou discuteront de la constitution d'équipes de négociateurs pour résoudre les questions en suspens du processus de paix. Et notamment la création d'un aéroport et d'un port à Gaza, l'établissement d'un «couloir» entre Gaza et la Cisjordanie.

Tout aussi satisfait de son entretien avec le Raïs égyptien, M. Nétanyahou a jugé avoir «le même point de vue» que son interlocuteur sur la paix au Proche-Orient.

Estimant que l'Egypte et Israël étaient les «pierres angulaires de la paix» dans la région, le premier ministre israélien a affirmé sa confiance quant à la reprise prochaine du dialogue avec la Syrie. /ap

Vitrolles Le FN loin en tête

L'extrême droite a largement dominé hier l'élection municipale de Vitrolles, près de Marseille. Le Front national (FN) a remporté, selon des résultats partiels, 47,27% des voix au premier tour. Un second tour aura lieu dimanche prochain.

Selon le bureau centralisateur des résultats, Catherine Mégret, l'épouse du bras droit de Jean-Marie Le Pen, devançait largement le maire socialiste sortant Jean-Jacques Anglade (36,73%) et le candidat de la droite libérale RPR-UDF Roger Guichard (16%).

Catherine Mégret améliore de quatre points le score que son mari avait obtenu au premier tour du scrutin de 1995, qui avait été annulé. Bruno Mégret avait été finalement devancé de 353 voix seulement par Jean-Jacques Anglade, maire de Vitrolles depuis 1983.

L'élection à Vitrolles, une ville de 40.000 habitants proche de Marseille, constitue un scrutin-test pour le Front national. Bruno Mégret compte sur l'élection de sa femme Catherine pour conforter ses propres ambitions nationales. Il veut aussi étendre la mainmise de l'extrême droite sur une région où elle dirige déjà le grand port de Toulon (167.000 habitants), Orange dans la vallée du Rhône, et Marignane, au voisinage de Vitrolles.

Bruno Mégret lui-même est inéligible pour un an, en raison d'un dépassement du plafond des dépenses électorales, partiellement à l'origine de l'annulation du scrutin de 1995. Toutefois, sa femme n'a cessé tout au long de la campagne de laisser entendre que c'est bien son mari qui gouvernerait la ville en cas de victoire: «Par ma candidature, je veux représenter mon mari, en aucun cas le remplacer», répétait-elle notamment.

Vers une élection triangulaire

Soulignant l'enjeu du scrutin, le dirigeant des socialistes français, Lionel Jospin, a appelé «toutes celles et tous ceux qui sont attachés à l'idée de démocratie» à «faire barrage à la liste d'extrême droite». Jean-Jacques Anglade semble toutefois mal parti: le troisième homme de l'élection, le candidat de la droite libérale Roger Guichard, a annoncé son intention de se maintenir au second tour. Le maire sortant socialiste est par ailleurs sous le coup d'une mise en examen pour «faux et usage de faux». /afp-reuter-ap

BRÈVES

Algérie Trente et une personnes égorgées

La période du ramadan atteint en Algérie une violence sans précédent depuis cinq ans. Un commando islamiste a égorgé et décapité 31 personnes en fin de semaine à Médéa (80 km au sud d'Alger). Ce massacre suivait une grève générale de deuil après l'assassinat du chef d'une centrale syndicale.

Cette nouvelle tuerie porte à près de 300 le nombre de personnes assassinées dans des massacres collectifs ou des attentats à l'explosif depuis le début du mois de jeûne, le 10 janvier, selon des bilans partiels. Alors que les précédentes violences avaient visé des villages isolés, les as-

saillants ont cette fois attaqué un chef-lieu de préfecture.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, huit villageois avaient été assassinés par un groupe islamiste près de Sidi Moussa (30 km au sud d'Alger), selon les services de sécurité. Jeudi, un général à la retraite, Habib Khelil, a été tué à Oran. Deux jours avant, le chef syndicaliste Abdelhak Benhamouda avait été tué par balles à Alger. Cet assassinat a été revendiqué par le Front islamique du djihad armé (Fida). Cette organisation, installée dans la capitale, est «spécialisée» dans les assassinats d'intellectuels et de personnalités. /afp-reuter

Italie Le parti d'Irene Pivetti

Irene Pivetti, ex-présidente de la Chambre des députés, a présenté samedi à Rome le parti qu'elle vient de créer. «Italie fédérale». Elle a refusé à l'avance toute alliance à droite ou à gauche. Irene Pivetti, 34 ans, a été élue députée de la Ligue du Nord, qu'elle a quittée l'an dernier quand il a pris son tournant sécessionniste. Son objectif est de transformer la République italienne en un Etat fédéral, a-t-elle expliqué. «Italie fédérale est un mouvement ancré au centre de la vie politique et c'est une force laïque attentive aux intérêts de la famille», a dit Irene Pivetti connue pour son ferme engagement catholique. /afp

Sénégal Crash mortel

Vingt-trois personnes, dont une majorité de Français et un Suisse, ont été tuées samedi au Sénégal dans l'accident d'un avion d'Air Sénégal. Vingt-neuf personnes ont également été blessées parmi les 52 occupants de l'appareil, qui s'est écrasé au moment du décollage après une brusque panne de moteur.

L'accident a eu lieu à l'aéroport de Tambacounda, à 450 km à l'est de Dakar. La victime suisse est un Genevois. Les deux pilotes figurent au nombre des morts.

Des passagers rescapés ont laissé entendre que de l'eau mélangée au kérosène pourrait être à l'origine de l'accident. /afp-reuter

Serbie Tension au Kosovo

La semaine qui débute pourrait être décisive en Serbie pour régler la crise qui secoue le régime Milosevic. L'opposition se garde cependant de tout optimisme démesuré, surtout au moment où la tension dans la province du Kosovo s'accroît. Trois membres d'une armée de libération ont été tués par la police.

Le mandat des 110 élus de l'assemblée municipale de la capitale serbe expire demain. Si la nouvelle assemblée n'est pas constituée, Belgrade devrait alors être placée sous administration provisoire. C'est le président yougoslave, Zoran Ljilic, qui a préparé le terrain à une initiative permettant de sortir de l'impasse. /afp

Bulgarie Accord pour des élections

Le Parti socialiste bulgare (ex-communiste) a donné implicitement hier son consentement à la revendication de l'opposition d'organiser des élections législatives anticipées en juin. Mais il conditionne ce projet à la création immédiate d'un gouvernement de coalition. La proposition du PSB n'est pas totalement contradictoire avec la demande du président Petar Stojanov, issu de l'opposition, notent les analystes. Ce dernier avait proposé la dissolution du Parlement après l'adoption de quelques lois économiques, puis des élections anticipées en juin pour remplacer le Parlement actuel. /afp-reuter

Parti socialiste Peter Bodenmann va quitter la présidence

Peter Bodenmann va quitter progressivement l'arène politique nationale. Il abandonnera la présidence du Parti socialiste suisse (PS) fin juin et renoncera à son siège au Conseil national avant la fin de l'année. Même s'il dit n'avoir guère de chances d'être élu, il briguera un siège au Conseil d'Etat valaisan.

«J'aurai bientôt 45 ans. Avant que je m'alourdisse intellectuellement et physiquement, un changement fera du bien, à moi et au parti», a déclaré M. Bodenmann dans une interview accordée à la «SonntagsZeitung». «J'avais annoncé dès mon entrée en fonction que je ne ferais pas ça toute ma vie», a-t-il précisé. M. Bodenmann a informé la direction du parti de ses intentions samedi soir. Il quittera la présidence lors du congrès extraordinaire du 28 juin, a précisé le PS. Son départ est le deuxième à la tête du PS en moins d'un an. En novembre, Barbara Haering Binder a succédé à André Daguët comme secrétaire générale.

L'annonce du retrait de Peter Bodenmann a surpris les présidents du PRD et de l'UDC, Franz Steinegger et Ueli Maurer. En revanche, pour le secrétaire général du PDC, Raymond Loretan, ce n'est pas vraiment une surprise, M. Bodenmann ayant atteint tous ses objectifs politiques au niveau national. Tous reconnaissent que M. Bodenmann est un adversaire solide et de qualité.

Conseiller national depuis dix ans, le Haut-Valaisan pré-

side aux destinées du PSS depuis 1990, lorsqu'il avait succédé à Helmut Hubacher. Sous sa conduite, le PS est devenu le plus fort parti de Suisse lors des élections fédérales de 1995 avec 21,8% des voix. Son parti, en enlevant 59 sièges, a enregistré une progression de quatorze mandats. Peter Bodenmann est un tacticien rusé et brillant, mais ses provocations ont fait de lui une personnalité controversée.

Il explique son style tapageur par le fait que, à moyen terme, seule une politique de haute mobilité portera ses fruits. «Ce ne sont pas les gros qui dévorent les petits, mais les vifs qui dévorent les lents».

Afin que le parti ne perde pas sa ligne, M. Bodenmann souhaite que son successeur vienne de l'aile gauche du parti, à l'exemple du Tessinois Francesco Cavalli, du Grison Andrea Hämmerle ou du Saint-Gallois Paul Rechtsteiner. L'éventualité qu'une femme lui succède reste une question ouverte. Il relève que trois des cinq postes clés du PS sont déjà occupés par des femmes.

M. Bodenmann quittera également son siège au Conseil national, cela avant la fin de l'année. Il ne sait pas encore si ensuite il s'abstiendra de toute politique.

Cependant, samedi à Martigny, le PS valaisan l'a désigné comme candidat au Conseil d'Etat pour l'élection du 2 mars prochain. Il tentera de ravir le siège que le PDC tient dans le Haut-Valais, même s'il affirme n'avoir pas de chance d'être élu./ats



Peter Bodenmann avait succédé à Helmut Hubacher en 1990.

photo Keystone

Soutien au manifeste

Le groupe parlementaire socialiste n'a pas suivi samedi à Thouné (BE) le Comité central du Parti socialiste Jean-François Steiert a indiqué que le groupe a discuté de ces questions pendant une heure trois quarts. Un tiers des cinquante élus présents ont pris la parole.

l'attitude de M. Delamuraz. Celui-ci s'est dit soulagé. Le porte-parole du Parti socialiste Jean-François Steiert a indiqué que le groupe a discuté de ces questions pendant une heure trois quarts. Un tiers des cinquante élus présents ont pris la parole.

Finallement, les élus socialistes n'ont pas suivi le Comité central dans sa demande de démission de M. Delamuraz mais ont décidé d'appuyer le «Manifeste du 21 janvier». Au vote, cette proposition a été acceptée sans opposition./ats

Fonds en déshérence Un climat d'ouverture

Les entretiens sur les fonds juifs conduits par trois des quatre conseillers fédéraux présents ce week-end à Davos se sont déroulés dans un climat d'ouverture. Ils ont permis d'aborder les problèmes sereinement, selon Flavio Cotti.

M. Cotti a discuté samedi avec le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou. «La réunion a permis de rompre avec la passion des derniers temps», a expliqué à la presse le conseiller fédéral, en marge du Forum de Davos. Le président de la Confédération Arnold Koller avait déclaré vendredi après sa rencontre avec M. Nétanyahou que la coopération prenait le pas sur la confrontation.

Questionné sur la création d'un fonds d'indemnisation,

M. Cotti a indiqué que les bases étaient posées. Mais «des éléments historiques font encore défaut». Les premiers résultats de la commission d'enquête présidée par Jean-François Bergier devraient tomber d'ici à l'été, a-t-il répété.

Le chef de la diplomatie suisse a rencontré samedi le président polonais Aleksander Kwasniewski. La Confédération s'est notamment engagée à fournir d'autres noms de propriétaires de comptes en déshérence. Berne avait déjà transmis le 17 janvier 53 noms pour lesquels 480.000 francs ont été versés.

Samedi encore, M. Cotti s'est entretenu avec les présidents égyptien Hosni Moubarak et de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat. Le Proche-Orient et les dix observateurs suisses d'Hébron figu-

raient au programme. Les interlocuteurs de M. Cotti ont notamment salué les bons offices de la Suisse dans le processus de paix en cours. MM. Cotti et Jean-Pascal Dela-

muraz ont rencontré samedi le président de la Commission européenne Jacques Santer. Ils ont abordé les négociations Suisse-Union européenne, en particulier l'épineux problème

des transports terrestres. Vendredi à Amsterdam, les Quinze avaient maintenu leur exigence de taxes routières pas trop élevées et d'un accès rapide à la Suisse pour les 40 tonnes.

M. Santer s'est pour sa part dit satisfait, devant la presse, des «progrès considérables» accomplis depuis décembre. Selon lui, une conclusion des négociations bilatérales pourrait intervenir d'ici à quelques mois, au printemps.

M. Delamuraz n'a pas évoqué le dossier des fonds juifs, contrairement à MM. Koller, Cotti et Villiger. Il s'est axé à Davos sur les aspects économiques, rencontrant notamment le commissaire européen aux finances Yves-Thibault de Silguy et le président de la Banque de France Jean-Claude Trichet./ats

D'Amato persévère

Le sénateur américain Alfonso D'Amato maintient ses accusations: la Suisse savait que l'or acheté aux Allemands en 1943 avait été pillé à la Belgique. Un document des archives américaines le prouve. Les démentis de la Suisse avait déjà été rejetés en 1946 par les Alliés lors des accords de Washington.

Le nouveau document présenté hier par le sénateur

n'est autre qu'un mémorandum rédigé en avril 1946 par les Alliés en pleine négociation des accords de Washington avec la Suisse. «La Suisse ne peut prétendre qu'elle ignorait les pillages auxquelles se sont adonnés les Allemands (...), il était par ailleurs de notoriété publique que les réserves d'or allemandes avant la guerre étaient limitées», peut-on lire dans le document./ats

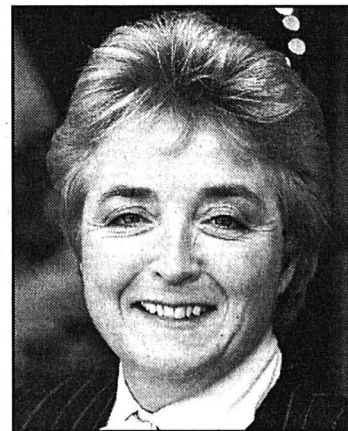
Vaud Première féminine

La radicale Jacqueline Maurer est la première femme élue au Conseil d'Etat vaudois. Avec 45.920 suffrages (56,36%) contre 35.251 (43,26%), elle a largement devancé le socialiste Pierre-Yves Maillard hier au second tour de l'élection complémentaire. 310 voix éparses ont été attribuées (0,38%). La participation a atteint 23,47%. Celle-ci a nettement progressé par rapport au premier tour où elle était inférieure à 20%.

Le regroupement de la droite et de la gauche en deux blocs pour le second tour a tourné à l'avantage de la candidate radicale. Le ralliement de l'Union démocratique du centre (UDC) à Jacqueline Maurer a pesé lourd dans ce résultat qui permet à la droite de conserver ses trois sièges au Conseil d'Etat. La hausse de la participation a également profité à Mme Maurer. La radicale avait raté de justesse l'élection au premier tour avec 49,6%.

Bien qu'il ait obtenu l'appui des Verts et le report des voix des deux outsiders du premier tour, Pierre-Yves Maillard n'est pas parvenu à prendre la tête. La décision du Parti socialiste suisse de demander la démission de Jean-Pascal Delamuraz une semaine avant le scrutin l'a desservi, bien qu'il s'en soit immédiatement distancé. Inconnu en dehors de Lausanne au moment de sa candidature, le jeune socialiste avait créé la surprise le 19 janvier en obtenant 38,2% des voix.

La répartition des forces au gouvernement demeure inchangée après cette élection. Le Conseil d'Etat est composé du popiste Josef Zisyadis, des socialistes Daniel Schmutz et Jean-Jacques Schwaab, de l'écologiste Philippe Biéler, des radicaux Charles Favre et Jacqueline Maurer, et du libéral Claude Ruey. La prochaine élection au Conseil d'Etat aura lieu au printemps 1998./ats



Jacqueline Maurer a été élue avec plus de 56% de voix.

photo k

BRÈVES

W. K. Rey Fin d'appel aux Bahamas

La procédure en appel dans le procès en extradition contre Werner K. Rey aux Bahamas est terminée. La Suisse a rejeté vendredi les griefs formulés contre l'expert mandaté par elle, le professeur Stefan Trechsel. La date du prononcé du jugement n'a pas encore été fixée. Elle a vu s'opposer de nombreuses expertises et contre-expertises. L'avocat de Werner K. Rey s'est basé sur celles du professeur Niggli. Ce dernier a reproché au professeur Trechsel d'avoir mal interprété la Convention des droits de l'homme et la procédure pénale du canton de Berne et d'avoir ainsi induit la justice des Bahamas en erreur.../ats

PLS Réflexion lancée

Réuni samedi à Berne en assemblée des délégués, le Parti libéral suisse (PLS) a poursuivi la réflexion lancée l'an dernier par sa section vaudoise sur le thème «Comment peut-on être libéral?». Cette remise en question a été au centre des réflexions conduites par l'assemblée, a indiqué le parti dans un communiqué. A l'issue de ce débat, auquel les sections cantonales avaient été invitées à se préparer, le PLS est arrivé à la conclusion suivante: «Comment ne pas être libéral? Les délégués ont en outre réaffirmé leur ferme condamnation de la fuite qui a provoqué la démission de l'ambassadeur Carlo Jagmetti./ats

Verts Points forts énumérés

Les Verts suisses ont adopté samedi les points forts d'un programme pour une politique économique et sociale à caractère écologique. Les délégués réunis à Zofingue (AG) ont notamment chargé leur comité directeur d'élaborer une base constitutionnelle pour un revenu minimal assurant l'existence. Ce minimum vital ne devrait pas dépendre d'un travail lucratif, et cela pour deux raisons, a expliqué le président des Verts Hanspeter Thür. D'une part, il faut juguler les risques d'une pauvreté. D'autre part, il faut aussi répondre au problème de la surcharge croissante des services sociaux qui, dans les villes, sont dépassés./ats

Zermatt Skieurs blessés

Le câble tracteur du «Triftlift» à Zermatt (VS) est tombé sur des skieurs samedi peu avant midi, faisant cinq blessés. L'un d'entre eux, grièvement atteint, a été transporté à l'hôpital, mais ses jours ne sont plus en danger. Le skilift a été mis hors service jusqu'à ce que l'origine de l'accident soit établie. Le câble a quitté les poulies sur le quatrième pylône de l'installation, situé sur un promontoire, a précisé un porte-parole de la police. «Le câble a un poids considérable et la vitesse de chute a encore été accélérée par le fait que le support, le pylône, se trouvait sur ce promontoire», a-t-il ajouté./ap

Valais La mère se tue

Une mère de 33 ans s'est tuée samedi dans la vallée de Conches en voulant porter secours à sa fille. La fillette s'en tire avec une jambe cassée, a indiqué hier la police cantonale valaisanne. Cette habitante de Steinhaus (VS) effectuait une descente à skis avec sa fille sur une piste aménagée à Muehlebach (VS). A un moment donné, la fillette est sortie de la piste et a fait une chute d'environ 20 mètres avant de terminer sa course contre un petit arbre. La mère a alors ôté ses skis pour lui porter secours. Elle est partie à pied dans la pente avant de faire une glissade de 200 mètres./ap

Liechtenstein Majorité conservée

Les Liechtensteinois ont renouvelé hier leur Parlement, le Landtag, fort de 25 sièges. C'est la Liste libre qui réalise la meilleure opération en portant sa représentation de un à deux sièges au détriment du Parti bourgeois progressiste. L'Union patriotique conserve ses treize sièges et la majorité absolue. Cette dernière est parvenue à se maintenir, même si sa part d'électeurs est à la baisse (de 50,1% à 49,3%). Elle dispose également de la majorité au gouvernement avec trois représentants sur cinq. Les 14.000 citoyens étaient appelés à choisir entre 67 candidats de ces trois partis, dont 19 femmes./ats

Femmes Souad, Elham, Fariba, entre le voile et la liberté

Pour l'enseignante marocaine, seul un Etat laïc peut garantir les droits de la femme. Alors que les chercheuses yéménite et iranienne concilient femme moderne et islam. Toutes trois, cependant, font la part entre tradition et religion.

Carole Vann*

Le 27 septembre 1996, les «Taliban» s'emparent de Kaboul, la capitale de l'Afghanistan. Deux jours plus tard, au nom de l'application de la chari'a, la loi islamique, les femmes sont forcées de rester chez elles et les écoles pour filles sont fermées. L'équation «islam égal à femme reléguée au foyer» frappe encore une fois les esprits. A partir des cas les plus excessifs, on imagine, vu de l'Occident, une application uniforme de la chari'a dans tout le monde musulman. En réalité, chaque pays a sa propre lecture des textes religieux qu'il applique de manière plus ou moins rigide en fonction de son histoire.

Souad, Elham et Fariba sont originaires du Maroc, du Yémen et d'Iran, des gouvernements où l'on se marie sous le droit musulman. Les critères divergent lorsqu'elles



L'islam n'interdit ni de s'instruire, ni de travailler.

photo a

parlent d'émancipation, pourtant, chacune l'affirme, l'islam n'interdit aux femmes ni de travailler ni de s'instruire. L'exemple de l'Iran s'avère, à cet égard, éloquent. Lors de la prise du pouvoir par le régime de Khomeiny en 1979, le gouvernement islamique a, certes, décrété la séparation des sexes et imposé le voile aux femmes, mais il ne les a pas empêchées de travailler ni les filles de se scolariser.

Elham Manea est yéménite. Enseignante en sciences politiques à Sana au début des années 90, elle poursuit ses études à Washington, où elle publie un livre intitulé «Political parties and organizations in Yemen». Aujourd'hui, elle est chercheuse en sciences politiques à l'Université de Berne. Selon elle, l'islam originel est porteur d'un message révolutionnaire pour la femme.

«Le rôle d'une musulmane ne se limite pas au ménage et aux enfants, affirme Elham Manea. Chez nous, au Yémen, berceau de la civilisation arabe, les paysannes, travaillent aussi à l'extérieur. Il s'agit d'une tradition millénaire où la femme a toujours assuré une fonction économique, en plus de son rôle dans la famille».

Ici, tradition et religion font chemin commun depuis l'avè-

nement de l'islam. Un islam qui ne partage pas les vues fondamentalistes des voisins séoudiens, mais qui s'ancre, surtout au nord, dans des coutumes ancestrales. Ainsi, lors de l'unification des deux Yémen en 1990, les acquis de modernité, notamment sur les questions féminines, établis par le régime communiste du sud ont été adoptés par le nord. Aujourd'hui, si la femme yéménite obéit à la loi musulmane dans le mariage, elle est l'égale de l'homme en matière juridique. «Elle a le droit de vote et peut théoriquement accéder à toutes les fonctions, même celle de président», relève notre interlocutrice qui se hâte d'ajouter: «Cela n'empêche pas les mariages précoces des petites filles (11-12 ans), ni les fortes natalités et mortalités infantiles, surtout dans les zones rurales. Trop de femmes sont encore analphabètes».

Et de préciser que, dans son pays, le voile n'est pas une question prioritaire pour l'émancipation de la femme. «Les problèmes à résoudre sont bien plus fondamentaux». Pour la chercheuse yéménite, cela ne fait aucun doute. Seul l'accès à l'éducation, même au prix de la séparation des sexes, peut inciter la population féminine à s'opposer aux mariages pré-

coces, à comprendre l'importance du contrôle des naissances et des notions de santé primaire et à acquérir une réelle indépendance économique.

Convaincue que la modernité peut se développer dans le cadre de l'islam, Elham Manea trouve qu'il est temps de penser le Coran de manière flexible. «Il faut adapter les textes à notre temps et en garder l'esprit révolutionnaire», affirme-t-elle. Et d'ajouter: «N'oublions pas qu'à l'origine, l'islam était la première religion qui a permis à la femme d'avoir sa propriété et de participer à la politique». Figure emblématique de l'imaginaire musulman: Khadijeh, première épouse de Mahomet et considérablement plus âgée que lui. Riche marchande, elle a engagé Mahomet comme caravanier avant de l'épouser. Elle était sa principale conseillère. Il lui est resté fidèle durant plus de 20 ans, jusqu'à ce qu'elle décède.

CAV

* journaliste libre

Demain
Quand l'animal
raconte l'homme

La voix des beurs

L'enseignante marocaine Souad Benani est animatrice de l'association «Les nanas beurs» à Paris. Ses responsabilités la plongent au quotidien dans la réalité des jeunes maghrébines déchirées entre les valeurs musulmanes de leur famille et la société française dans laquelle elles vivent. Pour Souad Benani, seul un régime laïc peut se porter garant du respect des droits de la femme.

«Ces droits sont universels, affirme-t-elle. Ils touchent à l'éducation, l'avortement et la liberté pour la femme de régir son corps». Au Maroc, comme au Yémen, la femme a les mêmes droits civiques que l'homme, mais la loi qui gère son statut personnel, la moudawana, se fonde sur la religion. Pourtant, de par l'histoire et l'ouverture géographique du Maghreb sur l'Europe, les Marocaines

vivent une émancipation de fait. Et ce, au sein d'une monarchie qui s'érige en gardienne de la tradition et de la religion.

«La crise économique et la nécessité pour les femmes de travailler ont bouleversé le schéma patriarcal traditionnel, explique Souad Benani. Elles sont amenées à se poser des questions, à se solidariser, à s'organiser en associations». L'année dernière, les ouvrières d'une usine textile, près de Rabat, se sont mises en grève suite au harcèlement sexuel dont a été victime l'une d'entre elles. Les déléguées syndicales ont, alors, déposé un amendement auprès des parlementaires contre le harcèlement sexuel. «En osant aborder ce sujet tabou, la société féminine marocaine se montre décidée à défendre, non seulement ses intérêts économiques,

mais sa dignité physique et morale», affirme l'enseignante.

A côté des mouvements spontanés, les associations féminines travaillent à obtenir la réforme de la moudawana. En 1992, elles récoltent un million de signatures et déposent un amendement qui sera accepté par le roi après consultation de ses docteurs en religion. Ainsi, une femme majeure n'a plus besoin de tuteur pour se marier, l'épouse peut demander le divorce si son conjoint se remarie sans son consentement, les deux parents partagent l'autorité parentale en cas de divorce. Des acquis non négligeables, mais Souad Benani n'en démord pas: une véritable émancipation de la femme est incompatible avec un pouvoir religieux.

CAV

La voie iranienne

Fariba Adelkhah est chercheuse à la Fondation nationale des sciences politiques au Centre d'études et de recherches internationales (CERI), à Paris. Iranienne, elle a quitté son pays en 1977 et y retourne chaque année depuis 1983. Auteur d'un livre intitulé «La révolution sous le voile. Les islamistes d'Iran», elle y expose la thèse du changement social à l'intérieur de la société islamique iranienne. Selon elles, les femmes islamistes d'Iran ont réussi, au fil des années, à obtenir et préserver leurs droits fondamentaux à l'intérieur de la constitution islamique.

«Fortes des acquis de la période du shah, surtout avec la loi de la protection de la famille, très en faveur de la femme, les islamistes iraniennes ont, dès le départ, revendiqué leur présence

active sur la scène politique, ainsi que l'entière responsabilité de leur foi musulmane au même titre que le clergé, précise Fariba Adelkhah. Car, si la révolution iranienne a été mue par un fort sentiment anti-occidental, elle s'est élevée aussi contre un clergé traditionnel et sclérosé».

Pour les islamistes iraniennes, par exemple, le port du foulard relève d'une démarche personnelle et non d'une décision imposée par les imams. C'est pourquoi, quand, au lendemain de la révolution, Khomeiny a décrété que les femmes devaient se couvrir la tête, les islamistes ont soutenu la journée de deuil observée par les laïques. Elles se sont ensuite attelées à récupérer, avec les outils de la juridiction islamique, la quasi-totalité des acquis dissous avec le

code de la famille par le régime de Khomeiny. Selon la chercheuse iranienne, c'est à travers un processus démocratique, inexistant à l'époque du shah, que les femmes islamistes se sont réapproprié leurs droits.

Tout comme au Maroc et au Yémen, les Iraniennes combattent l'immobilisme. Dans les trois pays, les femmes cherchent leur voie et explorent toutes les possibilités, refusant de se confiner au politique et au religieux. Témoin, la dernière fièvre qui s'empare, ces jours, des Iraniennes de tous âges et milieux confondus: la fureur de l'aérobic. «Dans les quartiers populaires, ces sont les caves ou les garages qui sont aménagés en salle de gym», explique Fariba Adelkhah. On bouge!».

CAV

EN MARGE

Attention aux amalgames

Dans le monde musulman, il est particulièrement aisé de faire l'amalgame entre tradition et religion. Et ce, pour deux raisons: la grande liberté d'interprétation des textes religieux laissée aux exégètes et la question, parfois, de leur transmission. Ces textes, le Coran et les hadiths, dictent la conduite de vie des pratiquants. Concernant le Coran, aucun musulman n'en discute le contenu qu'il considère comme la parole divine incarnée à travers le prophète. Il en est autrement pour les hadiths. Ces recueils, rapportant tous les faits et gestes de Mohamed durant sa vie, sont parfois sujets à controverse quant à leurs sources.

Un hadith - le mot signifie récit - commence de la manière



Foulard ou coquetterie: les femmes se cherchent. photo a

suivante: «Un tel a rapporté d'un tel qui a rapporté d'un tel qui... etc...». La chaîne remonte ainsi jusqu'à l'entourage du prophète. Chaque maillon rapporteur doit être vérifié par l'ensemble des docteurs en religion pour que le hadith soit retenu. Il existe des hadiths dont les sources s'avèrent mal connues ou incomplètes. Ils sont alors jugés faibles et ne font pas partie du répertoire reconnu par les principaux courants islamiques. Toutefois, rien ne permet de les bannir complètement. «Les Talibans ont probablement trouvé un hadith justifiant les décrets qu'ils ont imposés aux femmes, avance Elham Manea, la chercheuse yéménite. Mais son origine doit être douteuse».

CAV

IMPRESSUM

Société éditrice:
L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillo.

Directeur des rédactions: Gil Baillo.
Rédacteurs en chef: Roland Graf,
Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint:
Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.),
Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin,
Christian Georges, Blaise Nussbaum,
Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-
Michel Pauchard (adj.), Isabelle
Kottelat.
La Chaux de Fonds: Robert Nussbaum
(resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-
François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.),
Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Eggler (resp.),
Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier
(resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth,
François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.),
François Pahud (adj.), Alexandre
Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard
Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.),
Dominique Bosshard (adj.),
Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie
Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.),
Julian Cervino, Michel Merz, François
Treuthardt.

Photographes: Christian Galley,
Richard Leuenberger,
Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

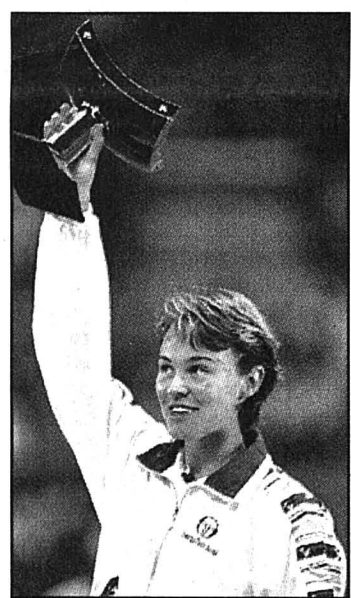
Tennis

Steffi Graf maudite

Steffi Graf est décidément maudite en ce début d'année. Deux semaines après sa dramatique défaite en huitième de finale de l'Open d'Australie face à Amanda Coetzer, la No 1 mondiale a dû déclarer forfait pour la finale du tournoi de Tokyo qui l'opposait à sa dauphine Martina Hingis. L'Allemande souffre de douleurs au tendon du genou gauche.

Avec ses succès à Sydney, Melbourne et Tokyo, Martina Hingis est toujours invaincue cette année en simple (quatorze victoires). Une série qu'elle attribue en partie à la raquette plus longue qu'elle utilise depuis la Hopman Cup de Perth. «Je sers beaucoup mieux. Et, surtout en fond de court, je frappe beaucoup plus fort», expliquait-elle.

En double toutefois, elle a subi à Tokyo sa première défaite de l'année. En finale, Martina et sa partenaire Gigi Fernandez se sont inclinées 6-4 6-3 devant la paire formée de l'Américaine Lindsay Davenport et de la Biélorusse Natalia Zvereva, avec laquelle elle avait remporté le titre à Melbourne. Martina va s'accorder maintenant une semaine de repos avant de tenter de préserver son invincibilité au tournoi indoor de Paris, où elle sera classée tête de série No 1/si



Victorieuse en trois sets accrochés d'Anke Huber en demi-finale, Martina Hingis n'a pas eu besoin d'affronter Steffi Graf en finale.

photo Keystone

Basketball Union Neuchâtel bat Brewer et SAV Momo

UNION NEUCHÂTEL - SAV MOMO 110-108 (30-32 58-55 85-77)

«C'est le meilleur match que j'aie vu depuis mon arrivée en Suisse»: le constat de Len Stevens, l'entraîneur unioniste, était on ne peut plus juste. Samedi, Union Neuchâtel et SAV Momo ont offert un véritable régal aux 1000 spectateurs de la Salle omnisports. Les Unionistes, sortis vainqueurs de ce bras de fer, ont ainsi entamé le tour final de la meilleure des manières.

Renaud Tschoumy

Fessé deux semaines auparavant (victoire d'Union Neuchâtel 116-78), SAV Momo s'est déplacé dans de tout autres dispositions samedi. Ce qui n'a guère surpris Len Stevens: «Je m'attendais à ce match. Il y a deux semaines, SAV Momo n'avait pas joué sur sa vraie valeur. Mais là, ce fut le cas. Et comme Brewer était en grande forme, nous avons tremblé jusqu'au bout.» Oh oui!

Ce diable de James Brewer a fait passer de sacrés frissons dans le dos des supporters unionistes. Ses statistiques ont d'ailleurs de quoi impressionner: 7 sur 14 à trois points, 11 sur 12 à deux points et 10 sur 10 aux lancers francs. Qui dit mieux?

Mais Brewer est un homme. Et il a le droit à l'erreur, comme tout le monde. Ainsi, à quinze secondes du terme, il a raté la panier à trois points

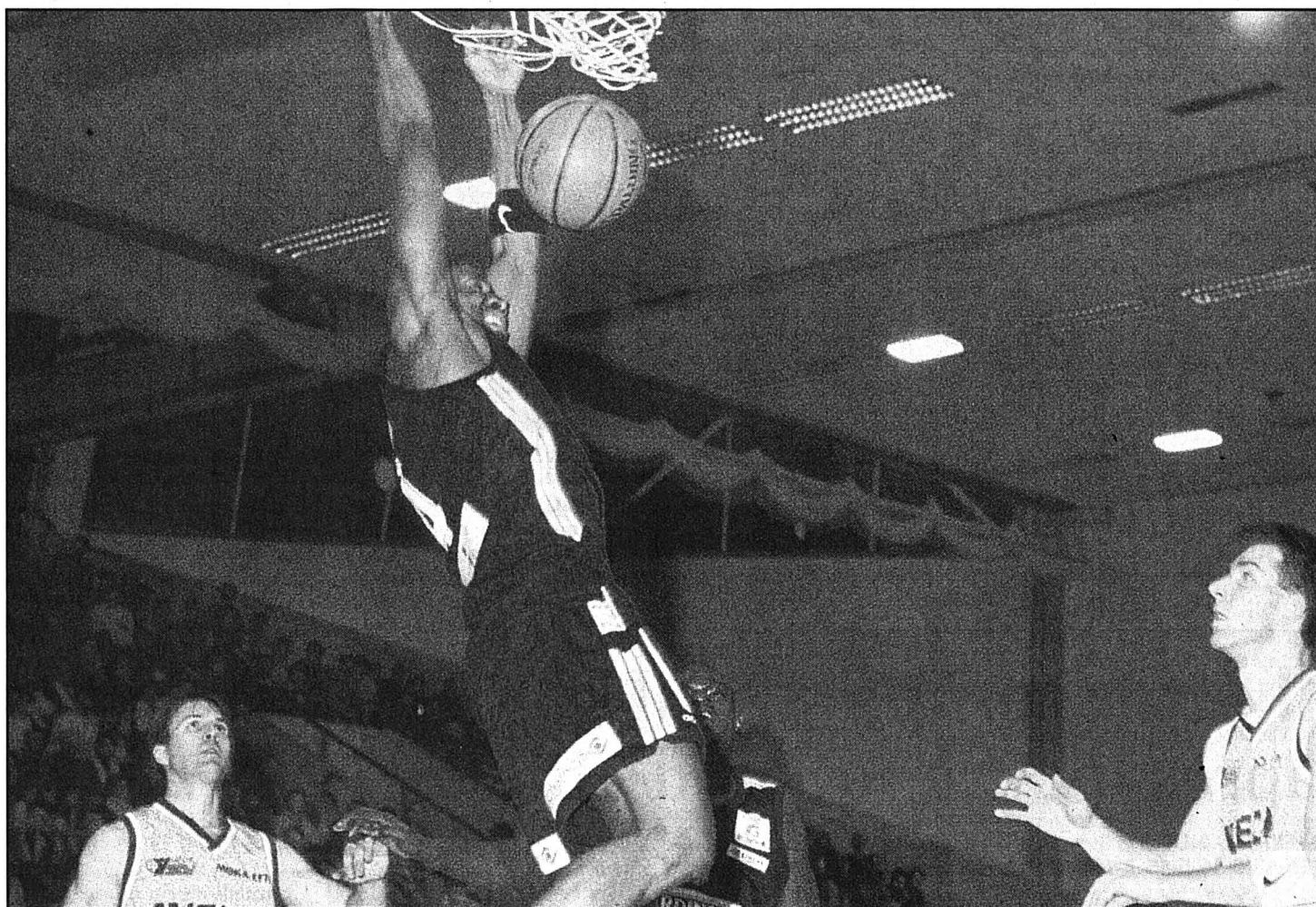
Salle omnisports: 1000 spectateurs.

Arbitres: MM. Bendayan et Tagliabue.

Union Neuchâtel: Morris (27), Maly (2), Perlotto (14), Putzi (25), Traylor (29); Lambellet, Ceresa (7), Novelli (6).

SAV Momo: Fillmore (10), Locatelli (5), Foster (26), Brewer (53), Grimes (6); Zanon (2), Barattolo (3), Ciotti, Kellerhals (3).

Notes: Union Neuchâtel sans Feller ni Lobato (blessés). SAV Momo sans Valis (blessé). Faute intentionnelle



Souvent spectaculaire en attaque à l'image de ce dunk de Morris, Union Neuchâtel a cependant dû batailler jusqu'à l'ultime seconde pour assurer son succès.

photo Treuthardt

qu'il ne fallait pas manquer. Dans la foulée, il se faisait l'auteur d'une faute intentionnelle sur la personne d'Igor Novelli. A ce moment-là, le score était de 108-106 en faveur d'Union Neuchâtel. Sûr de lui aux lancers francs,

à Brewer (48e). Sortis pour six fautes: Perlotto (32e) et Grimes (39e).

En chiffres: Union Neuchâtel inscrit 39 tirs sur 77 (51%), dont 6 sur 14 (4 x Morris, Perlotto, Putzi) à trois points (43%), et 26 lancers francs sur 33 (79%). SAV Momo inscrit 37 tirs sur 62 (60%), dont 11 sur 21 (7 x Brewer, 2 x Fillmore, Kellerhals, Locatelli) à trois points (52%), et 23 lancers francs sur 26 (85%).

Au tableau: 6e: 11-14; 18e: 45-44; 30e: 69-67; 42e: 98-88.

Novelli ajoutait deux points supplémentaires à l'addition et classait l'affaire, le dernier «dunk» de Brewer - décidément... - ne changeant rien...

En équipe

Si SAV Momo a surtout compté sur Brewer, Union Neuchâtel a gagné en équipe. «Pour moi, c'était un grand, grand match, se réjouissait Len Stevens. Nous avons vu à l'œuvre deux équipes décidées, qui ont pratiqué un basketball de haut niveau. Que l'on parle de l'attaque ou de la défense, toutes deux méritent un grand coup de chapeau. Vraiment, je ne me souviens pas d'avoir assisté à un tel spectacle en Suisse.» Et nous non plus, ou rarement.

Les deux formations se sont tenues de très près tout au long de la partie. Union Neuchâtel a passé l'épaule à la fin du troisième quart temps, le

score passant de 74-77 à 85-77, puis 88-77 au début du dernier «douze». Les Neuchâtelois ont cependant tremblé jusqu'au bout: de dix points à la 43e (100-90), l'écart s'est progressivement amenuisé (108-106 à quinze secondes du terme). C'est alors que Brewer, bien involontairement du reste, assura la victoire unioniste en ratant son tir à trois points et en «offrant» deux lancers francs à Novelli.

Union Neuchâtel a donc réussi son entrée dans le tour final, tout en se mettant en confiance avant son quart de finale de Coupe de Suisse dans la salle de... SAV Momo. Demain soir à 20 h 15 - le match a été avancé de mercredi à mardi -, les Unionistes pénétreront dans le Palapenz de Chiasso forts de deux victoires consécutives contre leurs adversaires...

RTY

Autre salle

FR OLYMPIC - COSSONAY 106-109 (35-32 56-55 79-85)

Sainte-Croix: 1800 spectateurs
Arbitres: MM. Badoux et Pizio.
FR Olympic: Koller (25), Déneraud (1), Charrière (13), Clement (4), Best (33), Fragnière (18), Neal (12).

Cossonay: M. Oppliger (2), Kasongo (18), Holub (14), Gaillard (5), Collins (16), Gojanovic (26), Green (28).

Classement

1. Versoix	1	1	0	1783-1713	14	(12)
2. FR Olympic	1	0	1	1811-1595	13	(13)
3. Union NE	1	1	0	1731-1731	10	(8)
4. Monthey	1	0	1	1613-1616	10	(10)
5. Cossonay	1	1	0	1634-1665	9	(7)
6. SAV Momo	1	0	1	1648-1679	8	(8)

* = entre parenthèses points de la qualification

Prochaine journée

Samedi 8 février. 17 h 30: SAV Momo - Versoix. Monthey - FR Olympic. **Dimanche 9 février. 16 h:** Cossonay - Union Neuchâtel.

Supermarché

Achetez futé

p 26

Jardinage

Bien connaître sa terre

p 28

Plante

Gingembre, tonique de classe

p 28

Mali Potières gardiennes des techniques préhistoriques

Grâce au travail de l'équipe d'Eric Huysecum du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, une filière d'observation des poteries des artisanes de caste peul du Mali mène jusqu'à la préhistoire africaine. La stabilité des techniques utilisées depuis des millénaires et encore aujourd'hui donne de précieuses indications sur les migrations de populations qui n'ont laissé aucunes traces écrites. La particularité des chercheurs genevois consiste à mettre en relation l'ethnographie et l'archéologie sur des terrains encore fertiles en découvertes comme l'Afrique saharienne.



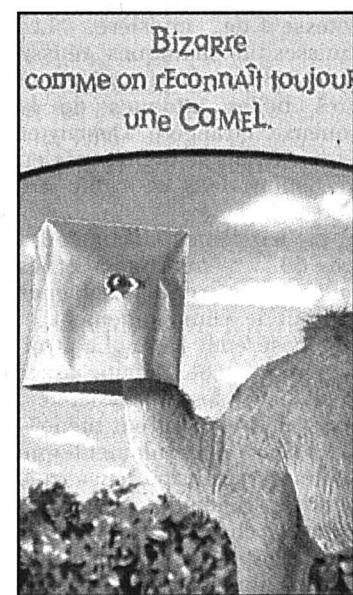
Les potières seules travaillent immuablement selon des techniques héritées de l'âge du fer.

photo Anne Mayor

Zoociété Les bêtes usages et symboles

On aurait tort de croire que l'image omniprésente des animaux ne concerne que les enfants. Ils sont partout dans les préoccupations humaines. On trouve leur image servie à toutes les sauces dans la publicité, dans les arts, dans les programmes éducatifs. Chiens et chats sont d'excellents clients de l'industrie alimentaire.

Qu'on le veuille ou non, symbolique ou réel, le monde animal demeure un élément indissociable de la vie sociale. Jean-Luc Renck rappelle qu'il a toujours figuré comme une référence essentielle.



Le guignol de la pub photo sp

p 28

Volleyball TGV-87 battu à la régulière par le leader

TGV-87 - COSSONAY 1-3
(5-15 7-15 15-12 13-15)

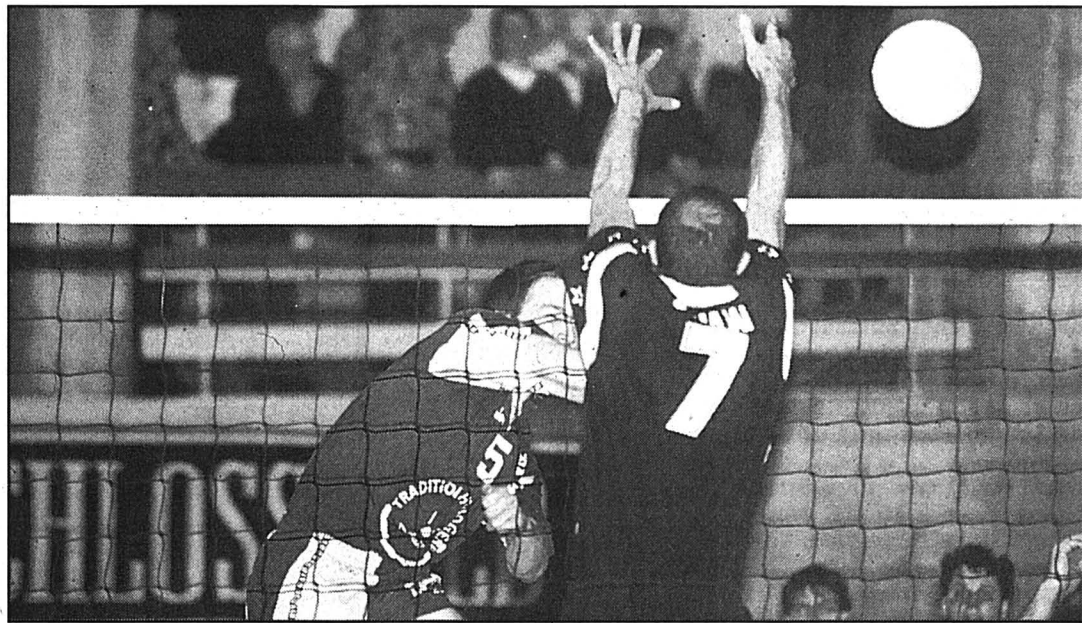
Soleil de printemps samedi à La Marelle avec un TGV-87 remis de ses émotions pour affronter Cossonay, leader incontesté du championnat. Battu à la régulière, les Jurassiens ont néanmoins retrouvé le plaisir de jouer, même si la défaite lui enlève tout espoir de finir la saison sur la plus haute marche du podium.

Deux sets à zéro pour Cossonay après 45 minutes de jeu. Essayé pas pu. Point à la ligne! La rencontre opposant les deux premiers du classement de la LNB n'a donc commencé qu'au troisième set, puisque dominé par plus fort que lui, TGV-87 a logiquement

dû céder les deux premières manches.

A l'appel du troisième set, Petrachenko a introduit Wain-senker et placé Marinoli au centre du filet. Cette modification du six a valu à TGV-87 son pesant d'or, puisque les Jurassiens ont alors retrouvé l'assise suffisante en réception pour utiliser toute la longueur du fil en attaque et mettre en difficulté des Vaudois à la fois surpris et brusquement fébriles. Encouragé par leur capitaine, TGV-87 a su élever son jeu au niveau de son adversaire en mettant la pression au service notamment. Et le score de basculer en faveur des pensionnaires de La Marelle 0-2 à 8-4 et 11-7.

Pour s'imposer dans cette troisième manche, les Juras-



Von Niederhausern (5) et Chajai: les Jurassiens ont été battus par plus fort qu'eux. photo Galley

Marelle: 200 spectateurs.
Arbitres: MM. Rubin et Mrose.
TGV-87: Moni Bidin, Gyger, von Niederhausern, Wain-senker, Tendon, Chatelain, Marti-

noli, Mac, Petrachenko.
Cossonay: Sueur, Oubykin, Perrin, Excoffier, Chajai, Mettraux, Zimmermann.
Durée du match: 130 minutes (20, 26, 41, 43).

siens ont maîtrisé le service-réception et trouvé la mobilité en défense qui avait singulièrement fait défaut en début de rencontre. Finalement, les Tramelots se sont imposés 15-

12 avec un capital confiance capable de renverser des montages dans le quatrième set. L'issue du match n'a tenu qu'à un fil, celui certainement d'une balle litigieuse à

12-12 favorable à Cossonay. Le leader a trouvé ensuite les ressources suffisantes et le calme de l'expérience pour s'adjuger le gain du set et du match. **FFR**

Il était temps Le NUC gagne après quatre revers d'affilée

MEYRIN - NUC 1-3
(15-13 8-15 5-15 7-15)

Après une série de défaites qui commençait à devenir inquiétante, les filles du NUC se devaient de gagner. C'est chose faite, et c'est là l'essentiel, car tout ne fut pas rose en terre genevoise.

Une ou deux équipes reléguées à l'issue du championnat? La Fédération suisse de volleyball (FSVB) ayant changé les règles du jeu en cours de partie - ce qui n'a pas manqué de faire réagir le club - la question, du moins en l'état actuel des choses, est encore à l'ordre du jour. Or, après quatre défaites d'affilée, les filles du NUC avaient peu à peu reculé au classement, allant jusqu'à lorgner désagréablement en direction de la queue du classement. Bref, étant entendu que dans le

doute, il vaut mieux s'abstenir, Nicole Fior et consorts avaient tout intérêt à revenir de Meyrin avec deux points supplémentaires. Des fois que le litige qui oppose le club à la FSVB ne déboucherait pas sur la décision attendue. Deux points d'autant plus attendus que les Genevoises n'en comptaient aucun, elles qui détiennent la lanterne rouge avec douze revers en autant de rencontres.

C'est toujours le cas: elles ont ajouté une défaite de plus à leur collection, tandis que les Neuchâteloises, désormais, affichent douze points dans la colonne des actifs. Tant mieux. On gardera cependant les bravos pour une prochaine occasion, dans la mesure où les visiteuses n'ont pas brillé de mille feux. Pire, elles ont livré une première manche catastrophique, qui

les a vu perdre après avoir mené 11-7.

Point éminemment positif, les Neuchâteloises surent cependant corriger le tir. Des performances en crescendo leur permettaient ainsi de balayer leur adversaire 15-5 et 15-7 aux 3e et 4e sets, autorisant l'entraîneur Michel Duvoisin à faire évoluer tout son monde. Si tout ne va pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes, l'horizon s'est singulièrement éclairci. Et il ne tient qu'aux Neuchâteloises de le rosir encore.

Arbitres: MM. Brigger et Augustin.

NUC: Kennedy, Pétremand, Jeanmonod, Greuter, Hall, Hofer-Carbonnier, Fior, Bischof, Romano.

Durée du match: 93 minutes (28, 25, 17, 23).

NUC

La claque Plateau sévèrement corrigé

LUC - PLATEAU-LA NEUVEVILLE 3-0
(15-4 15-0 15-5)

Samedi en fin d'après-midi, les Universitaires de Georges-André Carrel n'ont fait qu'une bouchée des petits écoliers d'Andrzej Wiacek, se payant même le luxe de le gober tout rond lors de la deuxième manche! Une manche remarquable pour l'anecdote (les roues de vélo sont plutôt rares en volleyball), mais qui ne changea rien au résultat final. Ne reste que la force de l'évidence: Plateau-La Neuveville n'a plus les moyens de rivaliser avec les meilleures équipes de LNA.

Jamais sans doute les Jurassiens n'ont pareillement passé à travers une rencontre! Trop de vent, trop d'humidité, plus assez de gaz dans le briquet, bref, la mèche n'a pas voulu prendre. Ou alors c'était

une mèche lente, qui plus est à retardement! Car en dehors du début de la troisième manche, le Plateau-La Neuveville que l'on a vu en terre vaudoise n'avait rien à voir avec celui que l'on a observé lors de ces dernières sorties. Il y a comme cela des jours sans. Celui de samedi fut même cent pour cent sans! «Un match à oublier au plus vite» reconnaissait sans compassion Alain Sunier.

Dorigny: 200 spectateurs.
Arbitres: M. Maurer et Gryzybek.

LUC: Ineichen, Grinberg, Affentranger, Delfosse, Semadeni, Bolle, Pasquini, Ziemssen, Richard.

Plateau-La Neuveville: Kolb, Othmann, Balmer, Hrmann, Pierre Wlaczek, Lüthi, Sunier, Egger.

Durée du match: 65 minutes (22,20,23) **PTU**

Un grand match Franches-Montagnes héroïque au cinquième set

THOUNE - FRANCHES-MONTAGNES 2-3
(15-9 9-15 12-15 15-9 14-16)

Dans le premier set, Thonne, après s'être fait mener au score (6-3), a trouvé sa vitesse de croisière. Les Suisses allemandiques réussirent à gagner ce jeu grâce aux très belles attaques de la joueuse étrangère Denruyter et beaucoup de déficiences en réception dans le camp adverse.

La deuxième manche ne fut pas de la même trempe et les filles des Franches-Montagnes prirent le commandement et s'imposèrent 15-9. La troisième manche débuta assez mal pour les Jurassiennes. Très vite, elles furent menées 6-0. C'est à ce moment que Wilma Wetzel concrétisa trois services gagnants, ce qui déclencha chez les Taignonnes une rage de vaincre que l'on avait jusque-là rarement vue. Stacey Mitchell ainsi qu'Audrey Boillod réussirent de très belles attaques et, en défense,

plus rien ne passait. Ce qui a permis à VFM de remporter cette manche.

Beaucoup plus combatives dans le quatrième jeu, les Bernoises mirent la pression et menèrent au score 9-1. Malgré deux temps morts demandés par le coach Bexkens, ses protégées ne parvinrent pas à revenir dans la partie et donnèrent ainsi le droit à Thonne de jouer un cinquième set, souvent synonyme de loterie.

Tie-break palpitant

Quatre minutes après le début du tie-break, les deux équipes rivalisèrent de finesse pour essayer de prendre l'avantage sur l'adversaire (6-5). Quatre minutes plus tard, le jeu avait basculé en faveur des filles de Thonne qui menaient cette fois 12-6, score qui ne laissait plus beaucoup d'espoir quant au résultat final. C'était sans compter avec les ressources insoupçonnées et un moral à toute épreuve l'équipe franc-montagnarde qui est revenue dans la partie

(14-10). C'est à ce moment que la passeuse Noémi Laux réussit, malgré une pression difficilement gérable, un sans-faute avec six services d'affilée, ce qui permit de mener le VFM à une victoire amplement méritée.

Interrogé à chaud à la fin de la rencontre, l'entraîneur Hans Bexkens dira avec un grand sourire de satisfaction: «Elles ont trouvé l'esprit du jeu d'une équipe de Ligue nationale. C'est leur meilleur match à tous les niveaux.»

Salle Pestalozzi: 100 spectateurs.

Arbitres: M. Auderset et Mme Noehmias.

Thonne: Bürgi, Buri, Denruyter, Geissbühler, Hänsenberger, Keller, Gigandet, Greuter, Grossrieder, Rheinhard, Thommen, Zbinden.

Franches-Montagnes: Boillod, Fink, Goy-Steiner, Habegger, Koczyk, Laux, Mitchell, Wetzel, Zutter.

Durée du match: 122 minutes (22, 29, 27, 27, 17).

GSC

Basketball Le BBCC victorieux

LA CHAUX-DE-FONDS - ARLESHEIM 55-41 (29-16)

Logique vainqueur d'une formation bâloise présente qu'avec sept joueuses, le BBCC abandonne du même coup la place de lanterne rouge. Une première cette saison...

Dans une rencontre médiocre où les paniers «faciles» ratés se sont succédé à intervalles réguliers, les Chaux-de-Fonniers ont assuré leur victoire grâce à un bon travail défensif.

Si ce succès permet aux joueuses de Stefan Rudy de garder un petit espoir d'éviter le tour de relégation, les joueuses locales auraient dû se mettre à l'abri dès les minutes initiales, samedi. Incapables de sortir de leur moitié de terrain, les Bâloises sont cependant demeurées dans le sillage des Chaux-de-Fonniers, les protégées de Rudy se montrant diablement maladroites au moment de conclure. «Les filles ont manqué de lucidité dans le dernier geste» concluait, à l'issue de la rencontre, le Neuchâtelois.

Pavillon des sports: 25 spectateurs.

Arbitres: MM. Papin et Mariotti.

La Chaux-de-Fonds: Gritti (2), Archambault (27), Taramarcz, Widmer (5), Longo (6); Sabrina Ducommun (2), Estelli (3), Oppliger (4), Du-bois (1), Sandrine Ducommun (5).

Arlesheim: Kabay (16), Glaser (2), Keita (4), Struck (6), Wyss (8); Sprecher (3), Vogel (2).

En chiffres: La Chaux-de-Fonds inscrit 21 tirs sur 62 (34%) dont 0 sur 3 à trois points (0%) et 13 lancers francs sur 23 (57%). Arlesheim inscrit 15 tirs sur 54 (28%) dont 0 sur 2 à trois points (0%) et 11 lancers francs sur 16 (69%).

Au tableau: 5e: 6-4; 10e: 19-10; 15e: 23-16; 5e: 31-22; 30e: 42-32; 35e: 49-34. **FAZ**

Le point

Messieurs

Tour de promotion-relégation LNA/LNB, première journée: Blonay - Vevey 122-105 (65-58). GE Basket - Pully 91-90 (43-44). Lugano - Morges 106-105 (50-57). Wetzikon - Villars-sur-Glâne 122-85 (61-36).

Classement: 1. Wetzikon 1-2. 2. Blonay 1-2. 3. GE Basket 1-2. 4. Lugano 1-2. 5. Morges 1-0. 6. Pully 1-0. 7. Vevey 1-0. 8. Villars-sur-Glâne 1-0.

Dames

LNA, tour final, première journée: Wetzikon - Pully 82-75 (43-38). Sion - Troistorrens 35-68 (14-33). Bellinzona - Baden 57-50 (32-30).

Classement: 1. Troistorrens 1-17. 2. Wetzikon 1-16. 3. Bellinzona 1-16. 4. Baden 1-11. 5. Pully 1-11. 6. Sion 1-11.

Tour de relégation, première journée: Nyon - Regensdorf 109-98 (59-52). Star Gordola - Femina Lausanne 62-44 (28-21).

Classement: 1. Nyon 1-9. 2. Star Gordola 1-7. 3. Regensdorf 1-2. 4. Femina Lausanne 1-0.

LNB, 17e journée: Epalinges - Vedeggio 52-53. City FR - Sarine FR 73-55. La Chaux-de-Fonds - Arlesheim 55-41. Pratteln - Carouge 55-61. Femina BE - Opfikon 31-77. Sursee - Martigny 47-60.

Classement: 1. Carouge 17-34. 2. Martigny 17-30. 3. Sursee 17-26. 4. Sarine FR 17-24. 5. Vedeggio 17-16. 6. Opfikon 17-14. 7. Epalinges 17-14. 8. City FR 17-14. 9. Femina BE 17-12. 10. Pratteln 17-10. 11. La Chaux-de-Fonds 17-4. 12. Arlesheim 17-2./si

LE POINT

Messieurs

LNA (17e journée): Schönenwerd - Amriswil 0-3 (6-15 9-15 5-15). Gelterkinden - Chénôis 1-3 (4-15 6-15 15-10 7-15). Nâfels - Jona 3-0 (15-11 15-6 15-12). LUC - Plateau-La Neuveville 3-0 (15-4 15-0 15-5). Uni Berne - Lutry-Lavaux 3-1 (14-16 17-15 17-16 16-14).

Classement (17 m): 1. Nâfels 32. 2. Amriswil 28. 3. Chénôis 26. 4. Uni Berne 22. 5. LUC 20. 6. Schönenwerd 10. 7. Lutry-Lavaux 10. 8. Jona 10. 9. Gelterkinden 6. 10. Plateau-La Neuveville dans le tour de relégation.

LNB. Groupe ouest (13e journée): Cossonay - Morat 3-0. RG Bâle - Schönenwerd II 3-0. TGV-87 - Cossonay 1-3. Morat - Bévillard-Malleray 1-3. Meyrin - Spiez 3-1. Münchenbuchsee - LUC II 3-1.

Classement: 1. Cossonay 13-26. 2. TGV-87 13-20. 3. Münchenbuchsee 13-18. 4. Meyrin 13-16. 5. RG Bâle 13-14. 6. Bévillard-Malleray 13-12. 7. Morat 12-8. 8. Spiez 13-6. 9. Schönenwerd II 13-6. 10. LUC II 12-2.

Première ligue. Groupe B (13e journée): Kôniz - Colombier 3-1. Münsingen - Muristalden Berne 3-1. Bertoud - Bévillard-Malleray II 3-0. Val-de-Ruz - Guin 3-0. Basse-Broye - Bösingen 2-3.

Classement (13 m): 1. Val-de-Ruz 24. 2. Bösingen 18. 3. Kôniz 18. 4. Colombier 16. 5. Muristalden Berne 16. 6. Münsingen 12. 7. Basse-Broye 10. 8. Bertoud 8. 9. Guin 6. 10. Bévillard-Malleray II 2.

Coupe de Suisse (quarts de finale): Sursee - LUC 0-3 (7-15 5-15 9-15). Montana Lucerne Amriswil 0-3 (10-15 4-15 4-15).

Dames

LNA (15e journée): Wattwil - Cheseaux 3-0 (15-4 15-9 15-11). Schaffhouse - RTV Bâle 3-1 (6-15 15-9 15-13 15-11). Kôniz - Jona 3-0 (15-11 15-12 15-9). BTV Lucerne - GE Elite 3-0 (15-1 15-8 15-5).

Classement: 1. Wattwil 15-24. 2. Schaffhouse 15-22. 3. BTV Lucerne 15-20. 4. GE Elite 15-20. 5. RTV Bâle 15-14. 6. Cheseaux 15-14. 7. Adliswil 15-10. 8. Kôniz 15-10. 9. Jona 16-2. Wattwil, Schaffhouse, BTV Lucerne et GE Elite qualifiés pour les play-offs. RTV Bâle, Cheseaux, Adliswil, Kôniz et Jona dans le tour de relégation.

LNB. Groupe ouest (13e journée): Thonne - Franches-Montagnes 2-3. Meyrin - NUC 1-3. Grand-Bâle-Est - Montreux 1-3. Yverdon - Uni Berne 3-0.

Classement: 1. Montreux 12-24. 2. Franches-Montagnes 13-18. 3. Thonne 13-18. 4. Yverdon 12-14. 5. Fribourg 12-12. 6. Grand-Bâle-Est 13-12. 7. NUC 13-12. 8. Uni Berne 12-8. 9. NATZ Fribourg 9-4. 10. Meyrin 13-0.

Première ligue. Groupe A (13e journée): Cheseaux II - Ecublens 0-3. Sion - Lausanne 3-1. Servette Star Onex - Brigue-Glis 3-0. Val-de-Ruz - Granges-Marnand 3-0. Moudon - Trois-Chêne 3-0. Résultat corrigé: Lausanne - Moudon 0-3 au lieu de 3-0.

Classement (13 m): 1. Ecublens 26. 2. Moudon 22. 3. Sion 22. 4. Granges-Marnand 16. 5. Cheseaux II 14. 6. Servette Star Onex 12. 7. Brigue-Glis 6. 8. Trois-Chêne 4. 9. Val-de-Ruz 4. 10. Lausanne 4.

Coupe de Suisse (quarts de finale): Saint-Gall - RTV Bâle 0-3 (0-15 6-15 7-15). Voléro Zurich - Cheseaux 0-3 (5-15 7-15 4-15). Gelterkinden - Adliswil 0-3 (3-15 9-15 2-15). /si

TOUS AZIMUTS

France

Deuxième division (25e journée): Toulouse - Amiens 2-1. Le Mans - Saint-Brieuc 1-0. Châteauroux - Mulhouse 1-1. Epinal - Red Star 1-1. Martignes - Louhans-Cuisieux 1-1. Toulon - Charleville 1-1. Gueugnon - Valence 3-1. Perpignan - Troyes 0-0. Lorient - Saint-Etienne 2-0. Beauvais - Sochaux 1-0. Niort - Laval 1-0.

Classement: 1. Martignes 24-44. 2. Toulouse 25-44. 3. Niort 25-41. 4. Châteauroux 25-41. 5. Le Mans 25-41. 6. Saint-Etienne 25-36. 7. Sochaux 24-35.

Belgique

Première division (21e journée): RWD Molenbeek - Standard Liège 1-1. Lokrenne - Anderlecht 0-1. Lommel - Antwerp 1-0. FC Malines - Harelbeke 2-1. Charleroi - Lierse 1-1. FC Bruges - Genk 2-1. Mouscron - Cercle Bruges 1-1. Alost - La Gantoise 1-0. Ekeren - St. Trond 3-1.

Classement: 1. Mouscron 21-43. 2. FC Bruges 21-40. 3. Lierse 21-39. 4. Harelbeke 21-37. 5. Anderlecht 20-35.

Ecosse

Première division (25e journée): Aberdeen - Kilmarnock 2-1. Dundee United - Celtic Glasgow 1-0. Dunfermline - Motherwell 3-1. Hibernian - Raith Rovers 1-1. Glasgow Rangers - Hearts 0-0.

Classement: 1. Glasgow Rangers 61. 2. Celtic Glasgow 54. 3. Dundee United 42. 4. Hearts of Midlothian 34. 5. Aberdeen 34. /si

JEUX

Sport-Toto

x x 1 - 2 2 1 - 2 x 2 - 1 x 1 - x

Toto X

17 - 22 - 24 - 32 - 37 - 38

Loterie à numéros

3 - 4 - 10 - 14 - 16 - 43
Numéro complémentaire: 23

Joker

524 651

GAINS

Loterie à numéros

Aucun gagnant avec 6 numéros.
Jackpot Fr. 1.221.559,10
3 x 5 + compl. Fr. 163.858,90
220 x 5 4567,20
9597 x 4 50.-
172.461 x 3 6.-
Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 1.900.000

Joker

2 x 6 Fr. 271.211,80
8 x 5 10'000.-
48 x 4 1'000.-
502 x 3 100.-
5491 x 2 10.-
Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 300.000.-

PMUR

Samedi à Vincennes, Prix du Jura.

Tiercé: 3 - 7 - 8.
Quarté+: 3 - 7 - 8 - 2.
Quinté+: 3 - 7 - 8 - 2 - 13.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 1187.-
Dans un ordre différent: 237,40 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 9449,50 fr.
Dans un ordre différent: 591,10 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 57,70 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 230.580.-
Dans un ordre différent: 4611,60 fr.
Bonus 4: 174,80 fr.
Bonus 3: 54,40 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 49,50 fr.

Hier à Vincennes, Prix de Champoté.

Tiercé: 3 - 8 - 13.
Quarté+: 3 - 8 - 13 - 11.
Quinté+: 3 - 8 - 13 - 11 - 14.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 374.-
Dans un ordre différent: 74,80 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 1210,90 fr.
Dans un ordre différent: 107,30 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 18,20 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 13.820.-
Dans un ordre différent: 276,40 fr.
Bonus 4: 34,80 fr.
Bonus 3: 11,60 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 35.-
Course suisse.
Tiercé: 9 - 1 - 10.

Rapports pour 1 franc

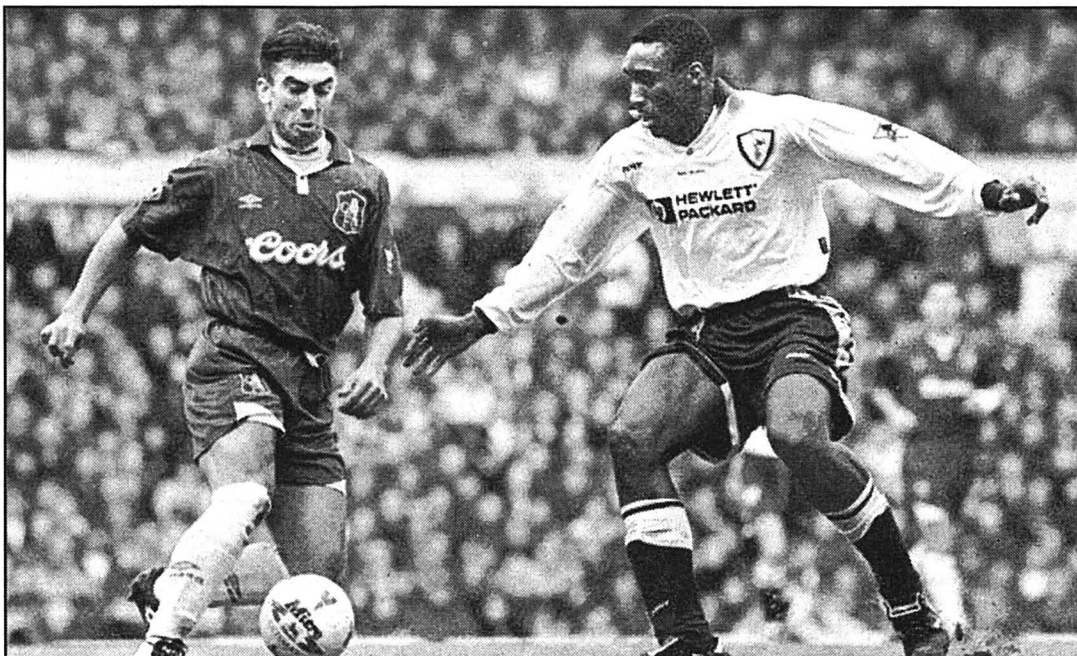
Tiercé dans l'ordre: 544,80 fr.
Dans un ordre différent: 49,50 fr.

Football Exploit de la «Samp» face au Milan AC à la dérive

La Juventus, tenue en échec (0-0) à Cagliari où Marco Pascolo n'est que le troisième gardien, n'a plus que deux points d'avance sur la Sampdoria, victorieuse du Milan AC (3-2) à San Siro, lors de la 19e journée du championnat d'Italie. Bologne, qui a écrasé Vérone (6-1), a pris la troisième place du classement devant Vicence, battu (2-0) sur le terrain de l'AS Rome, l'Inter de Milan, auteur d'un match nul à Pérouse (0-0), et Parme, vainqueur (sans Pedros) de Piacenza (1-0).

La Juventus, qui restait sur deux belles productions contre la Lazio (3-1) et Reggiana (3-1), a dû se contenter d'un match nul somme toute décevant au stade Sant'Elia, au terme d'une partie moyenne. Privée de l'Uruguayen Montero, exclu du terrain pour une faute sur l'attaquant Muzzi, elle s'est montrée incapable de trouver l'ouverture dans la solide défense d'une formation sarde pourtant diminuée, elle aussi, par l'expulsion de l'Uruguayen O'Neill.

Les champions d'Europe se trouvent désormais sous la menace directe de la Sampdoria, superbement emmenée par Mancini, qui s'est imposée avec beaucoup d'autorité aux dépens du Milan AC, à la dérive, malgré l'excellente rentrée de Weah, auteur d'un joli doublé. La formation de Sacchi a dé-



Di Matteo (à gauche) s'apprête à déborder Campbell et Chelsea battra Tottenham.

photo Keystone

voilé trop de lacunes défensives pour espérer un meilleur sort.

Avant le coup d'envoi à Pérouse, Roy Hodgson a été touché au front par une pièce de monnaie lancée par un tifoso. L'ancien sélectionneur de l'équipe de Suisse a été soigné tout de suite pour suivre normalement la rencontre.

Barcelone en échec

En battant à domicile (3-2) le Deportivo La Corogne au terme d'un match haletant, le Real Madrid a augmenté son avance

en tête du classement. Le Real compte maintenant cinq points d'avance sur son poursuivant immédiat, Barcelone, qui a concédé le nul sur sa pelouse (2-2) face à Oviedo.

Le Real Madrid, qui avait subi jeudi sa première défaite de la saison à Barcelone en huitième de finale aller de la Coupe d'Espagne, ne s'est pas laissé intimider par un Deportivo très agressif. Menés 2-1 à la 55e minute après des buts du Brésilien Conceição et du Français Martins, les Madrilènes

égalisaient une poignée de secondes plus tard sur un coup franc de Hierro, puis prenaient l'avantage grâce à Suker.

Le Barça, qui menait 2 à 0 après 70 minutes de jeu après deux actions d'éclat de son tandem Pizzi-Ronaldo, s'est pour sa part laissé déborder dans les derniers instants de la rencontre par Oviedo, qui est revenu sur un doublé de Oli.

Cantona frappe encore

Un but d'Eric Cantona, à dix minutes du terme de la ren-

contre, a permis à Manchester United, vainqueur de Southampton 2-1, de conforter sa première place au terme de la 25e journée du championnat d'Angleterre. Liverpool, qui s'est imposé sur le terrain de Derby County, reste dans le sillage de «MU» avec un point de retard tandis que le troisième, Arsenal, n'a pu obtenir que le nul (0-0) à Leeds United. La bonne affaire de la journée est à mettre au crédit de Chelsea, qui a battu Tottenham Hotspur 1-2.

Privé de son international suisse Ramon Vega, blessé, Tottenham a connu un début de match catastrophique. Après 50 secondes de jeu, Campbell propulsait bien malgré lui le cuir dans ses propres filets... Huit minutes après la pause, l'international italien Roberto di Matteo inscrivait son cinquième but de la saison, plongeant les 33.207 spectateurs de White Hart Lane dans un silence religieux. Le but de Howells, à sept minutes du terme de la rencontre, n'a pas empêché la victoire de l'équipe de Gullit. Depuis dix ans, Tottenham n'a plus battu Chelsea à domicile...

A Newcastle, Alan Shearer a frappé. Alors que les «Magpies» étaient menés 3-1, l'attaquant international réussissait le hat-trick parfait (77e, 83e et 90e) pour donner une victoire in extremis à ses couleurs. /si

Italie

Bologna - Vérone	6-1
Cagliari - Juventus	0-0
AC Milan - Sampdoria	2-3
Parma - Piacenza	1-0
Perugia - Inter	0-0
Reggiana - Napoli	1-1
AS Roma - Vicenza	2-0
Udinese - Lazio	2-3
Fiorentina - Atalanta Bergamo	0-0

Classement

1. Juventus	19	10	7	2	26-13	37
2. Sampdoria	19	10	5	4	40-25	35
3. Bologna	19	9	4	6	32-23	31
4. Vicenza	19	8	6	5	30-22	30
5. Inter	19	7	9	3	26-21	30
6. Parma	19	8	6	5	19-16	30
7. Atalanta	19	7	7	5	24-22	28
8. Napoli	19	7	7	5	24-26	28
9. Fiorentina	19	6	9	4	27-20	27
10. AS Roma	19	7	6	6	28-23	27
11. Lazio	19	7	5	7	22-20	26
12. AC Milan	19	7	4	8	27-26	25
13. Udinese	19	6	5	8	27-29	23
14. Piacenza	19	4	8	7	16-24	20
15. Perugia	19	5	4	10	23-36	19
16. Cagliari	19	3	7	9	20-32	16
17. Vérone	19	3	5	11	21-38	14
18. Reggiana	19	1	8	10	16-32	11

France

Paris SG - Cannes	1-1
Nice - Marseille	0-0
Rennes - Caen	1-1
Auxerre - Nancy	1-0
Metz - Nantes	0-1
Lens - Guingamp	2-1
Le Havre - Montpellier	0-0
Lille - Bordeaux	0-0
Bastia - Strasbourg	3-1
Lyon - AS Monaco	3-3

Classement

1. Monaco	25	15	7	3	45-20	52
2. Paris SG	25	12	9	4	36-19	45
3. Bastia	25	13	6	6	36-26	45
4. Auxerre	25	11	8	6	32-19	41
5. Bordeaux	25	11	8	6	37-27	41
6. Strasbourg	25	13	1	11	32-33	40
7. Metz	25	10	9	6	28-22	39
8. Nantes	25	9	11	5	44-26	38
9. Marseille	25	8	10	7	25-22	34
10. Lyon	25	8	9	8	34-39	33
11. Guingamp	25	8	8	9	20-22	32
12. Rennes	25	9	5	11	30-36	32
13. Cannes	25	7	9	9	16-24	30
14. Lille	25	7	9	9	24-34	30
15. Lens	25	8	5	12	28-39	29
16. Le Havre	25	6	9	10	24-29	27
17. Montpellier	25	5	11	9	21-27	26
18. Caen	25	4	9	12	21-32	21
19. Nancy	25	4	7	14	21-34	19
20. Nice	25	4	6	15	20-44	18

Portugal

Vitoria Setubal - FC Porto	1-3					
Sport. Lisbonne - Sport. Espinho	4-0					
Sport. Braga - Benfica Lisb.	1-1					
Gil Vicente - Vitoria Guimaraes	1-1					
Uniao Leiria - Leça	1-1					
Desp. Chaves - Mar. Funchal	2-1					
S. Braga	18	7	6	5	22-27	27
7. S. Espinho	18	8	3	7	19-24	27
8. Guimaraes	18	7	4	7	25-24	25
9. Setubal	18	6	7	5	23-22	25
10. Salgueiros	18	5	7	6	23-27	22
11. S. Farense	18	5	6	7	15-18	21
12. Belenenses	18	5	6	7	23-32	21
13. Boavista	18	4	8	6	25-25	20
14. Leça	18	5	5	8	20-23	20
15. M. Funchal	18	5	5	8	20-28	20
16. Uniao Leiria	18	4	4	10	13-27	16
17. Rio Ave	18	2	4	12	18-31	10
18. Gil Vicente	18	2	4	12	17-34	10

Classement

1. FC Porto	18	16	2	0	44-8	50
2. Sporting	18	11	4	3	29-10	37
3. Benfica	18	10	4	4	32-12	34
4. Amadora	18	8	5	5	23-17	29
5. Chaves	18	7	6	5	20-22	27
6. S. Braga	18	7	6	5	22-27	27
7. S. Espinho	18	8	3	7	19-24	27
8. Guimaraes	18	7	4	7	25-24	25
9. Setubal	18	6	7	5	23-22	25
10. Salgueiros	18	5	7	6	23-27	22
11. S. Farense	18	5	6	7	15-18	21
12. Belenenses	18	5	6	7	23-32	21
13. Boavista	18	4	8	6	25-25	20
14. Leça	18	5	5	8	20-23	20
15. M. Funchal	18	5	5	8	20-28	20
16. Uniao Leiria	18	4	4	10	13-27	16
17. Rio Ave	18	2	4	12	18-31	10
18. Gil Vicente	18	2	4	12	17-34	10

Angleterre

Aston Villa - Sunderland	1-0
Blackburn - West Ham	2-1
Derby County - Liverpool	0-1
Everton - Nottingham Forest	2-0
Leeds - Arsenal	0-0
Manchester - Southampton	2-1
Sheffield - Coventry	0-0
Tottenham - Chelsea	1-2
Wimbledon - Middlesbrough	1-1
Newcastle - Leicester	4-3

Classement

1. Manchester	25	14	8	3	50-28	50
2. Liverpool	25	14	7	4	42-20	49
3. Arsenal	25	13	8	4	44-23	47
4. Newcastle	25	13	6	6	50-30	45
5. Chelsea	24	11	8	5	38-33	41
6. Wimbledon	23	11	6	6	36-28	39
7. Aston Villa	25	11	6	8	32-25	39
8. Sheffield	24	8	11	5	26-27	35
9. Tottenham	24	9	4	11	27-33	31
10. Everton	25	8	7	10	34-38	31
11. Leeds	25	8	6	11	21-27	30
12. Sunderland	25	7	8	10	23-32	29
13. Blackburn	24	6	9	9	26-25	27
14. Leicester	24	7	6	11	25-35	27
15. Coventry	25	6	9	10	23-33	27
16. Derby County	24	5	10	9	22-30	25
17. Nottingham	25	5	8	12	23-40	23
18. West Ham	24	5	7	12	20-32	22
19. Southampton	23	5	13	12	32-41	20
20. Middlesbrough	24	5	7	12	30-44	19

Espagne

Celta Vigo - Atletico Madrid	1-1
Compostelle - Ténériffe	1-1
Logrones - Saragosse	1-2
Séville - Real Sociedad	2-3
Valence - Racing Santander	1-1
Spor. Gijon - Espanyol Barc.	4-3
Barcelone - Oviedo	2-2
Valladolid - Rayo Vallecano	4-0
Athletic Bilbao - Betis Séville	0-3
Real Madrid - La Corogne	3-2

Classement

1. Real Madrid	22	15	7	0	46-16	52
2. Barcelone	22	14	5	3	62-28	47
3. Betis Séville	21	12	6	3	45-20	42
4. Real Sociedad	22	12	4	6	33-25	40
5. La Corogne	22	10	9	3	30-16	39
6. Atletico M.	21	10	6	5	40-28	36
7. Valladolid	22	9	6	7	29-25	33
8. Athletic Bilbao	22	8	8	6	38-31	32
9. Santander	22	7	10	5	23-22	31
10. Ténériffe	21	8	6	7	35-	

Bob à quatre Le triomphe helvétique tourne à la mascarade

Les championnats du monde de Saint-Moritz, promis à un triomphe helvétique, ont tourné hier à la mascarade. Deux heures après la fin de l'épreuve, le jury a en effet disqualifié les trois premiers, les Suisses Reto Götschi, Christian Reich et Marcel Rohner, pour un problème technique: les axes de leurs patins n'auraient pas été conformes.

Nettement dominés sur la piste, les Allemands Wolfgang Hoppe et Dirk Wies, ainsi que l'Américain Brian Shimer, en ont profité pour prendre les trois premières places. Toutefois, la Fédération suisse a déposé une réclamation contre la décision du jury, qui sera traitée au plus tard lors de la finale de la Coupe du monde de Nagano (du 27 février au 2 mars). D'ici là, il n'y a officiellement ni champion du monde ni médaillés.

Une version qui diffère

La commission du matériel de la Fédération internationale (FIBT) a contesté les axes de patins des bobs suisses, qui doivent, selon le règlement, être constitués d'une seule pièce d'acier. Ce qui n'était

pas le cas sur les engins helvétiques, selon l'Anglais Tom De La Hunty, qui a procédé au contrôle avec le Suisse Georges Klaus et l'Américain Bob Cuneo. Seuls les bobs des trois premiers ont été vérifiés, en vertu d'une décision du jury communiquée jeudi aux concurrents. Les membres du jury étaient Georg Werth (It/président), Erich Enders (All) et Mike Hollrock (EU).

Sur les bobs de Götschi et Reich, l'axe avant ne correspondait pas aux prescriptions. Sur celui de Rohner, ni l'axe avant ni l'axe arrière, a ajouté De La Hunty. Sur les trois engins, on a découvert trois parties vissées, dont les joints étaient recouverts soit de papier collant soit de peinture. Il est à remarquer que sur ce point, la version anglaise du règlement, qui fait foi, diffère légèrement de la version allemande.

L'Allemand Klaus Nowak, responsable du matériel au sein de la Fédération suisse, a fait remarquer aux contrôleurs - pas très au fait des finesses techniques - qu'il est tout simplement impossible d'utiliser des axes d'une pièce. Ces parties du bob peuvent être construites de trois façons. Sur les bobs de la firme



Avant la décision du jury, les trois pilotes suisses (Reto Götschi, Marcel Rohner et Christian Reich, de gauche à droite) avaient le sourire... photo Keystone

DSG de Dresde, utilisés par presque tous les concurrents, les pièces des axes originaux sont emboîtées. On peut également les souder ou les visser. Cette dernière méthode est celle employée par les Suisses.

Le coup de théâtre intervenu après la course a évidemment terni la joie des Suisses, qui avaient réalisé le premier triplé de l'histoire des championnats du monde de bob, introduits en 1924. Il est vrai

que les pays engagés ne peuvent aligner trois concurrents que depuis l'an dernier...

Le Zougois Marcel Rohner, qui avait permis à la Suisse de présenter trois bobs en raison de sa place de leader de la Coupe du monde, a dû se satisfaire de la 3e place. Le vice-champion du monde en titre n'a rien pu face à un Reich euphorique et un Götschi en grande forme. Samedi, Reich (30 ans), Götschi (32) et Roh-

ner (33) ont jeté les bases du triplé, même si Wolfgang Hoppe, quatrième à un centième de Rohner, était encore menaçant.

L'Allemand fit rebondir le suspense dimanche en réalisant le meilleur temps de la troisième descente, pour devancer Rohner de deux centièmes. Götschi, pour sa part, passait en tête avec 0'07 de marge sur Reich. Le Zurichois confirmait dans la qua-

trième manche, avec un chrono de 62'01 inégalé cet hiver, Reich obtenant avec sa deuxième place son meilleur résultat en trois années de pilotage. Hoppe échouait de douze centièmes face à Rohner pour la troisième marche du podium. Pour la première fois depuis 30 ans, l'Allemagne se retirait sans médaille des mondiaux, puisque Dostthaler (5e) et Benesch (9e) avaient été nettement dominés en bob à deux.

Puis le jury... /si

Classement

Saint-Moritz. Championnat du monde de bob à quatre (classement inofficiel après quatre manches, les médailles ne sont pour l'instant pas attribuées): 1. Götschi/Äcklin/Giger/Seitz (S 2) 248'94. 2. Reich/Anderhub/Graber/Handschin (S 3) à 0'18. 3. Rohner/Nüssli/Schreiber/Tanner (S 1) à 0'32. 4. Hoppe/Rühr/Hannemann/Embach (All 1) à 0'44. 5. Wiese/Bartsch/Zimmermann/Liekmeier (All 2) à 0'52. 6. Shimer/Minton/Jones/Olesen (EU 1) à 0'53. /si

Ski nordique Championnats suisses: quand André Rey cumule l'argent

André Rey, le douanier du SC des gardes-frontière du Ve arrondissement d'Ulrichen, l'annonçait vendredi au Brassus à l'issue de la reconnaissance du parcours des relais 4 fois 10 kilomètres et des tests de fartage: «On peut espérer placer nos deux équipes dans les cinq ou six premiers, et remporter, pour le moins, une médaille».

Hier, en se plaçant dans les sillages des intouchables Lucernois de Marbach, vainqueurs pour la septième fois de suite avec le même quatuor - un record absolu - Dominik Walpen, André Rey, Mathias Simmen et Rolf Zurbrugg sont allés chercher la troisième médaille d'argent, après 1988 et 1992, de l'histoire des douaniers du Ve arrondissement - ils furent encore médaille de bronze en 1990, 1991 et 1993. En appui à cette deuxième place, on trouve la seconde équipe (Daniel Romanens, Emmanuel Buchs, Juerg Baenninger) au pied du podium.

Course dévaluée

Hier, surprise! Markus Hasler, tenant du titre des 30 kilomètres, qui avait affirmé faire l'impasse au sortir du premier week-end, est le premier à s'élaner. Surprise toujours avec le forfait de Beat Koch - il se réserve pour la coupe d'Europe de Foertersey le week-end prochain, où il tentera d'arracher sa qualification pour les mondiaux de Trondheim. Surprise enfin avec la victoire de Wilhem Aeschwanden, son premier titre individuel, Hasler ne terminant «que» 4e à 32'.

Chez les dames - une seule course à l'affiche de ce deuxième week-end, un 15 kilomètres en style libre - la Bernoise Brigitte Witschi-Wenger a créé une demi-surprise en battant toutes les filles du cadre B de la Fédération. Cette couturière de 35 ans, spécia-

liste de la Swiss Loppet - elle a remporté les deux dernières éditions - de lâcher: «Pour une régionale, ce n'est pas réaliste de s'imposer devant les filles du cadre.» Certes, la course des dames était dévaluée en l'absence des quatre «Norvégiens» (Albrecht, Honnegger, Huber, Leonardi) en camp d'entraînement d'altitude sur les hauteurs de Davos! Quant au relais 3 fois 10 kilomètres des juniors, les Grisons de Scuol se sont imposés. Or, il faut relever la 8e place des Bréviniers (Schmid, Fahrni, Pellaton).

Une super paire de skis

«Ce n'est pas une surprise, a relevé Laurent Donzé, chef du fond du Giron. Cette place est le fruit de leur régularité. Pour faire mieux il eût fallu un coup d'éclat! Il faut aussi souligner, effectifs obligent, que Schmid et Pellaton ont couru samedi avec les seniors. On peut supposer que la fatigue a joué un rôle.» Et le Chaux-de-Fonnier de tirer un bilan général du 30 kilomètres des messieurs: «C'est bon, dans la mesure où plusieurs fondeurs ont couru au meilleur niveau des régionaux. Je pense à Frésard, Châtelain, Dumond, dans une

moindre mesure Borel. Qui a un peu calé. Finalement, c'est dans ce genre de course, sur des parcours excellents qu'on apprend. Mais il est important que la Fédération organise des courses se situant entre les épreuves régionales et les championnats de Suisse».

«Aujourd'hui, j'avais une super paire de skis, reçue il y a quatre jours a expliqué André Rey, à l'issue des relais. «J'ai connu un petit fléchissement dans les derniers mètres de la côte du Crêt des Ages. J'étais à 14" de Lauber lorsque j'ai «explosé». Dommage! Je n'ai pas pu finir sur le rythme soutenu pris au départ. Je crois que j'avais encore dans les jambes le test poussé de jeudi, alors que nous ne savions pas encore comment former nos deux équipes.» Le Neuchâtois a réalisé le meilleur temps absolu des deux relais en classique. Un Rey qui, le week-end passé, malade, avait abandonné sur dix kilomètres classique.

Discours identique

A l'issue du week-end, Laurent Donzé est revenu sur le 30 kilomètres des messieurs. Où Christophe Frésard s'est nouveau révélé le meilleur fon-

deur du Giron. «Il ne faut toutefois pas oublier la 26e place de Châtelain: «C'est un bon skieur. Il sent bien la neige sur ces parcours pas trop physiques. Dans ces longs plats sa technique fait merveille. Qui plus est c'est un garçon calme sur les skis. De plus il avait un bon numéro de dossard. Il partait juste derrière les meilleurs.»

Chez les dames, la participation des Romandes s'est réduite à la portion congrue. La Combière Edwig Capt a obtenu une très belle 11e place, à 12" de la dixième place, son objectif. «Je ne regrette rien. Je ne vois pas où j'aurais pu aller chercher ces 12". J'ai tout donné» a relevé la Vaudoise du SC Orient-Le Sentier. Au plan du Giron jurassien, c'est la grande misère! Sans la Sagarde Corinne Isler-Ducommun (18e à 4'18") et Marie-Claude Châtelain de Saignelégier (22e à 6'14"), il n'y aurait eu aucune fondeuse au départ. Leur discours est identique: «C'est terrible, se sont les «vieilles» qui doivent courir». Pour sa part, la Neuchâtoise a commenté: «Je suis satisfaite. Partie sans objectif précis, j'ai manqué d'explosivité.»

Combiné nordique Cuendet relégué!

Un avantage d'une minute conquis sur le tremplin a permis à Mario Stecher de signer à Hakuba sa troisième victoire de Coupe du monde de la saison. L'Autrichien, qui a devancé de 31"9 le Finlandais Sampa Lajunen et de 33"77 le Tchèque Ladislav Rygl, a ainsi affiché ses ambitions en prévision des championnats du monde de Trondheim. Côté suisse, Urs Kunz a réussi une bonne performance en fond tandis que Jean-Yves Cuendet a une nouvelle fois déçu.

Grâce à un très bon sixième temps en fond, Urs Kunz est parvenu à remonter de la 36e à la 24e place finale de ce combiné nordique, disputé sur les installations qui accueilleront les Jeux olympiques en 1998. Jean-Yves Cuendet par contre, 32e seulement après le saut, a dû se contenter du 29e temps des 15 km, ce qui lui a valu de terminer au 36e rang final. Actuel 50e de la Coupe du monde, le Vaudois se retrouve du même coup relégué en Coupe du monde B et sa place

dans l'élite sera prise par Marco Zarucchi.

Classements

Hakuba (Jap). Coupe du monde. 1. Stecher (Aut) 42'01"9. 2. Lajunen (Fin) à 31"9. 3. Rygl (Tch) à 33"7. 4. Elden (No) à 1'22"1. 5. Ogiwara (Jap) à 1'29"0. 6. Andrea Longo (It) à 2'16"8. **Puis les Suisses:** 24. Kunz à 5'45"4. 36. Cuendet à 7'48"7. **Saut:** 1. Stecher (Aut) 231.0 (90/88). 2. Ogiwara (Jap) 221.0 (86/86.5). 3. Lajunen (Fin) 220.0 (87.5/87.5). 4. Rygl (Tch) 218.0 (86/86). 5. Stoljarov (Rus) 216.5 (87.5/85.5). 6. Gruber (Aut) 216.0 (87.5/85). **Puis les Suisses:** 32. Cuendet 165.5 (80.5/69). 36. Kunz 157.5 (74/72). **Fond 15 km:** 1. Elden (No) 38'34"0. 2. Elden (No) à 14"6. 3. Skram (No) à 1'16"4. 4. Guy (Fr) à 1'25"0. 5. Myhre (All) à 1'29"8. 6. Kunz (S) à 1'54"3. **Puis:** 29. Cuendet (S) à 4'43"6. **Coupe du monde (9 concours):** 1. Lajunen (Fin) 875. 2. Stecher (Aut) 805. 3. Mantila (Fin) 664. 4. Manninen (Fin) 522. 5. Apeland (No) 428. 6. Ogiwara (Jap) 408. **Puis les Suisses:** 38. Kunz 132. 50. Cuendet 65. 51. Hartmann 29. 55. Hurschler 10. **Par nations:** 1. Norvège 3704. 2. Finlande 3576. 3. Autriche 2342. 4. France 1150. 5. Japon 926. 6. Allemagne 738. **Puis:** 11. Suisse 352. /si

Saut à skis Thoma prend le commandement

Deuxième à deux reprises derrière l'Autrichien Martin Höllwarth (samedi) et le Japonais Hiroya Saitoh (hier), l'Allemand Dieter Thoma a pris la tête de la Coupe du monde à l'occasion des concours disputés ce week-end dans son pays, à Willingen. Les Suisses ont été victimes hier du bond prodigieux du Japonais Kazuyoshi Funaki (138.5 m), qui obligea le jury à tout annuler et à faire disputer le concours sur une seule manche. Sylvain Freiholz et Marco Steinauer, qui avaient réussi de bonnes performances, n'ont pu les rééditer et, avec l'élan raccourci, n'ont pu faire mieux que 27e pour le Schwytzois et 28e pour le Vaudois. Au lendemain de l'inattendu succès de Höllwarth, le troisième de sa

carrière et le premier de l'Autriche cet hiver, Hiroya Saitoh s'est imposé pour la deuxième fois au plus haut niveau.

Classements

Willingen (All). Coupe du monde (grand tremplin). Concours de samedi (grand tremplin): 1. Höllwarth (Aut) 238.2. 2. Thoma (All) 231.4. 3. Peterka (Slv) 226.9. **Puis les Suisses:** 11. Freiholz 204.1. 22. Steinauer 189.5. **Concours de dimanche (une manche):** 1. Saitoh (Jap) 122.0. 2. Thoma (All) 116.5. 3. Ljökelsöy (No) 112.1. **Puis les Suisses:** 27. Steinauer 54.8. 28. Freiholz 84.3. **Coupe du monde (17 concours):** 1. Thoma 984 (All). 2. Peterka (Slv) 937. 3. Saitoh (Jap) 702. **Puis les Suisses:** 30. Reuteler 80. 36. Freiholz 56. 38. Steinauer 54. **Par nations:** 1. Japon 2626. 2. Finlande 2025. 3. Norvège 1952. **Puis:** 10. Suisse 200. /si

Classements

Messieurs

Relais 4 x 10 km (2 parcours en style classique, 2 en style libre): 1. Marbach (Koch, Lauber, Haas, Aeschwanden) 1 h 41'43"8. 2. Gardes-Frontière V Ulrichen (Walpen, Rey, Simen, Zurbrugg) à 2'32"6. 3. Association sportive universitaire (Gertsch, Remund, Dinkel, Kunz) à 4'31"7. 4. Gardes-Frontière V/2 Ulrichen (Romanens, Buchs, Bänninger, Maillardet) à 5'19"8. 5. Einsiedeln (Lienert, Tschümperlin, Birchler, Baumann) à 5'40"8. 6. Obergoms (Hischier, Bricker, Volken, Wenger) à 6'12"9. **Puis:** 14. La Brévine (F. Pellaton, Schmid, Y. Pellaton, Borel) à 7'50"4.

30 km (libre): 1. Aeschwanden (Marbach) 1 h 07'59"1. 2. Mächler (Davos) à 8'5. 3. Kunz (Lie) à 14"3. 4. Hasler (Lie) à 32"3. 5. Wigger (Finsterwald) à 1'12"6. 6. Dinkel (Lauterbrunnen) à 1'12"6. **Puis:** 15. Rey (Les Verrières) à 4'19"7. 22. Frésard (Saignelégier) à 5'17"7. 32. Châtelain (Saignelégier) à 6'19"1. 38. Dumont (Le Locle) à 7'17"3. 46. Borel (La Brévine) à 8'57"1. 48. Wyssbrod (Les Breuleux) à 9'14"2. 56. F. Pellaton (La Brévine) à 10'50"4. 58. Opplinger (Mont-Soleil) à 11'25"3.

Juniors. Relais 3 x 10 km (2 classiques/1 libre): 1. Lischana Scuol (Steiner, Florinett, Enoth)

1 h 24'15". Heimenschwand (Von Allmen, Meierhans, Mast) à 29'9. 3. Davos (Flury, Schlatter, Flury) à 30"1. 4. Obergoms à 36"0. 5. Galgenen à 2'18"0. 6. Erstfeld à 2'54"6. **Puis:** 8. La Brévine (Schmid, Fahrni, Pellaton) à 4'16"3.

Dames

15 km (libre): 1. Witschi (Steffisburg) 39'50"1. 2. Bischoff (Coire) à 26"4. 3. Mettler (Silvaplana) à 1'15"6. 4. Scaruffi (Davos) à 1'21"8. 5. Volken (Fiesch) à 1'22"5. 6. Bösch (Horw) à 1'40"3. **Puis:** 18. Isler-Ducommun (La Sagne) à 4'18"5. 22. Châtelain (Saignelégier) à 6'14"4. /si

Au départ

Championnats du monde de Sestrières. Super-G masculin (13 h): 1 Locher (S). 2 J. Strobl (Aut). 3 Runggaldier (It). 4 Alphan (Fr). 5 Skaardal (No). 6 Knauss (Aut). 7 Kjus (No). 8 Mader (Aut). 9 Aamodt (No). 10 Nyberg (Su). 11 Ghedina (It). 12 Leskinen (Fin). 13 Perathoner (It). 14 Kernen (S). 15 Jaerbyn (Su). 16 Mayer (Aut). 17 Filischkin (Rus). 18 Fleischer (EU). 19 Cavegn (S). 20 Brezavsek (Sln). 21 Melquiond (Fr). 22 Sivertsen (No). 23 Besse (S). 24 Rahlves (EU). 25 Cattaneo (It). 26 Koblar (Sln). 27 Grandi (Can). 28. Kitt (EU). 29 Krauss (All). 30 Podivinsky (Can)./si

BRÈVES

Boxe Savon assommé

Felix Savon, le Mike Tyson cubain, cinq fois champion du monde et double champion olympique des poids lourds, a été proprement assommé par son compatriote Juan Cause Delis, en quarts de finale des championnats du Cuba, à Holguin. A vingt-quatre secondes de la fin de la quatrième reprise, la terreur des rings a encaissé un féroce crochet du droit qui l'a laissé inconscient pendant trois bonnes minutes.

Felix Savon, qui a 29 ans, a ainsi subi sa quatrième défaite seulement en onze ans de carrière, la deuxième des poings de Delis, lequel l'avait déjà battu une première fois, en 1986./si

Olympisme Nouveaux candidats

Vancouver et Toronto se sont ajoutés à la liste de la quinzaine de villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2008, pour lesquels la décision ne sera pas prise avant 2001.

Les deux villes ont déposé leur candidature devant l'Association olympique canadienne, qui devrait décider en novembre quelle sera la ville canadienne candidate. Toronto avait échoué pour les JO de 1996 face à Atlanta./si

Rugby Bon début pour l'Angleterre

Le XV d'Angleterre a fait une entrée tonitruante dans le Tournoi des Cinq Nations en infligeant une correction historique (41-13) à l'Ecosse, victime une nouvelle fois de ses erreurs défensives à Twickenham. Grâce à une défense héroïque en seconde période, l'Irlande a arraché une victoire sur le fil (26-25) face au pays de Galles, à Cardiff, lors de la deuxième rencontre de cette deuxième journée. Au classement, l'Angleterre précède la France, les deux équipes comptabilisant un match et deux points./si

Basketball

Jordan entend continuer

Michael Jordan, la grande star des Chicago Bulls, a laissé entendre qu'il allait disputer encore une saison de NBA en 1998. «Pour le moment, j'entends encore jouer l'année prochaine», a déclaré Jordan, qui touchera cette année trente millions de dollars./si

Tennis

Nouveau divorce

Mary Pierce et son entraîneur Sven Groenfeld ont mis une nouvelle fois fin à leur collaboration, selon le quotidien USA Today. «Au cours des six derniers mois, je suis arrivé à la conclusion que nous n'étions pas sur la même longueur d'ondes» a déclaré Groenfeld au journal./si

Ski alpin Les Mondiaux débutent aujourd'hui

Les championnats du monde de Sestrières débutent aujourd'hui par le super-G. Cette discipline est à la descente ce que le rallye automobile est à la Formule 1. Pas d'essais, pas d'ajustages, juste des reconnaissances pour le super-G et le rallye. L'instinct, le sens de l'improvisation l'emportent sur la préparation minutieuse, l'automatisation des gestes.

Le super-G n'a pas une grande tradition. En 1983, le Suisse Peter Müller en fut le premier vainqueur en Coupe du monde. Depuis 1987 seulement, des médailles y sont attribuées aux Jeux et aux Mon-

diaux. De surcroît, on parle de l'éventuelle suppression de la discipline, dont la portée n'est que vaguement saisie, paraît-il, par le grand public. Dommage.

Jusqu'en 1990, la Suisse remportait une victoire sur deux en super-G (19 sur 38 épreuves) et depuis... deux seuls succès en 38 épreuves, le dernier vainqueur étant Paul Accola, voici cinq ans ! Steve Locher, Bruno Kernen, William Besse et Franco Cavegn défendront les couleurs suisses, aujourd'hui sur le coup de 13 heures, lorsque seront attribuées les trois premières médailles sur trente de ces championnats du monde.

Steve Locher représente, sans aucun doute, l'atout hel-

Tomba est là

Il a beau n'avoir son premier rendez-vous officiel avec les Mondiaux de Sestrières que dans dix jours, le 12 février (slalom géant) puis le dernier jour, le 15 (slalom), Alberto Tomba fait l'actualité dans la station piémontaise. Délaissant les coureurs du super-G revenus de leur reconnaissance du parcours, les médias n'ont eu d'yeux et d'oreilles que pour Alberto Tomba, venu à la salle de presse pour un jeu de questions réponses auquel il s'est soumis de bonne grâce, avec une patience infinie.

L'Italien se présente depuis le début de la saison à ses rendez-vous de presse,

sans équipement bardé de publicité. Une exception. Il était là, élégant, en costume recherché et col roulé très fin. Depuis quelque temps, le Bolonais n'entend plus jouer les hommes sandwicks.

Alberto Tomba tentait de refiler la vedette à ses compatriotes. «Mon but est d'obtenir une médaille, expliquait-il mais j'espère que ce ne sera que la sixième de la délégation italienne. Deborah Compagnoni, Isolde Kostner, Sabina Panzanini, Kristian Ghedina et Peter Runggaldier seront peut-être montés sur le podium avant moi.»/si

Slalom féminin de Laax Le retour de Riegler

Le retour au premier plan de la Néo-Zélandaise Claudia Riegler, gagnante avec sept centièmes d'avance sur l'Italienne Lara Magoni, et l'avancée sans doute décisive de la Suédoise Pernilla Wiberg au classement général de la Coupe du monde ont été les faits marquants du slalom de Laax, avec la troisième place (à 0''08) de la Grisonne Martina Accola. La Suisseuse a du même coup décroché sa sélection pour les mondiaux de Sestrières.

Sauf cataclysme, Pernilla Wiberg a remporté ce week-end, sous le soleil grison, sa première Coupe du monde. Dixième de la descente, troisième du spécial (à égalité avec Accola) et gagnante du com-

biné, la Scandinave a pris le large par rapport à Katja Seizinger, victime d'une chute samedi et absente au départ du slalom. Avec 480 points de marge, alors que huit ou neuf épreuves restent à disputer, selon que le géant annulé à Morzine puis Cortina sera rattrapé ou non, la Suédoise n'a plus à redouter que... l'inconcevable.

Dans la discipline également, «Pilla» est proche de la conquête du trophée de cristal: les 181 points qui la séparent de Claudia Riegler, avec deux slaloms demeurant au programme (soit 200 points au maximum), lui assurent pratiquement de s'emparer du titre de meilleur spécialiste du porte-à-porte. Victorieuse en début de saison à Park City et Crans-Montana, Claudia Riegler a connu ensuite un



Atle Skaardal défendra son titre mondial de super-G aujourd'hui à Sestrières. asl

vétique majeur. Vainqueur en 1989 à Val-d'Isère, le Valaisan est le seul à avoir comptabilisé des résultats probants, cette saison: troisième à Val-d'Isère et septième à Laax. Bruno Kernen aurait pu gagner à Laax, sans une monumentale faute, qui le rejeta à la quatorzième place. William Besse et Franco Cavegn ont été sélectionnés sur la base d'une 25e et 26e places respectivement comme meilleur résultat.

Avec seulement deux courses, cette saison, ayant produit deux tiers totalement différents (Knauss, Ma-

der, Locher et Alphan, Strobl, Runggaldier), il est cependant d'autant plus difficile à cerner les valeurs en présence que le verdict du super-G dépend en grande partie du terrain et du traceur. «Tantôt, nous sommes près du slalom géant, tantôt les descendeurs sont «avantagés», estime Luc Alphan, qui vient de remporter son premier super-G à Laax.

Selon la reconnaissance effectuée par les coureurs hier, c'est au tour des descendeurs de bénéficier d'un vague avantage. Ce qui n'a pas empêché l'Autriche de renoncer à la sé-

lection de Patrick Ortlieb. Outre Alphan, l'autre vainqueur de la saison, Hans Knauss (Val-d'Isère) est à ranger sans autre forme de procès au rang des favoris, tout comme les autres Autrichiens (Mader, Pepi Strobl et Mayer) et le tenant du titre, le Norvégien Atle Skaardal. Le plus titré en super-G est son compatriote Kjetil Andre Aamodt avec cinq médailles: champion olympique 1992, vice-champion olympique 1994, du monde en 1991, médaillé de bronze olympique 1994 et du monde l'an passé./si

Sélection suisse

Après les épreuves de Laax et de Schladming, la Fédération suisse a arrêté la sélection définitive pour les championnats du monde de Sestrières. Elle comprend 18 athlètes (dix hommes et huit femmes). Le Valaisan Didier Plaschy n'a pas saisi sa chance lors du slalom nocturne de Schladming. Il reste donc à la maison. En revanche, Gabi Zingre-Graf sera du voyage en Italie. Elle participera à une éliminatoire interne qui l'opposera à Catherine Borghi, Marlies Oester et Madlen Brigger-Summermatter pour la quatrième place dans le slalom géant.

La délégation helvétique

Messieurs (10): P. Accola (Davos), Besse (Bruson), Cavegn (Luven), Herrmann (Schönried), Kälin (Bennau), Kernen (Reutigen), Lehmann (Rudolfstetten), Locher (Sallins), von Grünigen (Schönried), Zinsli (Coire).

Dames (8): M. Accola (Davos), Borghi (Les Diablerets), Brigger-Summermatter (Staldenried), Nef (Grub), Oester (Adelboden), Roten (Loècheles-Bains), Zingre-Graf (Adelboden), Zurbriggen (Saas Almagell)./si

Classements

Laax. Slalom féminin de Coupe du monde: 1. Riegler (NZ) 1'20''75. 2. Magoni (It) à 0''07. 3. Accola (S) et Wiberg (Su) à 0''08. 5. Eder (Aut) à 0''26. 6. Egger (Aut) à 0''37. 7. Bakke (No) à 0''67. 8. Compagnoni (It) à 0''78. 9. Chauvet-Blanc (Fr) à 0''83. 10. Nowen (Su) à 0''96. 11. Nef (S) à 1''18. 12. Andersson (Su) à 1''31. 13. H. Gerg (All) à 1''40. 14. Bokal (Sln) à 1''42. 15. Wachter (Aut) à 1''46.

Descente féminine: 1. Zelenskaia (Rus) 1'24''98. 2. Zurbriggen (S) et Götschl (Aut) à 0''09. 4. Lindh (EU) à 0''32. 5. Kostner (It) à 0''34. 6. Häusl (All) à 0''73. 7. Gutensohn (All) à 0''83. 8. B. Merlin (It) à 0''87. 9. Cavagnoud (Fr) à 1''03. 10. Wiberg (Su) à 1''20. 11. H. Gerg (All) à 1''31. 12. Montillet (Fr) à 1''33. 13. Schuster (Aut) à 1''74. 14. Meissnitzer (Aut) à 1''95. 15. Borghi (S) à 2''02. **Puis les autres Suisses:** 33. Tschirky à 3''01. 39. Daetwyler à 3''62. 44. Collenberg à 5''48

Combiné descente-slalom: 1. Wiberg (Su) 2'47''01. 2. H. Gerg (All) à 1''43. 3. Wachter (Aut) à 2''49. 4. Brauner (All) à 3''82. 5. Borghi (S) à 4''81. 6. Gallizio (It) à 6''14. 7. Marken (No) à

8''73. 8. Gimle (No) à 9''19. 9. Kvopkova (Slq) à 15''32. 10. Clément (Can) à 15''54.

Coupe du monde

Dames. Général: 1. Wiberg (Su) 1425. 2. Seizinger (All) 945. 3. H. Gerg (All) 818. 4. Compagnoni (It) 787. 5. Wachter (Aut) 654. 6. Zurbriggen (S) 614. 7. Kostner (It) 609. 8. Ertl (All) 451. 9. Götschl (Aut) 447. 10. Hrovat (Sln) 428. **Puis les autres Suisses:** 15. Roten 297. 18. Nef 270. 32. Accola 169. 35. Oester 148. 38. Brigger-Summermatter 143.

Descente (après 5 courses sur 11): 1. Zurbriggen (S) 349. 2. Götschl (Aut) 307. 3. Seizinger (All) 266. 4. Kostner (It) 241. 5. Zelenskaia (Rus) 223. **Puis les autres Suisses:** 28. Borghi 27. 39. Tschirky 7.

Slalom (après 7 courses sur 9): 1. Wiberg (Su) 570. 2. Riegler (NZ) 389. 3. Compagnoni (It) 327. 4. Chauvet (Fr) 285. 5. Eder (Aut) 257. **Puis les Suisses:** 9. Accola 169. 13. Oester 130. 14. Nef 122. 18. Roten 99. 19. Zingre-Graf 97.

Nations: 1. Autriche 8674 (Dames 2620+Messieurs 6054). 2. Italie 5041 (2579+2462). 3. Suisse 4425 (1972+2453)./si

Zelenskaia Bons baisers de Russie

La Russe Barbara Zelenskaia s'est rappelée au bon souvenir de ses rivales en remportant la descente de Laax, avec neuf centièmes d'avance sur un duo formé de la Valaisanne Heidi Zurbriggen et de l'Autrichienne Renate Götschl. Dans cette course marquée par l'élimination de l'Allemande Katja Seizinger, la Vaudoise Catherine Borghi a signé le meilleur résultat de sa carrière dans la discipline en prenant la cinquième place.

A 25 ans, Barbara Zelenskaia décroche sa deuxième victoire en Coupe du monde, après celle enlevée en mars dernier dans la seconde descente (en deux manches) de Narvik.

En fait, seule Renate Götschl, au coude-à-coude avec elle tout au long du parcours, aurait pu la battre sans une erreur commise peu avant l'arrivée, dans une courbe à droite où l'Autrichienne fut prise en position arrière sur ses skis.

Quant à Katja Seizinger, elle n'a pu défendre ses chances jusqu'au bout, alors qu'elle était parfaitement dans l'allure: après une cinquantaine de secondes de course, l'Allemande s'est envolée sur un saut, reposant son ski droit sur une carre à la réception. La chute, spectaculaire mais sans gravité, était inévitable.

Victorieuse à Bad Kleinkirchheim et Cortina, Heidi Zurbriggen ne fera pas une maladie d'une deuxième place qui confirme son étincelant état de forme et lui ôte un soupçon de pression avant les mondiaux. Un troisième succès consécutif en aurait fait la grandissime favorite de la descente; désormais d'autres épaules partageront le fardeau... La skieuse de Saas-Almagell sait qu'elle peut légitimement prétendre au podium et l'essentiel est bien là. En outre, elle a consolidé sa place de leader de la spécialité, avec un avantage de 42 points désormais sur Götschl./si

Hockey sur glace Fleurier rallume la flamme

FLEURIER - FRANCHES-MONTAGNES 6-4 (3-0 1-3 3-1)

Fleurier ne veut pas «mourir». Il l'a prouvé d'une manière éloquent en dominant Franches-Montagnes, l'adversaire qu'il devait freiner à tout prix pour conserver l'espoir de rester en première ligue. Loin d'être une victime consentante, l'équipe visiteuse a payé cher sa lenteur à se mettre en action. Avec le succès fleurier, la poule contre la relégation prend les allures d'une bataille que tout le monde peut gagner.

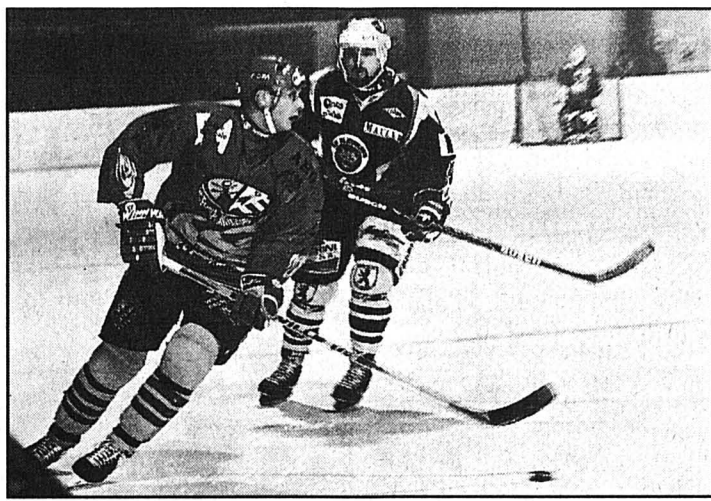
François Pahud

Après cinq défaites d'affilée, la troupe de Mike Lussier se devait de renouer à tout prix avec la victoire, à défaut de quoi elle allait entamer la poule de relégation avec six longueurs de re-

tard sur son adversaire jurassien. Le message avait bien passé entre l'entraîneur et ses hommes qui, bien que réduits au nombre minimum (deux paires de défense et moins de trois lignes d'attaque), ont livré une partie digne de la gravité du moment.

Les Fleurisans ont empoigné la partie avec un esprit conquérant, prenant généralement le plus court chemin pour s'en aller inquiéter le gardien Müller ou bousculant l'adversaire lorsqu'il en était besoin. Mus par une volonté et un dynamisme qu'on ne leur soupçonnait plus, les «jaune et noir» se sont rapidement offert un avantage de trois buts qui ne souffrait pas la discussion. Puis, quand leurs hôtes sont revenus à leur hauteur, cela par deux fois (à 3-3 et à 4-4), ils n'ont perdu ni leur moral ni leur style rageur et efficace.

Plus souvent à l'attaque que Kohler et ses coéquipiers, très



Le duel entre Heusler et Braillard tournera à l'avantage du Fleuris. photo Treuthardt

attentifs et généreux dans tous les secteurs, les Vallonniers ont largement mérité leur succès, quand bien même leur sixième but a été entaché d'une faute non sanctionnée de l'un d'eux. Les Franches-Montagnards ont réagi trop tardivement face à la fureur neuchâteloise. Hugo Lehmann a eu beau rassembler ses forces en trois blocs dès le début de la deuxième période, cela n'a pas suffi. Le jeu défensif des «rouge et jaune» a éclaté à maintes reprises sous les coups de boutoir neuchâtelois.

«Personne n'a bien joué au premier tiers, alors que Fleurier avait une grande envie de gagner. Par la suite, on n'a pas suffisamment exploité les occasions de but, analysait l'entraîneur des visiteurs. Par contre, trois des réussites fleurisanes sont litigieuses», se plaignait Hugo Lehmann qui reconnaissait qu'un Fleurier comme celui-là va encore récolter des points».

Mike Lussier était pour sa part un homme heureux: «On a prouvé qu'en allant au plus profond de soi, en donnant à l'équipe tout ce qu'on a, on peut s'en tirer. Mes joueurs ont appliqué les consignes à la lettre. Ils ont affiché une belle force morale et une grande générosité. Je suis satisfait de tous.»

Le point

Fleurier - Franches-Montagnes	6-4
HCP Fribourg - Sierre	6-7
Forward Morges - Villars	5-3
Moutier - Star Lausanne	3-3
Tramelan - Yverdon	4-2
Viège - Saas Grund	4-2

Classement final	
1. Sierre	23 19 3 1 119-63 41
2. Saas Grund	22 14 5 3 87-55 33
3. Viège	22 14 3 5 92-64 31
4. Villars	22 13 3 6 103-74 29
5. Moutier	22 10 4 8 90-81 24
6. Yverdon	22 10 3 9 64-66 23
7. F. Morges	22 9 4 9 64-76 22
8. Star LS	22 5 7 10 78-88 17
9. Tramelan	22 7 2 13 85-94 16
10. F. Mont.	22 6 2 14 72-91 14
11. Fleurier	22 4 4 14 70-109 12
12. HCP Frib.	23 1 2 20 58-121 4

Tramelan Condamné au tour de relégation

TRAMELAN - YVERDON 4-2 (2-0 0-1 2-1)

Le miracle espéré par les Tramelots n'a pas eu lieu. Bien qu'ils se soient imposés face à Yverdon, ils se retrouvent définitivement dans le tour contre la relégation. Quelques secondes après le coup de sirène final, la déception était grande dans le vestiaire des joueurs de l'entraîneur Paquette. Ils apprenaient que Star Lausanne venait d'arracher un point à Moutier, obtenant ainsi in extremis le dernier billet pour les play-off.

Face à Yverdon, Tramelan a failli retomber dans ses mauvaises habitudes prises depuis bien trop longtemps dans ce tour de qualification. Au bénéfice d'un avantage de deux buts inscrits dans le premier tiers temps, les Jurassiens abordèrent le deuxième dans un état d'esprit complètement différent.

«Je ne sais pas ce qui s'est produit pendant la pause du premier tiers temps, toujours est-il que nos joueurs sont revenus sur la glace avec un état d'esprit différent de celui démontré lors des vingt minutes initiales», constatait le président Bourqui à la fin de la rencontre.

Force est de constater que ce n'est pas la première fois que Tramelan a rencontré d'énormes difficultés à gérer un avantage sans se compliquer inutilement la tâche. Comment, en effet, expliquer cette fragilité qui s'installe. Il est vrai que les joueurs en ont vu d'autres en cours de saison. Il suffit de rappeler les incroyables renversements de situations qu'ils ont connus face

à Moutier et Villars alors qu'ils menaient respectivement 5-1 et 6-2.

Cette précieuse victoire face à Yverdon leur permettra tout de même de débiter le tour de relégation au premier rang. Par contre, en regard des points qui seront repris intégralement dans ces play-out, les Tramelots ne pourront plus se permettre de connaître autant de faux pas.

Il incombera à l'entraîneur Paquette de trouver les remèdes nécessaires afin d'éviter que son équipe se mette dans une situation périlleuse. Car, face à des adversaires tels que Fleurier et Franches-Montagnes en net regain de forme, les Tramelots devront être à même de tenir soixante minutes durant, sans connaître ces états d'âme qui leur ont coûté de nombreux points lors du deuxième tour.

Lovières: 450 spectateurs.
Arbitres: MM. Peter, Dornond et Reeves.

Buts: 5e Marolda (Murkowski, à 5 contre 4) 1-0. 12e Greub (Renaud) 2-0. 33e Gfeller (Bühler) 2-1. 42e Voirol (Claivaz) 3-1. 47e Wyss (Boss) 4-1. 58' Gfeller 4-2.

Pénalités: 4 x 2' contre Tramelan, 6 x 2' contre Yverdon.

Tramelan: Schüpbach; Zigerli, Schwendeler; Schmid, Habegger; Schafroth, Boos; Bättscher, Murkowski, Marolda; Claivaz, Voirol, Wälti; Greub, Dubail, Renaud; Mafille, Wyss, Bartolomé.

Yverdon: Rohrbach; Renaud, Volery; Raess, Cordey; Perrier, Burdez; Boerben, Bühler, Gfeller; Dessarzin, Stehlin, Cattin; Christinaz, Ray, Leimer.

Notes: Tramelan sans Droz, Giovannini, Wirz (blessés) ni Devaux (malade).

GSC

LNB

Top-LNB Samedi

THURGOVIE - HERISAU 9-1 (4-0 3-1 2-0)

Güttingersreuti: 2277 spectateurs.
Arbitres: MM. Mladen Simic, Wittwer et Zürcher.

Buts: 7e Schuster (Henry, à 5 contre 4) 1-0. 9e Weisser 2-0. 14e Posma (Schrepfer, Dennis) 3-0. 17e Posma (Schrepfer, Stüssi) 4-0. 29e Edgerton (Vilgrain) 4-1. 31e McLaren 5-1. 38e Posma (M. Keller, Laczko, à 4 contre 5) 6-1. 40e Stüssi (Schrepfer) 7-1. 52e M. Keller (Gränicher) 8-1. 54e Stüssi (Posma) 9-1.
Pénalités: 6 x 2' contre Thurgovie, 4 x 2' contre Herisau.

GRASSHOPPER - LAUSANNE 7-1 (1-1 0-0 6-0)

Kunsteisbahn Küsnacht: 913 spectateurs.
Arbitres: MM. Vuille, Peer et Grothen.

Buts: 13e Turcotte (Gull) 0-1. 16e Ruutu (Nieminen, à 5 contre 3) 1-1. 51e Nieminen (Ruutu, à 5 contre 3) 2-1. 52e Rufener (Ruutu, Nieminen, à 5 contre 4) 3-1. 55e Ruutu (Nieminen, à 4 contre 5) 4-1. 58e (57'16") Baumann (Furrer, Brutsch) 5-1. 58e (57'51") Looser (Ruutu) 6-1. 60e Baumann 7-1.
Pénalités: 5 x 2' contre Grasshopper, 9 x 2' contre Lausanne.

MARTIGNY - LANGNAU 2-6 (0-0 1-2 1-4)

Forum d'Octodure: 1277 spectateurs.
Arbitres: MM. Darko Simic, Le cours et Schmid.

Buts: 22e Parks (Schläpfer, W. Gerber, à 5 contre 4) 0-1. 25e Fedulov (Bonito) 1-1. 37e Parks (penalty) 1-2. 44e W. Gerber (Stoller) 1-3. 53e (52'13") Doyon (Kradolfer, Parks, à 4 contre 4) 1-4. 53f. (52'32") Aegerter 1-5. 54e Rosol (Fedulov) 2-5. 60e Parks 2-6.
Pénalités: 6 x 2' contre Martigny; 12 x 2' contre Langnau.

Hier

LAUSANNE - THURGOVIE 2-6 (0-1 2-2 0-3)

Malley: 2011 spectateurs.
Arbitres: MM. Hefermehl, Linke et Küttel.

Buts: 11e Othman (Posma, Ott, à 5 contre 4) 0-1. 31e Ott (Othman) 0-2. 38e Seeholzer (Pellet, Gull, à 4 contre 4) 1-2. 40e (39'14") Weisser 1-3. 40e (39'48") Gull (Bertholet, Horvath) 2-3. 49e Posma (Schrepfer) 2-4. 59e Winkler (R. Keller, M. Keller, dans le but vide) 2-5. 60e M. Keller (Winkler) 2-6.

Pénalités: 7 x 2' plus 5' (Turcotte) contre Lausanne; 7 x 2' plus 5' (Dennis) contre Thurgovie.

LANGNAU - GRASSHOPPER 1-2 (1-1 0-1 0-0)

Ilfis: 3571 spectateurs.
Arbitres: mm. Darko Simic, Le cours ET Schmid.

Buts: 10e M. Wüthrich (Schläpfer) 1-0. 12e Haueter (Rufener, Ruutu, à 5 contre 4) 1-1. 37e Ruutu (Schenkel, à 5 contre 4) 1-2.
Pénalités: 6 x 2' contre Langnau; 3 x 2' plus 5' (Looser) plus pénalité disciplinaire de match (Looser) contre Grasshopper.

HERISAU - MARTIGNY 5-3 (1-1 2-1 2-1)

Centre sportif: 817 spectateurs.
Arbitres: MM. Otter, Pfrunder et Chiappini.

Buts: 8e Fedulov (Neukom, à 5 contre 4) 0-1. 15e Edgerton 1-1. 23e Marquis (Edgerton, Vilgrain) 2-1. 25e Vilgrain (Marquis, Müller) 3-1. 37e Hirschi (à 4 contre 5) 3-2. 48e Fedulov 3-3. 50e Knecht (Weibel, Edgerton) 4-3. 52e Vilgrain (Edgerton, à 5 contre 4) 5-3.
Pénalités: 7 x 2' plus 5' (Marek) plus pénalité disciplinaire de match (Marek) contre Herisau; 7 x 2' plus 5' (Rosol) plus pénalité disciplinaire de match (Rosol) contre Martigny.

Classement

1. Thurgovie	17 10 1 6 75-47 38 (17)
2. Grasshopper	17 8 2 7 58-50 35 (17)
3. Langnau	17 10 1 6 73-58 34 (13)
4. Herisau	17 7 3 7 60-71 30 (13)
5. Martigny	16 6 1 9 75-90 26 (13)
6. Lausanne	16 4 2 10 52-77 22 (12)

Entre parenthèses points de la qualification

Prochaine journée

Samedi 8 février. 18 h: Martigny - Lausanne. **Samedi 15 février. 18 h:** Martigny - Grasshopper. **20 h:** Herisau - Lausanne. Langnau - Thurgovie.

Tour espoir Samedi

OLTEN - COIRE 9-4 (3-2 1-1 5-1)

Kleinholz: 1052 spectateurs.
Arbitres: MM. Eichmann, Burkhard et Wirth.

Buts: 1re Signorell (Capaul) 0-1. 5. von Rohr (Lüthi, Dubé) 1-1. 7e Dubé (Stucki, Von Rohr, à 5 contre 4) 2-1. 15e Germann (Vitolinchi) 2-2. 17e Dubé (Malgin, Stucki, à 5 contre 4) 3-2. 30e Stucki (Malgin, von Rohr, à 5 contre 4) 4-2. 39e A. Fischer (Ritsch) 4-3. 42e Dubé (Malgin, von Rohr, à 5 contre 4) 5-3. 44e von Rohr (Malgin) 6-3. 44e Belov (Rieder, Ritsch) 6-4. 45e Dobler 7-4. 51e Aebi (Dubé) 8-4. 56e Lüthy (Aebi, Habisreuting) 9-4.
Pénalités: 3 x 2' contre Olten; 7 x 2' contre Coire.

BIENNE - AJOIE 2-4 (1-1 1-2 0-1)

Stade de glace: 1660 spectateurs.
Arbitres: MM. Schmid, Küttel et Linke.

Buts: 6e G. Vauclair (Murano) 0-1. 20e Gagné (Riesen, Heaphy, à 5 contre 4) 1-1. 23e Heaphy (Lapointe) 2-1. 25e Murano (Rymsha, à 4 contre 4) 2-2. 26e Pestrin (à 4 contre 4) 2-3. 60e Murano (dans le but vide) 2-4.
Pénalités: 5 x 2' contre Bienne; 6 x 2' contre Ajoie.

GE SERVETTE - LUCERNE 7-0 (2-0 2-0 3-0)

Vernets: 525 spectateurs.
Arbitres: MM. Otter, Hoffmann et Rochat.

Buts: 4e Ecoeur (Gauch) 1-0. 10e Gauch (Conne) 2-0. 30e Leibzig 3-0. 39e Ecoeur (Serena) 4-0. 48e (47'30") Lamprecht (Honsberger, à 5 contre 4) 5-0. 48e (47'46") Conne (Verret, Gauch) 6-0. 54e Bizzozero (Aeschlimann, Ecoeur, à 5 contre 4) 7-0.
Pénalités: 3 x 2' contre GE Servette, 5 x 2' contre Lucerne.

Hier

COIRE - GE SERVETTE 4-3 ap (0-1 1-1 3-1 1-0)

Hallenstadion: 888 spectateurs.
Arbitres: MM. Mladen Simic, Betticher et Biemann.

Buts: 14e Desjardins (Verret, Leibzig, à 5 contre 4) 0-1. 26e Verret 0-2. 40e Simonet (Rieder, Vitolinchi) 1-2. 50e Germann (A. Fischer) 2-2. 54e Kertudo (Honsberger) 2-3. 60e (59'56") Simonet (Belov, Capaul) 3-3. 62e (61'22") Capaul 4-3.

Pénalités: 8 x 2' contre Coire; 7 x 2' contre GE Servette.

LUCERNE - BIENNE 3-1 (0-0 1-0 2-1)

Tribtschen: 527 spectateurs.
Arbitres: MM. Eichmann, Zürcher et Wittwer.

Buts: 27e Laminger (Gravelle) 1-0. 41e Pasche (Lüthi) 1-1. 57e Fischer (Comte) 2-1. 57e Buholzer (Schocher) 3-1.
Pénalités: 7 x 2' contre Lucerne; 9 x 2' contre Bienne.

AJOIE - OLTEN 4-5 (1-0 1-1 2-4)

Patinoire d'Ajoie: 1150 spectateurs.
Arbitres: MM. Vuille, Maissen et Küng.

Buts: 18e Murano (J. Vauclair, G. Vauclair) 1-0. 29e G. Vauclair (Honegger, à 5 contre 4) 2-0. 33e Siegwart (von Rohr) 2-1. 42e Dubé (Lüthy, à 5 contre 4) 2-2. 49e Seitz (Dubé, von Rohr) 3-2. 50e Murano (Rymsha) 3-3. 51e Guyaz 4-3. 55e Dubé (von Rohr, à 5 contre 4) 4-4. 57e Dubé 4-5.
Pénalités: 4 x 2' contre Ajoie; 8 x 2' plus 10' (Aebi) contre Olten.

Classement

1. Coire	15 9 2 4 66-54 33 (13)
2. Bienne	17 10 1 6 63-48 32 (11)
3. Olten	16 9 3 4 71-53 28 (7)
4. GE Serv.	16 5 5 6 66-65 24 (9)
5. Lucerne	17 5 3 9 50-64 19 (6)
6. Ajoie	17 3 2 12 48-80 12 (4)

Entre parenthèses points de la qualification

Prochaine journée

Mardi 4 février. 20 h: Coire - GE Servette. **Samedi 8 février. 17 h 30:** Olten - Coire. **Samedi 15 février. 20 h:** Coire - Ajoie. GE Servette - Bienne. Lucerne - Olten.



Malgré leur victoire, Christophe Habegger et Tramelan devront lutter contre la relégation. photo cga

Autres groupes

Groupe 1: Arosa - Frauenfeld 3-1. Bülach - Uzwil 6-3. Dübendorf - Winterthur 4-0. Kusnacht ZH - Wil 4-1. Vorwärts Bruggen - St-Moritz 1-4. Wetzikon - Illnau-Effretikon 5-3. **Classement:** Bülach 22-35. 2. Kusnacht ZH 22-31. 3. Arosa 22-29. 4. Wil 22-27. 5. Uzwil 22-26. 6. Wetzikon 22-25. 7. St-Moritz 22-22. 8. Winterthur 22-19. 9. Frauenfeld 22-19. 10. Illnau-Effretikon 22-14. 11. Dübendorf 22-14. 12. Vorwärts Bruggen 22-3.

Winterthur et Frauenfeld disputeront un match de bar-

rage pour désigner le huitième participant au play-off.

Groupe 2: Bâle/Petit-Huningue - Aarau 5-2. Berthoud - Wiki-Münsingen 6-5. Grindelwald - Zuzgen-Sissach 4-6. Lyss - Langenthal 2-0. Soleure-Zuchwil - Thoun 3-6. **Classement:** 1. Bâle/Petit-Huningue 20-33. 2. Aarau 20-28. 3. Thoun 20-25. 4. Unterseen-Interlaken 20-23. 5. Langenthal 20-22. 6. Soleure-Zuchwil 20-22. 7. Wiki-Münsingen 20-20. 8. Lyss 20-20. 9. Berthoud 20-19. 10. Zuzgen-Sissach 20-7. 11. Grindelwald 20-1. /si

Lausanne Sauvé!

Trois jours après s'être vu refuser un deuxième sursis concordataire, le Lausanne HC a préservé son avenir immédiat.

Sur les ondes de la radio locale lausannoise «Radio Framboise», le président Bertrand Jayet a en effet annoncé que le club vaudois avait trouvé un sponsor prêt à assurer les salaires jusqu'à la fin de la saison.

Selon le président lausannois, cette nouvelle situation devrait permettre de garder les joueurs au sein du club. Mieux même, le nouveau sponsor, dont le nom a été tenu secret, serait prêt à offrir au club vaudois de LNB un renfort de poids, ce qui permettrait au LHC d'afficher de nouvelles ambitions. /si

Curling Les favoris éliminés

Au terme du tour préliminaire du championnat de Suisse masculin de LNA, qui s'est achevé à Aarau, quatre des favoris sont d'ores et déjà éliminés: Berne (vice-champion l'an dernier), Dübendorf (3e des championnats d'Europe), St-Moritz (champion national en 95) et Winterthur.

Lausanne-Olympique (Patrick Hürlimann) est ainsi le seul des demi-finalistes de l'an passé encore en course. Le tour final, réunissant les huit premiers, se déroulera du 24 février au 1er mars à Berne. Les points acquis lors de la première phase seront conservés, mais divisés par deux.

Aarau. LNA masculine. Classement final du tour préliminaire (15 matches, les huit premiers qualifiés pour le tour final): 1. Bâle-Regio (skip Stefan Traub) 22. 2. Bienne-Touring (Markus Egger), Genève (Yannick Renggli), Lausanne-Olympique (Patrick Hürlimann) et Utikon-Waldegg (Andreas Hänni) 20. 6. Bâle-Ysfäger I (Bernhard Werthemann) et Bâle-Ysfäger II (Patrick Netzer) 18. 8. Soleure-Wengi (Urs Dick) 16. **Éliminés:** 9. Berne (Mario Flückiger) 16. 10. Winterthur (André Flotron) 14. 11. Dübendorf (Felix Luchsinger) et St-Moritz (Christof Schwaller) 12. 13. Gstaad-Sweepers (Stefan Karnusian), Lucerne-Blauweiss (Armin Harder), Lucerne-City (Ernst Erb) et Wetzikon (Armin Hauser) 8. /si

Tennis Scandale à Zagreb

Il sera bien difficile de battre un jour Goran Ivanisevic à Zagreb. Comme l'an dernier, le No 2 mondial a remporté les «Croatian Indoors», un tournoi ATP dont il est l'un des promoteurs. En finale, Ivanisevic a dû aller jusqu'au tie-break du troisième set pour se défaire du Britannique Greg Rusedksi (ATP 56). Dans ce jeu décisif, Rusedski a été lésé par un juge de ligne bien partial qui le sanctionnait de deux fautes de pied, dont la seconde sur la balle de match à 7-6... Un scandale qui porte atteinte à la crédibilité de l'ATP-Tour.

Zagreb. ATP-Tour. 375.000 dollars. Finale du simple messieurs: Ivanisevic (Cro/1) bat Rusedski (GB) 7-6 (7-4) 4-6 7-6 (8-6). /si

BREVES

Hockey sur glace Graf pour Hofmann

Markus Graf (37 ans) sera le nouvel entraîneur d'Olten la saison prochaine. L'ancien attaquant du club soleurois succède à Ueli Hofmann, qui prendra la direction technique d'un nouveau centre sportif à Scuol (GR). Markus Graf avait déjà dirigé Olten la saison dernière après le limogeage du Russe Fedor Kanaereikin. Cette saison, il était entraîneur-joueur à Rheinfelden (2e ligue). /si

Snowboard Brillants Neuchâtelois

Lors d'un slalom géant de la Régio Cup disputé à Leysin, les Neuchâtelois ont obtenu plusieurs places d'honneur. Bastien Sandoz s'est classé 7e, précédant Nicolas Oes. Jonas Jäggi a terminé 10e et Florent Coubes 12e. A Leysin toujours, Jonas Jäggi a remporté un border cross. A La Forclaz, en slalom géant toujours, Florent Coubes a signé une brillante victoire, précédant Jonas Jäggi alors que Nicolas Oes prenait la 4e place. /réd

Hockey sur glace Le HCC craque sur le tard

LA CHAUX-DE-FONDS - ZÜRICH 4-6 (0-3 2-0 2-3)

Déroutant HCC... Avant de s'incliner pour la cinquième fois de l'exercice devant Zurich, l'équipe des Mélézes a proposé un catalogue complet de ce qu'elle a semé tout au long de son parcours: une entrée en matière calamiteuse qui a failli tout compromettre, une superbe réaction d'orgueil qui a suscité les espoirs les plus fous puis une fin de match naïve qui a débouché sur un revers parfaitement évitable. Rien de franchement nouveau, on en conviendra.

Jean-François Berdat

Deux matches pour le prix d'un seul: en cette période de soldes, le HCC a cru bon de sacrifier à la mode. D'un goût plus que douteux, la première période des gens du lieu a ainsi failli «tuer» une rencontre qui, à ce moment-là, leur échappait totalement. Pas mécontents de l'aubaine, les deux compères Morger et Pederson sautèrent sur l'occasion - les occasions... - pour soigner leur compteur personnel. Un, deux, trois: les Chaux-de-Fonniers n'y ont vu que du feu, à l'image d'un Schnegg délaissé par les siens et qui ne pouvait hélas pas tenir la baraque à lui seul.

Un somptueux numéro

Absents jusque-là, les hockeyeurs du lieu allaient comme par miracle reprendre des couleurs dès la reprise. «Zurich ne serait pas Zurich sans son traditionnel relâchement» dira Riccardo Fuhrer, conscient que sa troupe devait une fière chandelle à son adversaire. Persuadés d'avoir accompli l'essentiel, les Zurichois levèrent en effet quelque peu le pied. Conjugée avec le réveil des Chaux-de-Fonniers, cette attitude relança totalement une rencontre qui dès lors bascula. Pont d'abord, Diener, ensuite au terme d'un superbe mouvement collectif, installèrent le doute dans les rangs des visiteurs.

Sentant le succès à portée des siens, Riccardo Fuhrer tentera le tout pour le tout à l'abord de l'ultime période, plaçant ainsi Cowie en attaque tout en ne tournant plus qu'à deux blocs. Zeiter redonna

bien deux longueurs d'avance à ses couleurs, mais la machine chaux-de-fonnière était en marche, qui allait refaire son handicap, via deux exploits de ses mercenaires. Gaudreau dans un angle impossible et Cowie au prix d'un somptueux numéro remirent ainsi tout le monde sur un même patin d'égalité à l'abord de la dernière ligne droite.

Présomptueux, emportés par leur désir de vaincre, les gens du lieu en oublièrent dès lors d'assurer leurs arrières, abandonnant leur portier aux contres zurichois. Et en l'espace de vingt secondes, Princi puis Micheli firent pencher la balance sur le tard. Une fois de plus, la cinquième de la saison, le froid réalisme des Zurichois venait d'avoir raison d'un HCC qui aurait assurément mérité un meilleur sort.

Une remarque pertinente

«Nous n'avons jamais été aussi près de battre Zurich» constatait Riccardo Fuhrer à l'heure de l'analyse. Maigre consolation on en conviendra pour une équipe qui a une nouvelle fois péché à la conclusion. On a pu le vérifier samedi encore, le HCC, ses mercenaires mis à part, ne dispose pas d'un vrai chasseur de but. «On est buteur ou on ne l'est pas, mais on ne le devient pas d'une saison à l'autre» dira encore le druide des Mélézes. Une remarque d'autant plus pertinente que le HCC s'est ménagé au moins autant d'occasions que son adversaire, sans toutefois les concrétiser, à l'image de Leimgruber (44e) auteur d'un impressionnant slalom mais qui a pourtant échoué dans le dernier geste, cela quand bien même il semblait avoir mis Stecher hors de position.

Vaincu, le HCC aura néanmoins tout mis en œuvre pour inverser la tendance. «Je tire un grand coup de chapeau à mon équipe qui s'est bien battue, même si elle n'a plus rien à espérer dans cette compétition» ajoutait Riccardo Fuhrer qui dispose désormais de deux semaines pour remettre sur patins une équipe compétitive. Car, il faut le savoir, le HCC était privé samedi de cinq éléments dont certains tiennent une place importante voire essentielle sur l'échiquier des Mélézes.

Ceci peut expliquer cela... JFB



Dany Ott et Thierry Murisier ont toutes les peines du monde à stopper Vjeran Ivankovic. photo Galley

Mélézes: 2200 spectateurs (plus faible assistance de la saison).

Arbitres: MM. Cléménçon, Voelker et D'Ambrogio.

Buts: 2e Morger (Pederson) 0-1. 12e Pederson (Morger) 0-2. 14e Pederson (Morger, Ivankovic) 0-3. 25e Pont (Bourquin, Leimgruber) 1-3. 38e Diener (Cowie, Murisier) 2-3. 44e Zeiter (Heim, Nordmark) 2-4. 45e Gaudreau (Diener,

Bourquin) 3-4. 54e Cowie (Gaudreau) 4-4. 57e Princi (Zeiter, Zehnder) 4-5. 59e Micheli (Zeiter) 4-6.

Pénalités: 3 x 2' plus 10' (Sommer) contre La Chaux-de-Fonds, 4 x 2' contre Zurich.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Reber, Sommer; Ott, Cowie; D. Dubois, Bourquin; Schümperli, Pont, Leimgruber; Gaudreau, Diener, Murisier; Wicky, Andenmatten, Chappot.

Zurich: Stecher; Nordmark, Salis; Steiger, Zehnder; Princi, Steck; Kout; Heim, Zeiter, Micheli; Morger, Ivankovic, Pederson; Brodmann, Vollmer, Kobel; Zenhäusern.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Alston, Cantoni, G. Dubois, Burkhalter ni Elsener (blessés), Zurich sans Lebeau, Hager (blessés) ni Jeannin (malade).

AUTRES PATINOIRES

Tour espoir

Samedi

RAPPERSWIL - AMBRI-PIOTTA 2-4 (0-2 1-1 1-1)

Lido: 3858 spectateurs.

Arbitres: MM. Kunz, Simmen et Sommer.

Buts: 3e Wittmann (Heldner) 0-1. 13e Petrov (Peter Jaks, Aldoff) 0-2. 34e Kwartalnov 0-3. 36e Bünzli (Bachofner) 1-3. 49e Weber (Camenzind) 2-3. 60e Peter Jaks (Petrov, dans le but vide) 2-4.

Pénalités: 4 x 2' plus 10' (Sigg) contre Rapperswil, 6 x 2' contre Ambri-Piotta.

Rapperswil: Bayer; Martikainen, Seger; Capaul, Muller; Bünzli, Sigg; D. Meier; Roggenmoser, Richard, Thibaudeau; Camenzind, Weber, Hoffmann; Bachofner, Thöny, Soguel; Hofstetter, M. Meier.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Gazzaroli, Aldoff; B. Celio, Horak; Reinhardt, Gianini; Peter Jaks, Petrov, Fritsche; Wittmann, Heldner, Baldi; Kwartalnov, N. Celio, Viganò.

Hier

ZÜRICH - RAPPERSWIL 2-4 (1-0 1-2 0-2)

Hallenstadion: 6032 spectateurs.

Arbitres: MM. Ballmann, Oberli et Gianolli.

Buts: 18e Ivankovic (Morger, Pederson) 1-0. 21e Zeiter (Heim, Micheli) 2-0. 26e (25'43") Thibaudeau (Richard, Bünzli, à 5 contre 4) 1-2. 27e (26'12") Martikainen (Weber) 2-2. 44e Richard (Muller) 2-3. 60e Richard (Roggenmoser, dans le but vide) 2-4.

Pénalités: 7 x 2' contre chaque équipe.

Zurich: Stecher; Nordmark, Salis; Zehnder, Steiger; Princi, Kout; Heim, Zeiter, Micheli; Morger, Ivankovic, Pederson; Brodmann, Vollmer, Kobel; Zenhäusern.

Rapperswil: Bayer; Seger, Martikainen; Capaul, Muller; Sigg, Bünzli; Roggenmoser, Richard, Thibaudeau; Camenzind, Weber, Hoffmann; Hofstetter, Thöny, Soguel; Bachofner, M. Meier.

Classement

1. Zurich 40 18 1 21 137-167 37 (33)
2. Rappers. 40 16 2 22 128-150 34 (30)
3. Ambri-P. 40 15 2 23 137-146 32 (26)
4. Chx-Fds 40 10 1 29 114-217 21 (19)

Entre parenthèses, points de la qualification

Prochaine journée

Samedi 15 février. 20 h: La Chaux-de-Fonds - Zurich. Rapperswil - Ambri-Piotta.

Masterround

DAVOS - ZOUG 1-4 (0-0 1-2 0-2)

Eisstadion: 3870 spectateurs.

Arbitres: MM. Stalder; Mandioni et Schmutz.

Buts: 25e Fischer 0-1. 27e R. von Arx (à 5 contre 4) 1-1. 29e Fischer (Steffen, à 4 contre 4) 1-2. 46e Giger (McDougall, Miner) 1-3. 51e Walz (Miner, Schöpf, à 5 contre 4) 1-4.

Pénalités: 3 x 2' contre Davos; 5 x 2' contre Zoug.

Davos: Wieser; Sigg, Balmer; Streit, Gianola; Shirajev, Häller; J. von Arx, Equilino; Yaremchuk, Hodgson, R. Müller; Rütthemann, R. von Arx, Lüber; Schocher, Weber, Petrenko; Näser, Stirnimann, Roth.

Zoug: Schöpf; T. Künzi, Kessler; A. Künzi, Sutter; Miner, Fazio; Aehersold, McDougall, Fischer; Antisin, Walz, Rötheli; Giger, Steffen, Grogg; C. Muller, Silver.

KLOTEN - BERNE 5-7 (1-3 2-3 2-1)

Schluefweg: 6340 spectateurs.

Arbitres: MM. Bertolotti; Oberli et Nater.

Buts: 1re (0'41") Orlando 0-1. 8e Mauther (Friedli, Paterlini) 0-

2. 12e Bayer 1-2. 17e Steinegger (Orlando) 1-3. 23e Johansson 2-3. 32e Della Rossa (Brown) 3-3. 35e Fuchs (Voisard) 3-4. 37e Fuchs (S. Leuenberger, à 5 contre 4) 3-5. 39e Marois (L. Leuenberger) 3-6. 47e Bayer (Eberle) 4-6. 52e Eberle (Holzer, Kress) 5-6. 58e Mauther (Paterlini) 5-7.

Pénalités: 5 x 2' plus 10' (Hollenstein) contre Kloten; 10 x 2' contre Berne.

Kloten: Pavoni; Brown, Bayer; Schneider, Kress; Bruderer, Klöti; Hollenstein, Johansson, Della Rossa; Holzer, Berglund, Eberle; Celio, Plüss, Rothen.

Berne: Tosio; S. Leuenberger, Steinegger; Voisard, Siren; Langer, Rauch; Triulzi, Orlando, Howard; L. Leuenberger, Marois, Fuchs; Friedli, Paterlini, Mauther; Meier, Léchenne.

FR GOTTÉRON - LUGANO 6-1 (2-1 2-0 2-0)

Saint-Léonard: 4257 spectateurs.

Arbitres: MM. Kurmann; Hirzel et Ehmke.

Buts: 4e Bykov (Meier, Brasey) 1-0. 9e Sjödin (Torgaiev, à 5 contre 4) 1-1. 15e Meier (Khomu-

tov, Bykov) 2-1. 26e Brown (Opplinger) 3-1. 30e Rottaris (Slehofer) 4-1. 46e Bykov (Descloux, Brasey, à 5 contre 4) 5-1. 48e Khomutov (Bykov, Meier) 6-1.

Pénalités: 5 x 2' contre FR Gottéron; 4 x 2' contre Lugano.

FR Gottéron: Aebischer; Descloux, Brasey; Bobillier, Egli; Marquis, Keller; Khomutov, Bykov, Meier; Slehofer, Rottaris, Schneider; Brown, Opplinger, Schaller.

Lugano: Weibel; Sjödin, Riva; Bertaggia, Tschumi; Jelmini, Guignard; Nylander, Aeschliemann, Jenni; Ton, Cramer, Torgaiev; Togni, Bütler, Fair; Erni, Werder, Walder.

Classement

1. Zoug 41 24 5 12 178-123 53 (47)
2. Berne 41 25 2 14 177-127 52 (48)
3. Davos 41 23 1 17 168-150 47 (39)
4. FR Gott. 41 19 6 16 153-132 44 (39)
5. Kloten 41 19 6 16 140-124 44 (41)
6. Lugano 41 19 4 18 149-145 42 (38)

Entre parenthèses, points de la qualification

Prochaine journée

Samedi 15 février. 20 h: Berne - Davos. FR Gottéron - Kloten. Zoug - Lugano.

Cyclocross Encore de l'argent pour Thomas Frischknecht

Six mois après les Jeux d'Atlanta où il avait pris la deuxième place en VTT, Thomas Frischknecht a cueilli une nouvelle médaille d'argent. Il a pris la deuxième place de la course Elite des championnats du monde de cyclocross disputée dans le parc olympique de Munich. Frischknecht, qui a battu au sprint l'Italien Luca Bramati, a concédé 23 secondes sur un autre Italien, Daniele Pontoni.

L'Italie attendait une médaille d'or depuis... 1967, date du dernier titre remporté à Zurich par le légendaire Renato Longo. A Munich, Daniele Pontoni, qui avait été champion du monde amateurs en 1992 à Leeds, a réussi un véritable festival. Malgré deux chutes, l'Italien a survolé les débats. Seul, dans le premier tour, Luca Bramati a été capable de soutenir le rythme imposé par le coureur d'Udine.

Thomas Frischknecht n'a pas été en mesure de suivre les deux Italiens en début de course. Le Suisse a été victime d'une chute provoquée par le champion du monde en titre Adrie van der Poel lors de la première montée de la course. «Je me suis retrouvé alors en 20e position avec, de surcroît, un problème de dérailer. Au moment où Pontoni et Baldati attaquaient. C'est rageant, ex-

pliquait Frischknecht. Malgré le cavalier seul de Pontoni, je crois que j'étais le plus fort aujourd'hui...»

Dieter Runkel et Beat Wabel, les deux autres atouts de l'équipe de Suisse, ont pris respectivement les 8e et 9e places. Les deux hommes, qui avaient été grippés ces derniers jours, n'ont jamais pesé sur la course. A Munich, ils n'ont pas, il est vrai, évolué sur un terrain à leur convenance avec une course disputée sur un rythme très rapide.

**Juniors:
le titre à un Suisse**

Chez les juniors en revanche, la médaille d'or est revenue à la Suisse avec le sacre de David Rusch (17 ans).

Après Beat Schumacher en 1982, Beat Wabel en 1985, Thomas Frischknecht en 1988 et Roman Peter l'an dernier à Montreuil, le Schwytzois est le cinquième coureur suisse qui remporte ce titre juniors. Malgré une chute dans le dernier tour, il a devancé l'Italien Stefano Toffoletti et l'Allemand Steffen Weigold.

Samedi, ces championnats du monde avaient débuté sur une déception pour les Suisses. Christian Heule (11e) et le champion national Beat Blum (14e) n'ont jamais eu leur mot à dire dans une course des espoirs qui a donné lieu à un doublé belge: Sven Nijs s'est imposé devant Bart Wellens et le Français Christophe Morel. /si

Classements

Elite (7 tours, 24,9 km): 1. Pontoni (It) 1h.00'40". 2. Frischknecht (S) à 23". 3. Bramati (It) m.t. 4. van der Poel (Hol) à 35". 5. de Vos (Hol) à 53". 6. Vervecken (Be) à 1'13". 7. Nieherding (All) à 1'25". 8. Wabel (S) à 1'39". 9. Runkel (S) m.t. 10. van Santvliet (Be) à 2'04". Puis les autres Suisses: 23. Markwalder à 4'18". 37. Blum à 6'59"

Juniors (5 tours, 17,9 km): 1. Rusch (S) 46'14". 2. Toffoletti (It) à 5". 3. Weigold (All) à 6". 4. Dieudonné (Fr) à 8".

5. Hieckmann (All) à 11". 6. Gadret (Fr) à 12". Puis les autres Suisses: 18. Rast à 2'45". 20. Graf à 3'02". 29. Kung à 4'25". 37. Leupp à 5'33".

Espoirs (6 tours, 21,4 km): 1. Nijs (Be) 53'25". 2. Wellens (Be) à 22". 3. Morel (Fr) à 38". 4. Martinez (Fr) à 58". 5. Gommers (Ho) à 1'27". 6. Zucchi (It) à 1'33". Puis les Suisses: 11. Heule à 1'50". 14. Blum à 2'04". 20. Ramsauer à 2'49". 25. Peter à 4'36". 26. Bünter à 4'39". /si



Une fois encore, Thomas Frischknecht a dû se contenter de la deuxième place. photo Keystone

BRÈVES

Course à pied Loclois prometteur

Plusieurs jeunes athlètes de la FSG Le Locle ont participé au Cross international Satus, à Genève. Chez les cadets B, le talentueux David Matthey s'est mis en évidence en terminant troisième d'une course remportée par un jeune Polonais devant un Slovaque. Premier Suisse classé, David Matthey a trouvé là une réelle motivation pour les prochaines compétitions.

Au cross national de Belfaux, la Chaux-de-Fonnière Nathalie Perrin s'est également affichée à son avantage en prenant le troisième rang chez les cadettes, alors que David Perrin se classait dixième en cadets B. /rja

Monachon placé

Raphaël Monachon a pris la deuxième place du 60 m haies du meeting en salle de Macolin, dans le temps de 8"02. Hakim Mazou (Stade Genève) a remporté l'épreuve en 7"89. /si

El Guerrouj efface Morceli

Le Marocain Hicham El Guerrouj a battu de près de trois secondes, en 3'31"18, le record du monde du 1500 m en salle de l'Algérien Noureddine Morceli (3'34"16) lors de la réunion de Stuttgart. L'Éthiopien Haile Gebreselassie, champion olympique du 10.000 m d'Atlanta, a lui aussi réalisé, en 3'32"39, un meilleur chronomètre que celui signé par Morceli le 28 février 1991 à Séville. /si

Natation

Records du monde

Deux records du monde ont été établis à Gelsenkirchen dans le cadre de la Coupe du monde en petit bassin. Le Hollandais Marcel Wouda a battu le record du monde du 400 m 4 nages en 4'05"59, détrônant le Finlandais Jani Sievinen de 44 centièmes. Double champion olympique, le Russe Denis Pankratov a établi un nouveau record du monde du 200 m dauphin. Avec 1'52"64, il a effacé le Français Franck Esposito (1'53"11) des tablettes. Par la suite, pour avoir confondu vitesse et précipitation, le Russe a été disqualifié en série du 100 m papillon. Ce coup du sort a fait le bonheur de son compatriote Konstantin Ouchkov, victorieux du 100 m papillon avec un record d'Europe à la clé (52"26). La réunion a été riche en événements, notamment grâce à la Chinoise Limin Liu, impressionnante sur 50 m brasse au point de battre son record du monde (30"77). Record également pour l'Allemande Sandra Volker, mais d'Europe seulement, sur 50 m papillon (26"97), derrière la Chinoise Limin Liu (26"84). /si

Football Chassot pour Türkyilmaz

Un jour avant le départ de l'équipe de Suisse ce lundi pour Hong Kong, Rolf Fringer doit faire face à deux nouveaux forfaits. Kubilay Türkyilmaz (54 sélections) souffre de douleurs au genou. Frédéric Chassot le remplacera. Cela fait six ans que l'attaquant de Sion n'avait plus porté le maillot de l'équipe de Suisse. Rolf Fringer doit également faire face au forfait de Patrick Sylvestre. Une ancienne blessure à la cheville s'est réveillée et l'empêche de donner son maximum. Il a préféré renoncer. Il sera remplacé par le Servettien Sesa. /si

Le FCC battu

En match amical, Renens a battu le FCC 3-2. Ebe et Rupil ont inscrit les buts chaux-de-fonniers. /réd

Badminton Pas de surprise à Berne

C'est avec un peu de tristesse et d'amertume que les Chaux-de-Fonniers sont revenus de Berne. Non pas que leur performance puisse être qualifiée de mauvaise, et surtout pas celle de Corinne Jörg à qui il a manqué un seul petit point pour décrocher une médaille, mais plutôt de par le fait qu'aucune surprise n'est venue égayer ces championnats nationaux. C'est donc sevrés de médailles que les gens du Haut ont regagné la Métropole horlogère. Logiquement, le Zurichois Thomas Wapp et la Genevoise Santi Wibowo ont été sacrés champions de Suisse.

Ce n'est pas un secret, on attendait beaucoup de Corinne Jörg, elle qui est parvenue à jouer à la perfection dans les derniers tournois élites. Et c'est avec une rage de vaincre extrême que la Chaux-de-Fonnière est entrée sur le terrain pour son quart de finale face à Yvonne Naef de Winterthour. Elle effectua donc un bon premier set, remporté 12-10. Malheureusement, le deuxième set prit une autre configuration, Corinne Jörg commit quelques erreurs qui ne pardonnèrent pas (6-11). Si elle prit un très mauvais départ dans le troisième set, c'est ensuite grâce à sa magnifique combativité qu'elle a poussé son adversaire à disputer les prolongations et s'est même octroyée un volant de match qu'elle n'a malheureusement pas pu concrétiser, sa rivale réussissant alors un coup miraculeux et parvenant dès lors à conclure sur le score de 11-12. Dommage donc, mais La Chaux-de-Fonnière a encore tout l'avenir devant elle.

Stéphan Schneider n'a pas déçu son monde. Attendu en quart de finale, il y est parvenu. Mais que la route fut longue et pénible afin de s'y hisser. En effet lors de ses deux premiers

matches, c'est mené un set à zéro et bien distancé dans le deuxième que la machine s'est mise en route. Sa qualification pour les quarts de finale prenant dès lors des allures de miracle mais aussi d'une très belle performance, même si, à ce stade, il n'a pas pesé très lourd face à la tête de série No 3 Morten Bundgaard d'Uzwil, puisqu'il s'est incliné 15-5 15-1. Oliver Colin a quant à lui réalisé le parcours (huitième de finale) qu'on espérait de lui. Antoine Helbling est lui aussi parvenu à se hisser parmi les seize meilleurs joueurs suisses et ce grâce à un bon match, remporté en trois sets, face à un adversaire qui l'avait défait trois semaines auparavant. Il n'a toutefois pas trouvé grâce à ce niveau face au No 2 Suisse Rémy Matthey de l'Etang.

En mixte, Myriam Farine, qui jouait pour l'occasion avec Roland Waltert d'Uzwil, est parvenue à atteindre les quarts de finale. Remarquable performance qui aurait pu se transformer en la petite surprise qui fut tant attendue durant tout le week-end mais qui ne survint jamais s'ils avaient pu bénéficier d'un tirage plus clément (puisque'ils ont rencontré à ce stade les grands favoris de la compétition et futurs champions suisses Stéphane Wapp et Santi Wibowo).

C'est enfin dans le double dames que les Chaux-de-Fonniers sont encore parvenues à s'illustrer. Puisque Jessica Hitz et Anne Cornali ont atteint les quarts de finale et ce malgré le fait qu'elles n'avaient que peu l'habitude d'évoluer côte à côte. Magnifique performance donc pour, rappelons-le, une paire qui était issue des qualifications. Elles ont finalement échoué dans la course à la médaille face à Rita Bammert et Marlis Burri d'Adligenswil en deux sets 15-9 15-4.

AEH

Hockey sur glace Le leader trébuche à domicile

**NEUCHÂTEL YS -
LA BRÉVINE 3-4 (1-2 2-1 0-1)**

La Brévine est-elle la bête noire de Neuchâtel YS? «On pourrait le croire, répond Davide Conconi, coach des «orange et noir». Si nous avons tout gagné jusqu'à maintenant, ils nous ont pris trois points!»

Les faits appuient les dires de Conconi. Il a fallu, par exemple, attendre la 16e minute du premier tiers pour que La Brévine, jusque-là étouffée, inquiète Martignier... ouvrant alors le score. Jérôme Jeanin, entraîneur des «bleus», confirme également: «Neuchâtel YS joue vite et bien. Nous avons été dominés, c'est vrai. Mais, à un gros moral et une énorme motivation s'est ajouté

le grand match de notre gardien. De plus, notre adversaire a manqué de lucidité.»

Voilà tout le match: d'un côté Neuchâtel YS maîtrise la partie, joue vite, presse, mais peine à marquer. De l'autre, La Brévine se bat, sait se placer, temporiser et profiter de ses occasions. Pour être complet, et sans vouloir ouvrir une polémique, osons affirmer que Neuchâtel YS a égalisé. A la 43e minute, Gosselin, seul devant Monard, bat le portier brévinier, ce que confirme, après le match, un de ses coéquipiers dont nous tairons le nom. Mais, rusé, le gardien des «bleus» sait être plus rapide que le regard des arbitres et dissimuler habilement le puck.

Patinoire du Littoral: 250 spectateurs.

PAC

Le Locle Une pointure en dessous

**LE LOCLE - COURT 2-8
(1-2 1-2 0-4)**

Certes, les Loclois ont parfaitement su tirer profit des quelques pénalités distribuées aux Courtisans. Leurs buts ont en effet été marqués à cinq contre quatre. Pourtant, leurs réussites ont été notamment annulées par deux goals adverses inscrits alors qu'ils évoluaient en supériorité numérique. De toute évidence, Court avait une pointure audessus.

La tournure du match a rapidement démontré les carences de la défense locloise et la suprématie des visiteurs. Si tout restait encore possible à la fin du premier tiers, les locaux ont dû vite déchanter, cela malgré de nombreux efforts pour tenter l'impossible exploit. Pratiquant un jeu très (trop) offensif, ils ont été pris au piège des contre-attaques.

Eberli ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Outre ses deux assists, il s'est offert à lui seul quatre buts, dont trois sur ce principe. Pour les maîtres de céans, les espoirs se sont définitivement envolés à la suite de l'échec d'A. Brusa, seul devant le portier Ruch (39e). Un troisième but aurait certainement pu modifier le cours des choses. Mais le sort en avait décidé autrement.

Communal: 50 spectateurs.
Arbitres: MM. Pinget et Mosser.

Buts: 9e Kohler (Reinhard) 0-1. 14e Eberli 0-2. 18e Raval (Tschanz, Mayor) 1-2. 25e Eberli 1-3. 37e A. Vogt (Eberli) 1-4. 38e Droux 2-4. 43e Eberli (Reinhard) 2-5. 53e Eberli (A. Vogt) 2-6. 54e Leuenberger (Eberli) 2-7. 58e Winkler (Marchand) 2-8.

Pénalités: 2 x 2' contre Le Locle, 5 x 2' contre Court.

Le Locle: Brulhart; Becerra, Kolly; Gremaud, R. Brusa;

Arbitres: MM. Vallat et Jutzi.

Buts: 16e T. Pellaton (Dubois) 0-1. 17e Bord (Bourquard) 1-1. 18e Perrin 1-2. 22e Rota 1-3. 26e Bonardo (Ondrus) 2-3. 31e Bourquard (Gosselin) 3-3. 42e Patthey (Sausser) 3-4.

Pénalités: 7 x 2' contre Neuchâtel YS, 6 x 2' plus 10' (Grand) contre La Brévine.

Neuchâtel YS: Martignier; Lorenz, Balmelli; Moser, Ondrus; Hummel, Gosselin, Willy; Bargo, C. Pellaton, Bonardo; Bord, Bourquard..

La Brévine: Monard; P. Jeannin, Braillard; Huguenin, Colo; Schwab, Currit; Perrin, Rota, Sausser; Jaquet, Dubois, T. Pellaton; Floret, Grand, Patthey.

PAC

Classement

1. Neuchâtel YS	15	13	1	1	72-27	27
2. Université NE	15	11	3	1	100-42	25
3. St-Imier	15	7	3	5	64-43	17
4. Court	15	7	3	5	62-50	17
5. La Brévine	15	7	2	6	57-60	16
6. Ajoie II	15	6	0	9	61-70	12
7. Sarine FR	15	5	1	9	57-68	11
8. Le Locle	15	5	1	9	50-69	11
9. Star Chx-de-Fds	15	4	0	11	39-91	8
10. Pts-de-Martel	15	2	2	11	39-81	6

Prochaine journée

Mardi 4 février. 20 h: Université NE - Le Locle. 20 h 45: Sarine FR - Star Chaux-de-Fonds. **Mercredi 5 février.** 20 h 15: La Brévine - Les Ponts-de-Martel. 20 h 30: Court - Neuchâtel YS. Ajoie II - Saint-Imier.

PAF

Sauvons nos paysans!



Le pain, un aliment indispensable à tous.

photo a

Dernièrement, j'ai entendu un exposé qui m'a bouleversé parce qu'il corroborait mon intuition. Il était modestement intitulé «le pain». En réalité, il montrait «l'ascension et le déclin des peuples selon l'importance attribuée à l'agriculture». Les exemples allaient de l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Négliger l'autosuffisance n'a jamais porté bonheur à un pays. Glace, neige, inondations, grèves répétées des routiers, menace de désertification dans le sud de l'Espagne, érosion galopante en particulier aux Etats-Unis, la famine n'est pas loin, contrairement à ce que déclarait récemment une conseillère aux Etats dans un journal.

Déjà nous subissons des pressions. En 1995, par suite du mauvais temps, diverses sortes de pommes de terre ne contenaient pas assez d'amidon pour être transformées en chips, frites, etc. Le Canada se déclara prêt à livrer la marchandise désirée, à condition d'obtenir un contrat pour 5 ans. Cela scellerait-il la ruine de paysans qui ont déjà perdu 30% de leurs revenus et qui encaissent même moins de 30 centimes pour un kilo de pommes de terre?

2001 et non 2000

Peut-être serait-il bon de corriger une erreur qui paraît très répandue, jusque chez ceux qui ont pour mission d'informer la population. En effet, en diverses occasions, nous avons lu ou entendu dans les médias que l'an 2000 ferait déjà partie du troisième millénaire.

Quelques exemples: lors de la cérémonie de clôture des Jeux d'Atlanta, à plusieurs reprises, le speaker a présenté les Jeux de Sydney, en l'an 2000, comme les premiers jeux du prochain millénaire.

Plus récemment, dans une annonce parue dans votre journal, un garagiste promettait la gratuité des services jusqu'au prochain millénaire, c'est-à-dire, précisait-il, jusqu'au 31 décembre 1999!

Enfin, dans votre numéro du 31 décembre 1996 (que je n'ai pas lu d'un bout à l'autre), j'ai trouvé dans deux articles d'auteurs différents une allusion au fait que nous sommes à trois ans du changement de millénaire.

Généralisation abusive

Que se passe-t-il quand des Zurichois et des Genevois se rencontrent? Comment communiquent-ils? François Nussbaum affirme, dans son billet d'«Opinion» de samedi 18 janvier, qu'ils se parlent en anglais. Peut-être, mais on ne peut asséner cela comme si c'était toujours comme ça! S'ils utilisent l'informatique, s'ils travaillent dans l'import-export, dans l'aviation ou dans des banques, ils se parlent peut-être en anglais. Mais ça ne ressemblera pas forcément à la langue de Shakespeare, cela manquera proba-

L'Union européenne (UE) préconisant les établissements agricoles d'au moins 50 hectares, des paysans français n'ont plus les moyens de les financer, si bien qu'ils deviennent les valets des holdings, c'est-à-dire des grands propriétaires fonciers.

Pour ma part, j'ai l'occasion d'acheter pommes de terre, pommes, œufs, miel, tilleul, voire viande, directement chez le producteur. Lait frais, beurre, yaouts, fromage de la région sont disponibles à la laiterie.

Pourquoi acheter des produits auxquels on a fait faire des kilomètres, ce qui pollue l'environnement et, par conséquent, nuit à notre santé? L'UE envoie même le lait allemand en Grèce pour y faire fabriquer des yoghourts dans la plus grande usine de ce type!

Le consommateur détient un pouvoir dont il n'a souvent pas conscience. Chaque achat est, en réalité, un vote et chaque produit suisse acheté chez nous assure du même coup nos salaires et nos rentes.

Alors, à bon entendeur...!

Suzanne Portmann
Lohn-Ammannsegg

Certes, il peut paraître logique de faire coïncider ce changement avec celui du premier chiffre du millésime. Mais à la réflexion, il est évident que le premier siècle de notre ère a commencé par l'an 1 et s'est terminé par l'an 100. Le deuxième siècle comprend les années 101 à 200, et ainsi de suite. Cela est confirmé par les dictionnaires et d'autres livres scientifiques.

Comme dans toute numérotation, c'est pour le dernier spécimen que change le premier chiffre de la centaine ou du millier.

Donc, le vingtième siècle ne se terminera que le 31 décembre 2000, à minuit, et le changement de millénaire ne se fera que dans près de quatre ans. Je présume que les initiateurs de la prochaine exposition nationale y ont pensé, en plaçant l'Expo 2001, la première année du troisième millénaire.

Richard Robert
La Chaux-de-Fonds

blement de rigueur, de nuances, de précision... Il manque en Suisse une étude sérieuse sur l'usage de l'anglais entre Helvètes. Un professeur d'université d'anglais, qui souhaite faire cette étude, voit le rôle de l'anglais dans des domaines précis (voir ci-dessus) comparable à celui de l'italien dans la musique et à celui du français dans le ballet classique et l'escrime. Limité à des expressions techniques... La communication, c'est plus que cela!

Mireille Grosjean-Robert
Les Brenets

Est-il possible de gouverner avec des irresponsables?

Lettre ouverte à nos politiciens

En ce samedi 25 janvier 1997, le comité central du Parti socialiste suisse a trouvé qu'en cette période de grave crise économique, d'augmentation du chômage, il fallait demander la démission du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz à la suite de ses propos «racistes» sur les fonds juifs; cette décision a été prise à la quasi-unanimité (11 abstentions).

Dans cette décision, une chose est grave: c'est que 11 personnes n'aient pas eu le courage de dire non, ce qui montre comment le terme «démocratie» est utilisé (on se croirait en URSS dans les années 70!!!).

Il est bien entendu que, lors de cette réunion, l'on n'a pas parlé du dossier difficile tenu par Madame la conseillère fédérale Ruth Dreysfuss et qui a eu comme conséquence que tous les assurés malades du pays ont vu leur cotisation augmenter de 10 à 20% et pour certains de plus de 20% avec un net alourdissement du système; personne n'a demandé sa démission (à ma

connaissance, aucun parlementaire dit «bourgeois» ne l'a demandée, pourquoi?).

Car il y a deux manières de voir le consensus, la cohabitation:

la 1re: c'est de chercher des solutions de compromis, de cohabitation, respecter l'avis d'autrui (c'est vrai que c'est difficile quand on est minoritaire, mais c'est un choix!);

la 2me: c'est de bénéficier des effets de la formule et, par derrière, la saboter.

Où en sommes-nous?

— Les socialistes et probablement les représentants de la gauche et de la droite musclée privilégient la seconde; on profite d'être au gouvernement et l'on veut les avantages de l'opposition; quel égoïsme!!

— La droite modérée cherche des solutions de compromis (certaines fois maladroitement, par exemple la loi sur le travail); elle fait partie de la 1re catégorie.

— Restent les démocrates chrétiens qui n'ont pas le courage ni la volonté politique de se déterminer; c'est la «grange» du parlement.

Revenons à nos moutons!

Les propos de Monsieur Delamuraz ont certes été maladroits, mais il a eu le courage de dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas (y compris une grande partie des électeurs socialistes)!!

Après plusieurs semaines de tensions, et après les regrets de JPD, la situation s'était détendue et le dialogue avait heureusement repris.

A la suite de cette regrettable décision des socialistes, que va-t-il se passer?

1. On remet de l'huile sur le feu (Monsieur d'Amato jubile) et on exploite la situation politiquement, pour les chômeurs, pour l'économie, on attendra!!; c'est la position des socialistes.

2. Au parlement, on perd une journée de bla-bla sur le dos du bon citoyen et au vote final:

— la gauche «démocratiquement unanime» vote la destitution de Monsieur Delamuraz;

— la droite «unanime» refuse;

— le PDC avec le courage qui le caractérise est partagé ou s'abstient!

Pour terminer, JPD reste en place!

3. Un courageux représentant de la droite demande l'exclusion du PS du gouvernement; résultat des courses:

— on perd une journée de bla-bla sur le dos du bon citoyen et:

— la gauche unanime refuse;

— la droite et le centre sont divisés ou s'abstiennent.

Pour terminer, le PS reste au gouvernement!

Conclusions: il est grand temps de réagir et de ne plus penser à sa réélection ou au profit que le parti pourrait en retirer mais de chercher le bien de tous les citoyens et d'arrêter de privilégier le fric et le profit au détriment de l'homme, de l'humain.

On n'a plus le courage de gouverner et le peuple ne va plus voter!!

Jean-Dominique
Roethlisberger
Thielle-Wavre

PS: Je suis conseiller communal dans ma commune et de tendance libérale-sociale

Un monde qui gigote au son des castagnettes médiatiques

Plus on écoute la radio, regarde la télévision ou lit les journaux, moins on sait où l'on en est. Il y a des contradictions dans tous les domaines. Ainsi pour ce qui est des fonds juifs, chacun y va de son petit couplet, tout le monde s'insulte par communiqués de presse ou de shows télévisés, les soupçons s'étalent de toutes parts en une flaque nauséabonde et visqueuse et le peuple attend que le ciel lui tombe sur la tête.

Concernant l'immigration, les statisticiens se marchent sur les pieds et si d'une part officiellement, on affirme que la population augmente, de l'autre on assure que les demandes d'asile diminuent. Pour loger des gens qui ne sont que des chiffres sur du papier, on prévoit la construction de nouveaux immeubles qui seront ouverts à point nommé pour une nouvelle vague de migrants, quitte à la compléter par des clandestins qu'on laisse s'égarer dans la nature. Et la valse des chiffres recommencera, avec, en corollaire, les déficits qui seront compensés par les faillites des PME et autres entreprises, et doublés par le chômage! Pour masquer ce triste état de fait, les médias cherchent un nouveau monstre du Loch Ness. Tout est bon à prendre. Tenez, le génie génétique. Personne

n'y comprend rien, même pas les inventeurs de cette nouveauté, mais chacun en parle en même temps, dans toutes les langues dans le monde entier et on offre aux cobayes une garantie en étiquettes de papier! Mais les gens sont tellement sollicités par ces scoops qu'ils n'écoutent plus que d'une oreille, l'autre espérant un bon meurtre, une hécatombe en Algérie ou la mise à pied de ministres pédophiles. Quant il manque du sang, ou de l'argent, pourquoi ne pas s'attaquer à des vaches, ou la dernière trouvaille, l'or qui dort dans les coffres des banques. L'atmosphère est devenue tellement irrespirable que malgré soi on se laisse impressionner par des faiseurs de scandales! Il faut bien chercher pour trouver le client qui ne sera pas un gogo.

Quant à la crème qui fait tourner le lait, celle qui ose dénoncer ces affaires et qui ne mente pas, on la diabolise et on l'étouffe par le silence et le boycottage.

Car il faut laisser va-drouiller l'argent volé. Il faut qu'il puisse s'écouler par toutes les plaies des citoyens, y compris avec l'aide des prisons, du sang contaminé ou des hormones de croissance empoisonnées. Aujourd'hui la probité est une tare. Il n'y a que les laderies juridiques ou par-

tisanes qui paient, ou la veulerie qui veut que l'on s'aplatisse devant un pouvoir qui donne, comme en Valais, la nausée.

Tout ce préambule pour en revenir à la nouvelle politique prônée par les mondialistes qui, eux, savent ce qu'ils font et pourquoi ils le font. Ils ont engagé des technocrates à Bruxelles, remplissant le rôle de bourreaux et tortionnaires des nations, obéissant aveuglément aux ordres tout en encaissant leurs trente deniers de maîtres aussi occultes que vénéneux.

En ce temps où l'on abat une civilisation européenne pour laisser le champ libre à une imposture planétaire, on voit, sans y rien pouvoir, la révolte des Coréens qui est symptomatique. Si les ouvriers coréens bénéficient d'un revenu plus élevé, les prix à l'exportation s'en ressentiront et se rapprocheront des coûts européens. Donc plus d'énormes bénéfices sur le dos des travailleurs. (Pourquoi les syndicats et les hurleurs professionnels n'interviennent-ils pas?)

Mieux encore, pour avoir le droit de porter au revers du veston l'étiquette du «politiquement correct», les vœux que nous sommes doivent être nivelés, nickelés, confinés dans l'inexistence. Les mondialistes accomplissent en douce et sous de fallacieux pré-

textes leur travail de salauds. Plus de paysans, plus de frontières, plus de famille, plus d'armée, plus de travail, plus de dignité, plus de liberté d'expression et bientôt plus de francs, mais des euros. Chaque pays devient peu à peu le corbillard des ruines et déchéances nationales. On fouille les entrailles de la pensée pour y poursuivre tout germe d'anticonformisme. On beugle les hallucinations de l'antiracisme jusqu'à l'aliénation du sens critique.

Le comble c'est que les moutons de Panurge que nous sommes sont persuadés qu'ils sont bien mieux nombreux à avoir tort, que seul à avoir raison. Dommage pour la Suisse qui se distinguait jusqu'à présent. Mais chaque jour qui passe se laisse grignoter par la nuit qui vient.

Les citoyens européens, qui n'ont pas vécu le communisme, se laissent embobiner par l'utopie d'un Acte unique, Maastricht étant le fruit produit par une fédération artificielle. Toute la vision idéologique de l'Europe est à contre-courant de l'Histoire à venir.

Ne sachant plus comment s'expliquer ou s'en sortir, les faiseurs de miracles parlent maintenant de régionalisation! Et vogue la galère!

Mary Meissner
Vernier

Lutte contre la xénophobie

Selon l'article paru le 18 janvier 1997, on apprend que le conseiller fédéral Arnold Koller veut «gagner la lutte contre la xénophobie dans notre pays».

Je pense que les paroles de M. Koller sont destinées à une propagande politiquement correcte pour rester dans le rang, comme exigé par le sénateur d'Amato. Car en soutenant l'article 261 bis lors des dernières votations, les membres du gouvernement ne se sont pas rendu compte qu'un jour, cet article brandit sous le nez et contre les citoyens suisses, coûterait peut-être très cher à Jean-

Pascal Delamuraz accusé par un simple pékin de l'avoir transgressé dans son discours qui restera historique. En effet, cela aura des ramifications encore plus négatives du fait que cela concernait des fonds juifs et que cette casserole rendra de fiers services à ceux qui veulent détruire notre pays en détruisant sa cohésion interne. Avec la loi muselière, qui osera prendre fait et cause pour notre conseiller national? La xénophobie existe partout dans le monde, autant hier qu'aujourd'hui.

Je voudrais ajouter que M. Koller est très mal venu de

faire des déclarations fracassantes à ce moment de notre histoire, comme s'il voulait soutenir les étrangers qui nous attaquent contre son collègue, citoyen suisse parmi d'autres citoyens suisses. Ce n'est pas avec leur politique laxiste acceptant les étrangers trop facilement, en les naturalisant sans aucun contrôle et en brandissant un drapeau à la croix sectionnée et salie, que M. Koller éradiquera non seulement la xénophobie, maladie de notre temps, mais au contraire provoquera le racisme. D'ailleurs ce mot est employé à mauvais escient.

Pauvre pays qui perd sa liberté d'expression pourtant garantie dans la Charte des Droits de l'homme! Vivons-nous dans un Etat de droit ou dans une république bananière?

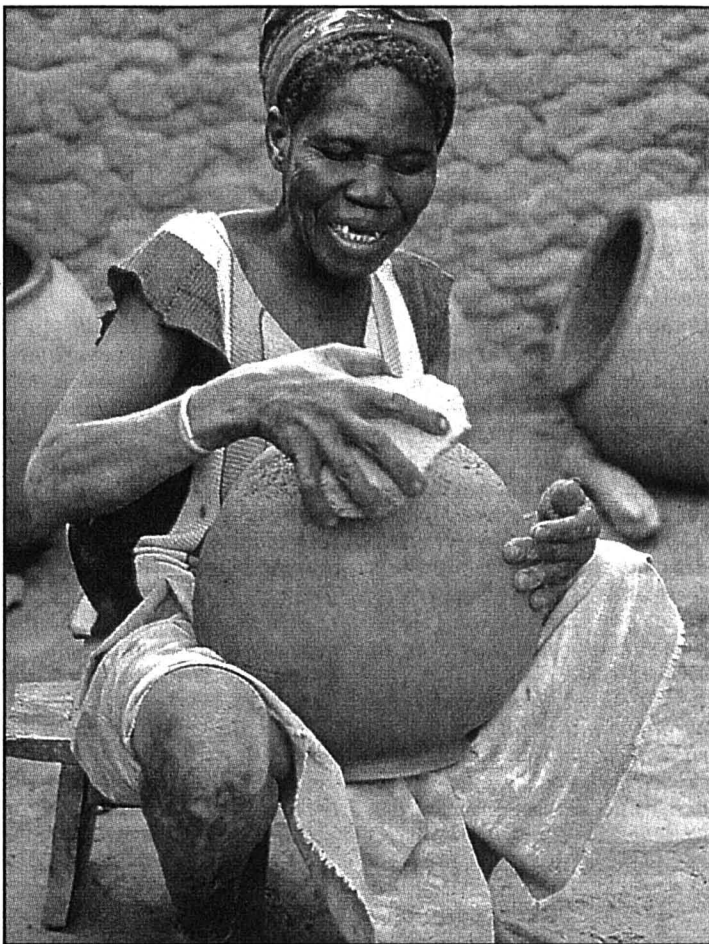
De toute façon, tant que M. Koller et ses collègues proféreront des menaces contre des citoyens suisses préférents face aux étrangers bichonnés par notre gouvernement, il n'y aura aucun résultat positif. La politique actuelle est une provocation.

Lonny Flückiger Lehmann
Cernier

Mali Les potières transmettent une technique de l'âge du fer

Les royaumes passent, mais les potières héritières du savoir des Peul depuis des millénaires sont toujours au travail. La création des vases leur est attribuée, génération après génération, dans une société où les tâches des hommes et des femmes sont encore strictement cloisonnées. Cette stabilité est une aubaine pour les ethnoarchéologues qui suivent ainsi les filières des peuplements sans interruption.

Le temps a laissé intact le savoir-faire des potières de Modjodjé do, au Mali, qui pratiquent toujours une technique immuable depuis le quatrième siècle avant notre ère. Cette stabilité est due aux attributions spécifiques des femmes, seules habilitées, selon les usages et les tabous, à faire et à décorer la poterie. Les vases qu'elles forment dans des moules de bois à l'aide de percuteurs sont les mêmes que ceux qui ont subsisté dans des gisements archéologiques du Tchad, datant de l'âge du fer. Cette technique a été vraisemblablement diffusée par les Peul sur les territoires du delta du Niger et dans les marges montagneuses orientales de cette région, mais nulle part ailleurs dans le monde. Ce sont spécifiquement quelques groupes de femmes qui perpétuent cette tradition, notamment dans les familles de forgerons. Néanmoins, il n'y a qu'au Mali que ces techniques sont encore pratiquées. Elles ont disparu au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone.



Ronde comme le ventre d'une future mère, la sphère du vase réalisée par une potière Bobo de Kio est achevée. photo Huysecom

Les potières héritières de l'âge du fer ont également joué un rôle significatif dans l'histoire récente mais terriblement méconnue du royaume islamique d'Hamdallahi, établi par le chef peul Sékou Ahmadou, entre 1818 et 1862. Relié à ce royaume, le village de Modjodjé existe toujours et les potières y sont à l'ouvrage comme autrefois. Dans une civilisation uniquement orale, les objets tiennent

lieu de documents et permettent de renouer les fils d'une histoire ignorée par les Européens et devenue de plus en plus insaisissable par les Africains eux-mêmes.

Vases pour le marché

Sans y prendre garde, les potières observées par les chercheurs du département d'anthropologie de l'Université de Genève, Eric Huysecom, Anne Mayor et

Alain Gallay, retiennent donc le temps à travers leurs gestes quotidiens. Elles préparent tout d'abord une boule d'argile pour obtenir une pâte assez sèche. Elles creusent dans le sol une dépression dont les parois sont lissées. Au moment du montage, elles peuvent soit utiliser cette cuvette telle quelle, soit la recouvrir d'un lambeau de natte ou de vannerie, soit encore y insérer un moule en bois, ou bien d'y confectionner un moule en argile durcie. Dans un premier temps, après avoir placé la masse d'argile dans la dépression, les potières la martèlent vigoureusement avec un percuteur de façon à obtenir le fond du vase par amincissement. Cet instrument est lui-même fréquemment composé d'argile. Le travail se poursuit ensuite avec des gestes moins violents pour obtenir la courbe de la poterie dont les parois peuvent être très fines. Ces traces de martèlement demeurent dans l'objet terminé. Ce sont justement les marques de percussion sur les tessons préhistoriques qui ont permis d'établir une corrélation avec l'actualité.

La cuisson est organisée collectivement selon un système proche des meules à charbon de bois et les tas peuvent être énormes. Le style des décors peints en rouge et blanc varie peu et remonte vraisemblablement à une ancienne coutume. Les poteries sont ensuite commercialisées le plus souvent directement par les artisanes qui les apportent au marché à pied, en charrette et dans la zone d'inondation, en pirogue.

Laurence Carducci

Hamdallahi, royaume éclair

Les vestiges d'une cité fortifiée datant seulement du XIXe siècle témoignent de l'existence d'un éphémère royaume africain qui a été ignoré des Occidentaux. Le site, inventorié par les archéologues suisses, Eric Huysecom et Anne Mayor se trouve à 21 kilomètres au sud-est de la ville de Mopti, en bordure occidentale du plateau de Bandiagara. Entièrement fortifiée, la ville construite par Sékou Ahmadou était dotée d'un palais et d'une vaste mosquée.

L'histoire est fabuleuse. Porté par une révélation reçue en rêve, ce simple berger peul a entrepris de rassembler et de sédentariser les gens de son ethnie, jus-

qu' alors essentiellement nomade pour les convertir à l'Islam. Il instaure alors l'empire peul du Massina qui s'étendra de Djenné à Tombouctou. Son règne s'effondra le 16 mai 1862. Hamdallahi est prise par El Hadj Omar, son rival. Mais la ville sera abandonnée deux ans plus tard. Seuls les souvenirs des anciens, transmis oralement permettent aujourd'hui d'en connaître l'histoire et le travail des archéologues vient l'étayer par le biais de l'observation attentive du terrain et des filières d'artisans. La ville elle-même, construite en briques de terre crue a pratiquement fondu.

LCA



Vestiges des murailles extérieures d'Hamdallahi, bâtie en briques de terre crue. photo Anne Mayor

Consommation Comment résister aux stratégies des supermarchés

Les supermarchés sont conçus selon une logique de vente raffinée. Rien, en effet, n'y est laissé au hasard: ni l'aménagement du magasin, ni la présentation des produits, ni la disposition de la marchandise.

A peine l'entrée d'un supermarché franchie, le client se trouve en général face à une véritable forêt de panonceaux. Les spécialistes savent que la vente des produits offerts à cet endroit est plusieurs fois supérieure à celle qui est réalisée à l'étalage habituel. Mais les prix de promotion ne représentent souvent qu'un avantage illusoire. «L'achat irréflectif d'offres spéciales peut avoir des conséquences désastreuses sur votre budget», avertit Simonetta Sommaruga, responsable de la Fondation pour la protection des consommateurs, à Berne. Selon les estimations des spécialistes, près d'un tiers des achats de denrées alimentaires finissent à la poubelle.

La tactique de faire bénéficier les nouveautés et les articles de saison d'un emplacement privilégié est un autre moyen de promotion; l'expérience a montré que les consommateurs sont particulièrement disposés à acheter les produits nouveaux ou en rapport avec la saison, comme les mer-



Au rayon fruits et légumes, les couleurs sont importantes. photo a

veilles, les asperges ou les fraises.

A quelle hauteur?

La hauteur à laquelle les produits sont placés est significative. Un exemple: les cornettes à 2fr.10 se trouveront à portée de main, celles à 50 centimes de moins un étage plus bas. Quelles sont les marchandises placées hors de portée du regard? Il s'agit, entre autres, de la farine, du sel et du sucre, tous classés parmi les produits «morts» et rangés dans les étagères les plus basses, au milieu du magasin. Comme ce sont des

produits de première nécessité, on est bien obligé de les chercher.

De façon générale, les couleurs jouent un rôle important. Au rayon des fruits et légumes, les corbeilles sont bleues ou vertes, teintes auxquelles la majorité des clients associent l'idée de fraîcheur et de propreté. La présentation des marchandises joue un rôle essentiel, car, selon des études en la matière, près de 80 pour cent des décisions d'achat se prennent au point de vente même - le point of sale (POS) en jargon de spécialistes.

Peut-on résister à de telles armes secrètes? Il semblerait que oui. Simonetta Sommaruga rappelle à ce propos deux recettes éprouvées: «La bonne vieille liste de commissions nous met à l'abri des achats spontanés et souvent irraisonnés et il vaut mieux éviter d'aller faire ses courses l'estomac vide». Dans tous les cas, les consommateurs critiques et informés achètent plus fûté et trouvent moins leur porte-monnaie.

DBO

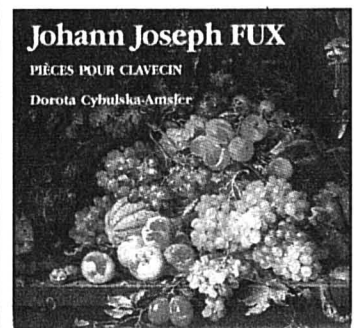
● Source: «Sélection Reader's Digest», février 97

CD Pièces pour clavecin

L'excellente claveciniste Dorota Cybulska-Amsler a réservé une bien agréable surprise aux mélomanes en enregistrant quelques «Suites» et la «Chacone» de Johann Joseph Fux (1660-1741). De qui s'agit-il, demanderont peut-être d'aucuns? D'un musicien d'origine paysanne, devenu maître de la chapelle impériale, et dont le traité de contrepoint fit l'admiration des plus grands, de Bach à Schubert. On vérifiera aisément que ce théoricien d'exception se doublait d'un très talentueux compositeur sensible aux influences italienne et française, auquel ne manquent ni le souffle, ni la fertilité de l'invention.

On admirera sans restriction le jeu très subtil et équilibré de la claveciniste qui fait de son interprétation un modèle de goût. Le CD, sans marque ni numéro de référence, est en vente au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds ou chez l'interprète, 14 route de Florissant, 1206 Genève. L'enregistrement a été réalisé au temple de Fenin, Jean-Claude Gaberel a effectué la prise de son et le montage.

JCB



Chostakovitch et le cinéma



Les biographes de Chostakovitch ne manquent pas de rappeler l'importance du cinéma dans l'existence et la production du compositeur. Pianiste à l'époque du muet, prolifique auteur de musiques de films, il trouva dans le septième art un moyen d'existence et une source d'inspiration parfois doublée d'une compromission avec le régime.

«Odnà» («Seule») marque l'une des dix étapes d'une fructueuse collaboration avec Kozintsev. L'œuvre, qui met en scène une jeune institutrice dans un village isolé, a été ponctuée d'une trentaine d'interventions musicales. Si le meilleur Chostakovitch est assurément ailleurs, ces brefs morceaux, quels que soient leur style et la scène qu'ils soulignent, constituent néanmoins l'une des meilleures partitions que leur auteur destina au cinéma.

JCB

● Soprano. Ténor. Membres du Chœur et Orchestre symphonique de la radio de Berlin. Directeur Michail Jurowski. Capriccio 10562, 1995

TV 5 Europe

6.00 TV5 Minutes 6.05 Paris Lumières 6.30 Télématin 8.00 TV5 Minutes 8.05 Journal canadien 8.35 Le match de la vie 9.20 Mise au point 10.15 Sept jours en Afrique 10.30 TV5 Minutes 10.35 7 sur 7 11.30 Polémiques 12.33 Journal FR3 13.00 Paris Lumières 13.30 Questions pour un champion 15.30 Pyramide 16.00 Journal TV5 16.15 Fa Si La Chanter 16.45 Bus et compagnie 17.30 Studio Gabriel 18.00 Questions pour un champion 18.25, 22.30, 0.55 Grand jeu 18.30 Journal TV5 19.00 Paris Lumières 19.25 Météo 5 continents 19.30 Journal TSR 20.00 Thalassa 21.00 Enjeux/Le Point 21.55 Météo des 5 Continents 22.00 Journal A2 22.35 Le monde est à vous 0.00 Concert intime 0.30 Journal Soir 3 1.00 Journal RTBF 1.30 Les reprises.

R.T.L.

8.15 Goldorak 8.40 Galaxy rangers 9.05 Femmes de sable 10.05 Derrick 11.05 Lassie 11.30 Happy Days 12.05 Starsky et Hutch 12.55 La vie de famille 13.20 Top models 13.40 Walker Texas Ranger 14.30 Derrick 15.30 L'homme de fer 16.20 Lassie 16.50 Starsky et Hutch 17.40 Double gagnant. Emission de jeux 18.10 Top Models. Série 18.35 Walker Texas Ranger 19.30 Happy Days 19.55 La vie de famille 20.25 Rire express 20.30 Fait comme chez toi. Film de Frank Oz. Avec Steve Martin. Une femme accepte d'aider un homme à conquérir celle qu'il aime 22.15 Coca-Cola kid. Film de Dusan Makavejev. Un jeune homme dynamique est envoyé en Australie afin de relancer le chiffre d'affaires de la succursale de la société Coca-Cola. Sur place des surprises l'attendent 0.10 L'impossible Monsieur Pipelet. Film d'André Hunebelle. La fille d'un couple de concierges vit une idylle avec le fils d'un des copropriétaires de l'immeuble où ils officient. 1.40 Complil RTL9.

Allemagne 1

9.00 Tagesschau 9.03 ML Mona Lisa 9.45 Kneippen für die Gesundheit 10.03 Weltspiegel 10.45 Fall auf Fall 11.00 Tagesschau 11.04 Die Schnieke Prunz Sitzung 12.55 Presseschau 13.00 Tagesschau 13.45 Wirtschafts-Tele-gramm 14.00 Tagesschau 14.03 Aben-teuer Zoo 14.50 Cartoons 15.03 Wunsch-Box 16.00 Tages-schau 16.03 Fliege 17.00 Tagesschau 17.15 Brisant 17.43 Regionale Information 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.55 Gegen den Wind 19.53 Wetter 20.00 Tagesschau 20.15 Wunder der Erde 21.00 Report 21.40 Oh Gott, Herr Pfarrer 22.30 Tagesthemen 23.00 Tatort 0.40 Nachtmagazin 1.00 Das Doppelleben des Dr. Clitterhouse. Spielfilm 2.45 Fliege 3.45 Berliner S-Bahn 3.50 ARD-Ratgeber: Geld 4.20 Report 5.00 Brisant

CARTOON

6.00 Sharky and George 6.30 Thomas the Tank Engine 7.00 The Fruitties 7.30 Little Druclia 8.00 Scooby-Doo 8.30 Droopy Master 8.45 The Addams Family 9.00 Bugs Bunny 9.15 Toons 9.30 Tom and Jerry 10.00 Yogi 10.30 Wildfire 11.00 Monchhichis 11.30 Thomas the Tank Engine 11.45 Top Cat 12.15 Little Dracula 12.45 Dink 13.00 The Flintstones Kids 13.30 Popeye's 14.00 Tom and Jerry 14.30 The Jetsons 15.00 Captain Planet 15.30 Thomas the Tank Engine 15.45 The Real story of... 16.15 Tom and Jerry 16.45 The Pirates of Dark Water 17.15 Scooby-Doo 17.45 Dexter's Laboratory 18.00 Tom and Jerry 18.30 The Mask 19.00 2 Stupid Dogs 19.15 Droopy 19.30 The Flintstones 20.00 Scooby-Doo 20.30 Dexter's Laboratory 20.45 Toon 21.00 Jonny Quest 21.30 The Mask.

Planète

7.05 L'âge mur 7.55 Billy Joel, 1993 8.55 Chronique d'une exploration 9.20 Une poste à la courneuve 10.20 Surf, mode d'emploi 11.10 Les aquanautes royaume de corail 12.00 Erebus volcan des glaces 12.55 Maroc corps et âmes 13.25 High School 14.40 Pablo Escobar l'empereur de la cocaïne 15.40 Paris, roman d'une ville 16.30 Un impresario à New York 17.25 La vie secrète des machines 17.55 Missions aériennes au Vietnam 18.45 Les enfants de Bellini 19.40 Une tragédie américaine 20.35 A chacun son Everest 21.20 Il était une fois Bouddha 22.20 Carpe Diem 23.10 Déluge sur Vaison-la-Romaine 23.40 L'opéra sauvage 0.35 Chemins de fer australiens.

RTL D.

6.00 RTL aktuell 6.05 Paradise Beach 6.30 Aktuell 7.35 Unter uns 8.00 Aktuell 8.05 Gute Zeiten, schlechten Zeiten 8.35 Aktuell 8.40 Springfield story 9.35 California Clan 10.30 Reich und Schön 11.00 Der Preis ist heiss 11.30 Familien Duell 12.00 Punkt 12 12.30 Hör'mal, wer da hämmert! 13.00 Magnum 14.00 Bärbel Schäfer 15.00 Ilona Christen 16.00 Hans Meiser 17.00 Jeopardy! 17.30 Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Exklusiv - Star 18.45 Aktuell 19.10 Explosiv 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 20.15 Columbo 22.10 Extra 23.00 10 vor 11 23.30 Exklusiv Kino 0.00 RTL-Nachttjournal 0.30 Cheers 1.00 Golden Girls 1.30 Hör'mal, wer da hämmert! 2.00 Magnum 2.50 Nachttjournal 3.20 Hans Meiser 4.10 Ilona Christen 5.00 Bärbel Schäfer

Eurosport

8.30 Patinage de vitesse 10.30 Saut à skis 12.00 Ski nordique 12.55 Ski alpin: Championnats du monde 97. Super G messieurs. Direct 14.00 Cyclocross 15.00 Sports Fun 16.00 Biathlon 18.00 Ski spécial 19.00 Boxe 20.00 Sports Fun 21.00 Speedworld 22.00 Sport de force 23.00 Eurogoals 0.00 Snooker

MONTE CARLO

9.00 Une famille en Bavière 9.55 H2O 10.25 Boléro 11.25 Roc 11.50 Haine et passions 12.30 Récré-Kids, Sailormoon, Dragon Ball Z 13.35 Sur les traces de la nature: Les lézards 14.00 Téléshopping 14.30 La chambre des dames 15.25 Vivement lundi 15.55 Une famille en Bavière 16.50 Capitaine Power. Le chemin de l'Eden. 17.15 Sacré famille. Nuit blanche 17.45 La belle et la bête. Masques 18.35 Météo 18.50 Télé TV 19.20 Flash eurosud 19.30 Vivement lundi. Changement de décor 20.00 Roc. Vite un psychiatre 20.30 Drôles d'histoires 20.35 Les années sandwiches. Film 22.20 Météo 22.25 Rocky III, l'œil du tigre. Film 0.00 Mandrin 0.40 Une famille en Bavière

ZDF

5.30 Morgenmagazin 9.00 Tagesschau 9.03 ML Mona Lisa 9.45 S Kneippen für die Gesundheit 10.00 Tagesschau 10.03 Weltspiegel 10.45 Recht in Deutschland: Fall auf Fall - Jedem sein Recht! 11.00 Tagesschau 11.04 Die Schnieke Prunz Sitzung 12.40 ZDF Sport extra: Super G Herren 14.30 mittendrin 14.55 Theos Geburtstagssecke 15.00 Iogo 15.10 Alfred J. Kwak 15.35 Dalli Dalli 16.00 Heute 16.05 TeleRita 16.10 Unser Charly 17.00 Heute/Wetter 17.07 ZDF-Abendmagazin 17.45 Der Alte 18.45 Neu: Leute heute 19.00 Heute/Wetter 19.25 Ueberall ist Karneval 21.45 Heute-journal 22.15 Auf Ehre und Gewissen. Spielfilm 0.00 Heute nacht 1.40 Heute nacht 1.55 Vor 30 Jahren - Ein schrecklicher Ort... 2.40 Strassenfeger 3.45 ZDF-Abendmagazin 4.25 Dalli Dalli 4.50 Das Beste aus «Kampflplatz Natur»

TNT Classic Movies

22.00 Lust for Life. Avec Kirk Douglas (1956-V.F.) 0.15 Meet me in St. Louis. Avec Judy Garland (1944-V.F.) 2.15 Cannery Row. Avec Nick Nolte (1982-V.F.) 4.20 The Beast With Five Fingers. Avec Peter Lorre (1946-V.F.)

RAIDUE Italie 2

6.40 Scanzonatissima 7.00 Quante storie 8.15 Sorgente di vita 8.45 La clinica della Foresta Nera 9.35 Quando si ama 10.00 Santa Barbara 10.45 Perché? 11.00 Medicina 33 11.15 Tg 2 - Mattina 11.30 I fatti vostri 13.00 Tg 2 - Giorno 13.30 Tg 2 - Costume e societ... 13.50 Meteo 14.00 Ci vediamo in TV ieri oggi e... domani 16.15 Tg 2 - Flash 16.30 La cronaca in diretta 17.15 Tg 2 - Flash 18.10 Meteo 18.15 Tg 2 - Flash 18.20 TgS - Sportsera 18.40 In viaggio con Sereno Variabile 18.55 Hunter 19.50 Go-Cart 20.30 Tg 2 20.50 L'ispettore Derrick 23.00 A come arte 23.30 Tg 2 - Notte 0.05 Meteo 0.10 Oggi al Parlamento 0.20 Tg - Notte sport 0.40 Telemcamera 1.05 Appuntamento al cinema 1.10 Donna d'ombra. Film drammatico 2.40 Ma la notte... percorsi nella memoria. Doc Music Club 2.50 Diplomi universitari a distanza

SWF Allemagne 3

8.15 Tele-Gym 8.30 Telekolleg: Geschichte 9.00 Früchte der Erde - Nutzpflanzen für morgen 9.15 Unbekannte Welt 9.30 Musik und Technik 10.00 Die Französische Revolution und ihre Folgen 10.20 Beiträge zur ITG 11.00 Was die Grossmutter noch wusste 11.30 Kinderquatsch mit Michael 12.00 Wetterbericht 12.10 Herrchen/Frauchen gesucht 12.20 Sport-Arena 13.05 Sport im Dritten 13.50 Flutlicht 14.30 Computertreff 15.00 Fata Morgana 15.45 Das Deutsche Schlagermagazin 16.30 Service inclusive zum Thema: Ablösung 17.30 Sesamstrasse 18.00 Goldregen 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Infomarkt - Marktinfo 21.00 Nachrichten 21.20 Teleglobus 21.50 Neuner. Film 23.20 Denkanstösse 23.25 Maulkorb und Medienscheite

CANAL+ Canal +

7.00 ABC News 7.25 Cyberflash 7.35 Montana, dessin animé 8.05 La semaine des guignols 8.30 L'œil du cyclone 9.00 Ça tourne à Manhattan, comédie américaine 10.30 Surprises 10.50 La carapate 12.30 La grande famille 13.35 «A part ça... David Bowie» 15.35 Surprises 16.05 Nelly et Mr Arnaud, comédie dramatique 17.50 Carland Cross, dessin animé 18.20 Cyberflash 18.35 Nulle part ailleurs 20.35 Ludwig Van B. film dramatique 22.35 L'important c'est d'aimer, film dramatique 0.35 Underground, fresque

tve Espagne

10.45 Empléate a fondo 11.00 A su salud 11.30 Saber vivir 12.30 Asi son las cosas 13.00 Entre tu y yo 14.00 Noticias 14.30 Estilo Euronews 15.00 Telediario 15.45 Peligrosa sin confirmar 18.00 Noticias 18.30 Solo para mujeres 19.15 ¡Vaya lio! 19.45 Gente 21.00 Telediario 2 21.45 Contigo pan y cebolla 22.20 ¿Quien sabe dónde? 0.45 Dossier especial 1.30 Telediario 1.45 Alfred Hitchcock 2.45 La mandradora

RTP Portugal

8.00 Domingo Desportivo 9.30 Clips RTPi 10.00 Junior 10.45 Lendas e Factos da Hist. de Portugal 11.45 Noticias 12.00 Praça da Alegria 14.00 Jornal da Tarde 14.45 Em Jogo 15.00 Cizas 15.30 Letra Dura Arte Fina 16.30 O Dinheiro Não Dorme 17.00 Júnior 17.45 Em Jogo 18.00 Noticias 18.15 Canal Aberto 19.30 Sôzinhos em Casa 20.00 Cidade Aberta 20.15 Primeiro Amor 21.00 Telejornal 21.40 Tempo 21.45 Contra Informação 21.50 Financial Times 22.00 Vidas de Sal 22.30 Ilusões 23.30 Remate 23.45 Jet 7 0.15 Acontece 0.30 Jornal da 2. 1.00 Praça da Alegria 3.00 Remate

RAIUNO Italie 1

6.00 Euronews 6.30 Tg 1 6.45 Unomattina 9.35 Film 11.25 Verdemattina 11.30 Tg 1 12.25 Che tempo fa 12.30 Tg 1 - Flash 12.35 La signora del west 13.30 Telegiornale 13.55 Tg 1 - Economia 14.05 Ma che ti passa per la testa? Telefilm 15.00 Sette giorni Parlamento 15.30 Solletico 18.00 Tg 1 18.10 Italia Sera 18.45 Luna Park 19.35 Che tempo fa 20.00 Tg 1/Sport 20.35 Il fatto 20.45 La zingara 20.50 Film 22.40 Tg 1 22.45 Porta a porta 0.00 Tg 1 - Notte 0.25 Agenda 0.30 Videosapere 1.00 Sottovoce 1.15 Ma la notte... percorsi nella memoria. L'uomo di paglia. Film drammatico di Pietro Germi 3.00 Tg 1 - Notte 3.30 Vita di protagonisti: Verdi 4.35 Separé 5.05 Le inchieste del Commissario Maigret

SÉLECTION SPORT Suisse 4

12.50 Ski alpin Championnats du monde: Super G messieurs

Eurosport 18.00

Ski spécial

Magazine sur les championnats du monde

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL REGION

Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 30 et 18 h 45, avec les informations régionales genevoises et vaudoises.

Avec la collaboration de **L'Impartial**

AUTOS - MOTOS - VELOS

AVIS! La Nouvelle Sintra est là!

Toute notre équipe de vente se réjouit de votre visite

OPEL LE N°1 EN SUISSE.



GARAGE DU RALLYE SA

A.-P.-A. DUMONT, distributeur OPEL, LE LOCLE

Tél. 032/930 0 930

À VENDRE

A la rue Numa-Droz, **2 appartements de 4 pièces dont 1 à rénover**

Tous les deux sont équipés d'un balcon.

Prix très attractifs. Situation ensoleillée.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Agence Bolliger • Av. Léopold-Robert 12

Tél. 032/911 90 80 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-1111

IMMOBILIER

A vendre à quelques minutes du centre et à proximité des écoles

Appartement de 4 pièces

Cuisine agencée, balcon. Garage individuel et place de parc privée.

Pierre Grandjean

Immobilier Jardinière 15/Parc 14

☎ 032/914 16 40 Fax 032/914 16 45

132-794

Feu: 118

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds Quartier Helvétie

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 4 PIÈCES + GARAGE

Hall d'entrée, cuisine agencée, salon avec cheminée, salle à manger, 2 chambres à coucher, salle de bains, WC séparés, balcon, jardin.

Affaire à saisir.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67

Tél. 032/913 77 77-76 132-1665

À VENDRE LE LOCLE

dans ancien immeuble entièrement rénové en 1989

APPARTEMENTS de 3½, 4, 5 pièces et 5 pièces en duplex

Surface habitable entre 113 et 209 m². Cuisine très bien agencée, salle de bains/WC et WC séparés. Dépendances. Deuxième salle d'eau avec douche pour les 4 et 5 pièces.

Pour tous renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA

Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds

☎ 032/913 78 33. Fax 032/913 77 42

132-420

Menuiserie Ebénisterie Les hommes du bois

CONTI + CIE SA

Maitrise fédérale

Entreprise de menuiserie et ébénisterie

Fenêtres bois et bois-métal - Escaliers - Cuisines

La Claire 1, Le Locle, tél. 032/931 41 35, fax 032/931 36 25

Rémi Bottari

Menuiserie - Agencement - Fenêtres bois + PVC

Rue Avocat-Bille 7-9 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032/968 37 33 - Fax 032/968 58 95

Bernard Ducommun & Fils S.A.

Menuiserie - Ebénisterie

Agencement de cuisines. Fenêtres PVC + bois

Rocher 20 a - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/968 74 95 - Fax 032/926 45 62

Msc

Fenêtres bois, bois-métal, rénovation et ferro-system fabriquées par nos soins

Tél. 032/968 32 22

IMMOBILIER

RENAN

A louer pour fin mars à la rue des Convers **4 PIÈCES** avec confort et cuisine agencée. Loyer Fr. 550.- + charges. Garage Fr. 65.-

Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire, Promenade-Noire 6, Neuchâtel

Tél. 032/724 6741

28-73147

Police-secours: 117

L'annonce, reflet vivant du marché

À LOUER

Appartements de 2 pièces

à Saint-Imier, avec cuisine agencée, salle de bains/WC.

Situation: Agassiz 22.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Gérancia & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12

Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-1440

Lignes spéciales pour votre annonce

La Chaux-de-Fonds, tél. 032/911 24 10

Le Locle, tél. 032/931 14 42

PUBLICITAS

Zoociété Nos coffres à jouets auraient-ils des fuites?

La société humaine est peuplée d'animaux. En dehors des peluches et de l'imagerie de l'enfance où ils prolifèrent, leur présence est constante et suscite de fortes discussions. Il n'y a pas que les sociétés traditionnelles qui en font des totems.

Quand on est enfant dans nos sociétés, c'est fou le nombre d'animaux dont les grands nous entourent. Animaux sûrs, évidemment! La dent ou la corne molle, griffes rétractées, œil malicieux, en peluche, chiffons ou plastique, façonnés, dessinés, enregistrés, animés, les animaux grouillent partout, du berceau à la place de jeu, des livres aux émissions TV. Une ménagerie de synthèse dont on considère qu'elle colporte parfaitement les mots, idées, conduites à instiller aux chers poussins. Cette promiscuité avec l'animal imprègne tellement l'enfance que l'état inverse - le monde animal à distance - fait un bon indice de la «maturité». Nous avons le souvenir d'une enseignante qui tenait que passé neuf ans, un intérêt marqué pour l'animal était signe sûr d'un «retard» chez l'enfant. Combien sommes-nous, juchés sur nos années «raisonnables», à juger pareillement? A tenir pour juste cette position quasi officielle: être «adulte», c'est avoir reconnu que le monde animal est «chose» tout à fait périphérique, secondaire, et que toute faiblesse à son égard doit réveiller la gêne. Pourtant, la moitié des foyers occidentaux possèdent, l'un ou l'autre - ou plus - parmi les animaux promus familiers: est-ce uniquement pour les enfants et petits-enfants

Bouc-émissariat

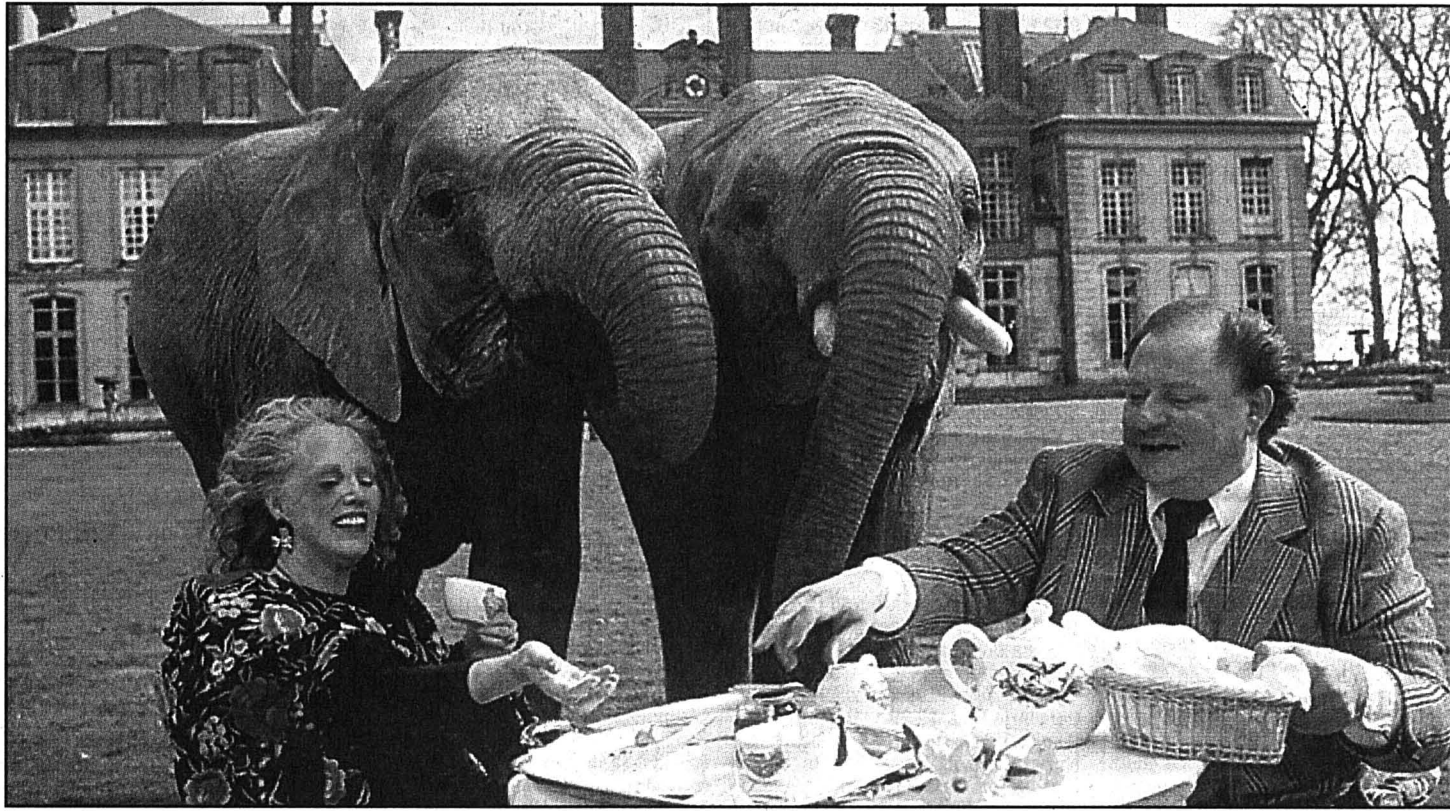
Cette autre remarque: on dira nos sociétés occidentales plutôt à l'aise côté matériel et consommation. Corollaire: nous sommes un rien moins à

l'aise lorsque l'actualité évoque des quotidiens lointains pas gais du tout. Dans ce contexte, un exutoire: «avec c'qu'on voit et c'qu'on entend», est-il décent d'entretenir et soigner des animaux de compagnie, défendre leur cause et celle des comestibles et des sauvages, voire de les étudier? Et ce gaspillage supposé de moyens et de temps

sionnée - deux faces d'un même processus: comme un rite de passage vers la force de l'âge, ou l'«âge de force» à défaut d'être de raison, qui exige à la fois d'investir côté prestige et de rejeter ostensiblement enfance, sensiblerie, émotions. Ce rite sans cérémonie est à l'inverse de ceux des sociétés traditionnelles où les animaux,

riches que les caricatures taillées à coups de débats TV, qui montent en épingle, à choix, tels bien-nourris déliant sur le goût de leur toutou pour les vêtements et les restos de luxe, trois chasseurs convaincus que l'écureuil prépare une invasion qui fait déjà des émules, ou encore des végétariens ayant bouffé du

Accessoirement, il fait vendre aussi des voitures et de l'essence, et bien d'autres choses... Il hante les arts No 1 à 8, 9 ou 10, se balade dans les comités d'éthique. Anecdote: voilà que Jacques Toubon propose maintenant aux adolescents de France, pour les deuxièmes «Journées de la justice», de



La présence des animaux dans la société prend parfois des tournures très compliquées.

photo sp

d'apparaître presque cause de tous les maux de la Terre. Vous avez dit bouc émissaire?

Ce seul contre-argument: de nos voitures, les accessoires pour «donner de la gueule», les centimètres-cubes surnuméraires qui poussent le véhicule vers les vitesses non autorisées ne sont-ils pas investissements futiles tout autant? Non, les dépenses consacrées à l'animal paraîtront toujours plus indécentes...

Il y a là - avec l'animal bon pour les gosses et, pour les grands, la voiture surdimen-

vifs ou symboliques, prennent d'autant plus de place que l'on avance dans l'existence.

Vide d'animaux?

Il faut être toutefois aveuglé par la raison et ce si vanté «sens des réalités» pour ne pas voir que, sortis du nid en abandonnant peluches et livres de contes dans un placard, nous restons dans une jungle. Notre quotidien est parcouru de légions d'animaux, réels ou symboliques, pour des rapports innombrables et autrement plus

lion qui croisent le fer avec des marchands de chair prêts à conter des salades. Rapports plus vastes, plus complexes... L'animal rôde dans des programmes éducatifs ou parathérapeutiques. Il resurgit dans chaque fouille archéologique, en restos ou artisanat. Il rassemble en congrès à lui tout entier dévolu des zoologues, ethnologues, sociologues, occupe des médiévistes ou des philosophes, etc. Il contribue à l'image de clubs sportifs, de présidents de République putatifs ou installés.

pondre quelques vers sur le thème «Je me rêve en animal!» Et pourquoi? Parce que «c'est bien pour les jeunes»? Ou parce que de l'ombre de l'animal, on ne sort jamais, quoiqu'on en dise? Ces connexions infinies, polymorphes ne seraient-elles pas plus justement restituées si on les tenait véritablement comme un ressort profond de nos sociétés, tendu d'enseignements, plutôt que de les déprécier comme une marge enfantine?

Jean-Luc Renck

JLR

Le gingembre Racine pour la forme et la cuisine d'Orient

Les ambassades commerciales perses, envoyées par Darius au Ve siècle avant Jésus-Christ, ramenèrent en Occident ce gingembre très en usage en Inde. Et si Romains et Grecs ne lui prêtèrent qu'un succès d'estime, il devint dès le Moyen Âge un des remèdes et l'une des épices les plus couramment employées. Jus-qu'à la Renaissance, époque

lasse des plats riches et épicés. Aujourd'hui, cette racine parfumée est disponible au rayon des fruits et légumes exotiques sous deux formes: le gingembre «blanc», présen-

tant des rhizomes pelés et blanchis; et le gingembre «gris» (ou «noir») n'ayant subi aucune opération de préparation.

Le gingembre symbolise, un peu comme l'ail, l'aliment

condiment aux multiples vertus physiologiques et thérapeutiques. Il est apprécié sous forme de teinture ou de sirop pour ses fonctions de stimulation digestive, et il favorise l'élimination des gaz intestinaux. Mais ce sont ses vertus supposées aphrodisiaques qui ont assuré au gingembre son succès (thé, eau de gingembre). Plus récemment, on a montré que deux grammes de gingembre par jour réduisaient considérablement le mal des transports. On a évoqué, mais pas démontré, des capacités à diminuer les taux de cholestérol et de triglycérides dans le sang. Enfin, on attribue au gingembre comme à beaucoup d'épices des propriétés antiseptiques et cicatrisantes. On l'utilisait autrefois pour faire baisser la fièvre.

Si l'on n'emploie plus autant le gingembre en cuisine aujourd'hui qu'au Moyen Âge, on peut néanmoins trouver à cette savoureuse racine des utilisations culinaires très intéressantes. Les cuisines asiatique et indienne lui réservent toujours une place de choix et il est bon d'avoir chez soi une racine de gingembre frais. /ap

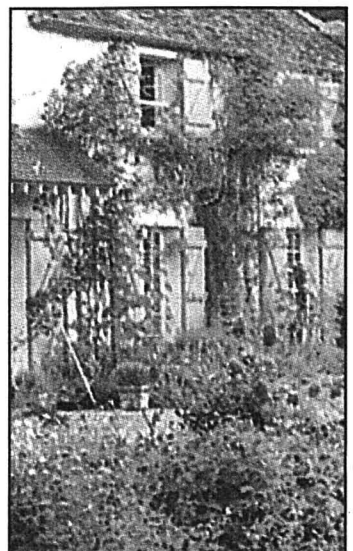
Jardin Connaître l'acidité du sol

Avant toute plantation dans un nouveau jardin, il est fondamental de bien connaître la nature du sol, et en particulier de savoir si celui-ci est acide ou calcaire (alcalin). Cette caractéristique détermine en effet le type de plantes qui pourront prospérer dans votre jardin... et celles qui y végèteront malgré tous vos soins.

Les plantes dites «de terre de bruyère» (bruyères, azalées, rhododendrons) préfèrent un sol acide. D'autres espèces végétales ont les mêmes exigences: les fougères, les bulbes de printemps, les digitales, les lupins, les myrtilles et les framboisiers, certains conifères comme le sapin de Douglas et l'araucaria. D'autres plantes préfèrent un sol calcaire: les choux, les glaïeuls, les chrysanthèmes, les asters et les héliobores, les lilas, les hêtres et les troènes.

Pour connaître le pH du sol de votre jardin, vous pouvez commencer par observer la nature environnante. La présence de fougères aigles, d'ajoncs, de bruyères, de digitales et de châtagniers caractérise un sol acide. Les clématites sauvages, les

génévriers, le trèfle et les bleuets signalent un sol calcaire. Celui-ci se remarque aussi par sa couleur claire et les nombreuses pierres blanches qui affleurent à sa surface. Ces indices vous donnent une première idée de la nature du sol, mais le moyen le plus sûr de connaître précisément son pH est l'analyse de terre effectuée en laboratoire spécialisé. /ap



La terre de son jardin détermine les espèces à planter.

photo sp

Un parfum relevé

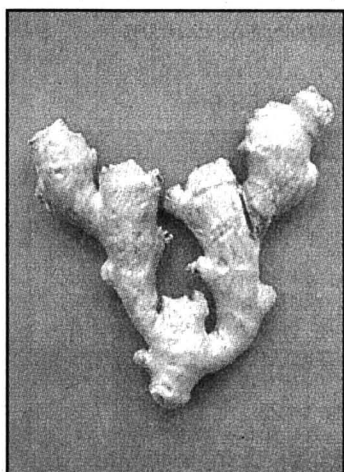
Pour finir, quelques conseils d'utilisation du gingembre:

● **Simple et rapide:** le geste facile, peler un morceau de racine et le râper dans une sauce vinaigrette pour aromatiser une salade. Délicieux avec du poulet, des crevettes ou des fruits. Avec les sauces chaudes, il convient de l'incorporer quelques minutes seulement avant la fin de la cuisson. On peut aussi préparer des pétales de gingembre en condiment pour parfumer salades ou plats chauds. Il suffit de les faire mariner dans du vinaigre et quelques gouttes de sirop de canne à sucre.

● **Convivial:** un plat chinois, le boeuf au gingembre

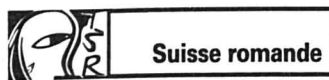
qu'on fait sauter deux minutes à l'huile avec sauce soja, ail, ciboule et gingembre taillé en lamelles. Et pourquoi pas une soupe chinoise: bouillon de poulet avec des crevettes, du maïs en grains, du jambon, de la ciboulette et une fine brunoise de rhizome de gingembre.

● **Festif:** pour accommoder des saint-jacques poêlées, une sauce crémée au gingembre et relevée avec une pointe de piment. En dessert, ne pas hésiter à associer gingembre frais et gingembre confit, pour une glace par exemple. A marier également avec le chocolat comme dans une délicieuse tarte à la banane et au chocolat. /ap



Le goût poivré du gingembre ne se laisse pas oublier.

photo Leuenberger



Suisse romande

7.00 Euronews 8.35 TSR-Dialogue 8.40 Top models 9.00 La poursuite dura sept jours. Western de David Butler 10.35 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.50 Un homme à domicile

12.15 Vaud/Neuchâtel/Genève Régions

12.40 T.J-Midi

12.55 Zig Zag Café

13.45 Arabesque Cadavres en vrac

14.35 Rex Un été meurtrier

15.25 Pour l'amour du risque Un monde magique

16.15 Bus et compagnie Samba et Leuk; Woof

17.15 Corky Une amourette

18.05 Top Models

18.50 T.J-Titres/T.J-Régions

19.05 Tout Sport/Banco Jass

19.20 Les nouvelles Babibouchettes

19.30 T.J-Soir/Météo

20.05

Spécial cinéma

Colonel Chabert

Film de Yves Angelo

Avec Gérard Depardieu, Fabrice Luchini, Fanny Ardant, André Dussolier

D'après Honoré de Balzac

Laissé pour mort à la bataille d'Eylau le colonel Chabert réapparaît dix ans après. Il veut reprendre possession de sa femme, qui s'est remariée, et de ses biens.

22.05 Au delà du réel: L'aventure continue Les lueurs dans la nuit

22.55 Ça cartonne

23.40 T.J-Nuit

23.50 Rick Hunter Meurtres en uniformes

0.35 TSR-Dialogue 0.40 Bulletin du télétexte

DEMAIN MATIN

7.00 Euronews 7.50 TSR-Dialogue 7.55 Top Models 8.35 Temps présent 10.00 Magellan 10.35 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.50 Un homme à domicile



France 1

6.05 Mémoires 6.30 Intrigues 6.58 Info/Météo 7.10 Salut les toons 8.30 Télé shopping 9.05 Affaires étrangères 9.40 Cas de divorce 10.15 Le miel et les abeilles 10.45 Premiers baisers 11.10 La roue de la fortune 11.45 Une famille en or.

SÉLECTION

France 2 0.30

Le cercle de minuit

L'émission de ce soir est consacrée à l'écrivain égyptien Naguib Mahfouz, Prix Nobel de littérature 1988.

RTL 9 23.55

L'impossible M. Pipelet

Comédie d'André Hunebelle (1955), avec Michel Simon.

12.15 Cuisinez comme un grand chef

12.20 Le juste prix

12.55 A vrai dire

13.00 Le journal de la Une

13.35 Météo

13.38 Femmes

13.40 Les feux de l'amour

14.25 Arabesque

Une enquête hors de prix

15.20 Côte ouest

16.15 L'homme qui tombe à pic

17.10 Melrose Place

18.05 K 2000

19.05 L'or à l'appel

19.50 Météo/Le journal/Météo

20.45

Maintenant ou jamais

Film de Jérôme Foulon

Avec Catherine Jacob, Daniel Russo

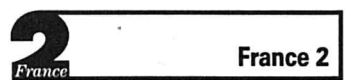
Portrait d'une femme qui, à 40 ans, décide de retourner à l'école.

22.30 Le droit de savoir Les coulisses du pouvoir: l'Assemblée nationale

22.55 Les dessous de Palm Beach

0.50 Spécial sport. 24 heures de Chamonix 1.25, 2.25, 3.05, 4.10, 4.50 TF1 nuit 1.40 7 sur 7 2.35 Cas de divorce 3.15 Les dessous de l'Océan 4.20, 5.15 Histoires naturelles 5.00 Musique

6.05 Intrigues 6.30 Mémoires 6.58 Météo 7.00 Infos 7.10 Toons 8.30 Téléshopping 9.05 Affaires étrangères 9.45 Cas de divorce 10.15 Le miel et les abeilles 10.40 Premiers baisers 11.10 La roue de la fortune 11.45 Une famille en or



France 2

6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 Les beaux matins 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours.

12.10 Un livre, des livres

12.20 Pyramide

12.55 Météo/Journal

13.30 Secret de chef

13.45 Consomag

13.55 Derrick

Attentat contre Derrick

15.00 L'as de la crime

15.50 La chance aux chansons

16.50 Des chiffres et des lettres

17.20 Un livre, des livres

17.25 Le prince de Bel Air

17.50 Matt Houston

18.45 Qui est qui?

19.24 Studio Gabriel

19.59 Journal/A cheval/Météo

20.50

La fracture du myocarde

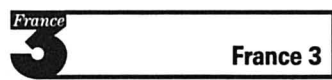
Film de Jacques Fansten

Le jeune Martin a, depuis quelques jours, un comportement étrange à l'école. Deux de ses copains vont découvrir que sa mère est morte.

22.40 Les lundis de l'information

0.15 La bourse/Journal/Météo 0.30 Le cercle de minuit 1.40 Studio Gabriel 2.10 Le retour des ermites 3.10 D'un soleil à l'autre 3.35 24 heures d'info 3.50 L'aile et la bête 4.05 Pyramide 4.35 La compète 5.05 Chip et Charly 5.35 La Chance aux chansons

6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.30 Les beaux matins 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours.



France 3

6.00 Euronews 7.15 Le réveil des Babalous 8.20 Les belles histoires de Pomme d'Api 8.40 Tous sur orbite 8.45 Un jour en France 9.25 Sherlock Holmes 10.20 Thalassa 10.50 Secret de famille 11.20 Les craquantes 11.45 La cuisine des mousquetaires.

12.02 Le 12/13

12.50 Keno

12.55 Championnats du monde de ski à Sestrières Super G hommes

14.10 Parole d'Expert!

15.05 Un cas pour deux

16.10 Couleur pays. Montagne

16.40 Minikeums

17.45 Je passe à la télé

18.20 Questions pour un champion

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50

Pas de roses pour OSS 117

Film d'espionnage d'André Hunebelle

22.30 Météo/Soir 3

23.05 Drôles d'oiseaux

Film de Peter Kassovitz

0.40 Lignes de mire 1.30 Tous sur orbite 1.35 Capitaine Furillo 2.25 Musique Graffiti

AU PROGRAMME DEMAIN

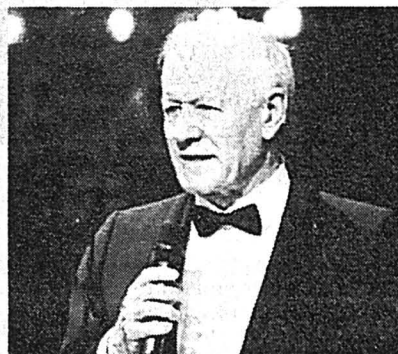
France 3 20.50

Les 4es Victoires de la musique classique

Les musiciens français et étrangers couronnés interprètent les œuvres pour lesquelles ils ont été récompensés.

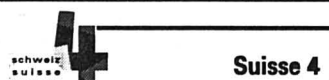
Diffusées simultanément sur France Musique.

Jacques Chancel (photo) sera le maître de cérémonie.



6.00 Euronews 6.45 Rencontres à XV 7.15 Le réveil des Babalous 8.20 Pomme d'Api 8.40 Tous sur orbite 8.45 Un jour en France 9.30 Sherlock Holmes 10.20 Thalassa 10.50 Secrets de famille 11.20 Les craquantes 11.45 La cuisine des mousquetaires.

6.45 Jeunesse 8.15 Déclics services 8.30 Langues 9.05 Inventer demain 9.15 Nature 9.30 Mon héros préféré 9.45 Allô la terre 10.00 Les révolutions 10.30 La tête à Toto 11.00 C'est pas normal 11.30 Les pieuvres



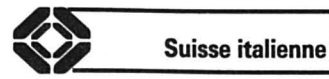
Suisse 4

6.00-10.00, 10.30, 17.00 Euronews 12.50 Ski alpin: Super G messieurs 15.15, 16.30 Images suisses 18.30 Vaud/Neuchâtel/Genève Région 18.45 Le Saint 19.35 Mademoiselle 20.00 Bobo Hoskins et les tigres 20.50 Format NZZ: Des odeurs aux parfums 21.20 Météo/T.J-Soir/Tout sport/Vaud-Neuchâtel-Genève Région 22.20 Mototshow 22.50 Svizzera Rumantscha 23.15 Festival jazz de Montreux 23.45 Euronews.



Suisse alémanique

8.00, 8.30 Wetterkanal 9.00 Schulfelnschauen 9.55 Vorschau 10.00 Dallas 10.45 Der Kommissar 11.45 Ski alpin: Super G Männer 12.05 TAFminigame 12.30 Tagesschau 12.40 Ski alpin: Super G Männer 14.15 Humorfestival Arosa 15.45 TAFlife 16.45 Animaniacs 17.10 Kidz 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Praxis Bülowbogen 18.50 Telesguard 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 19.50 Météo 20.00 Risiko 21.05 Time out 21.50 10 vor 10 22.20 Und Täglich grüsst das Murrentlein. Film 0.00 Dream on 0.25 Nachtbulletin/Meteo.



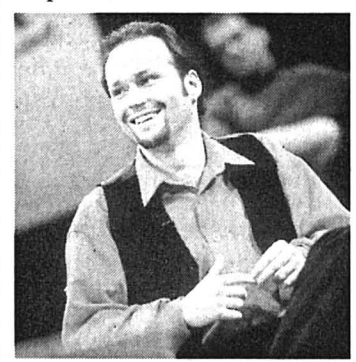
Suisse italienne

8.05, 8.40 Tempo in immagini 8.15 'Allo 'Allo 8.50 Oltre la realtà 9.15 Accatone. Film 11.10 Marilena 12.00 C'era una volta la vita 12.40 Telegiornale/Sport/Meteo regionale 12.45 Sci: Super G maschile 14.00 Amici miei 14.30 La donna del mistero 15.45 Ricordi 16.15 Scelta pilotata 16.50 Peo 17.20 Blossom 17.50 Willy Principe di Bel Air 18.15 Telegiornale 18.20 Indizi bestiali 19.00 Il Quotidiano 20.00 Telegiornale Meteo 20.30 Il commissario Kress 21.45 Rebus 22.30 Telegiornale 22.45 Lessico del vivere 22.50 Oggi ai mondiali 23.10 Doc. Arrivo all'inferno 0.10 Telegiornale 0.15 Musica in... concerto

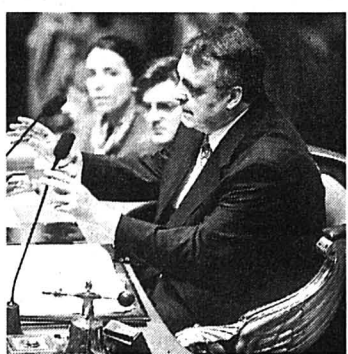
Zapping Que réserve le petit écran?

Lundi 3 février, TSR, 22h55

Avec ses bonnes joues rondes et ses yeux de cocker, Bruno Solo a l'air bien innocent! L'invité d'Olivier Delaloye (photo) possède pourtant un humour corrosif, révélé au grand public en septembre 1991, lorsqu'il est choisi pour présenter le «Top 50» de Canal Plus aux côtés d'Yvan Le Bolloch. Sur le plateau de «Ça cartonne», Solo fera certainement part de ses projets au cinéma, puisqu'il entamera ce mois-ci le tournage d'un film qu'il a coécrit, «Un cheval au galop» et qu'on le verra au printemps aux côtés de Richard Anconina dans «La vérité si je mens». Sans oublier un nouveau projet déjà sur le feu: un film dans lequel il retrouvera Albert Dupontel-Bernie.



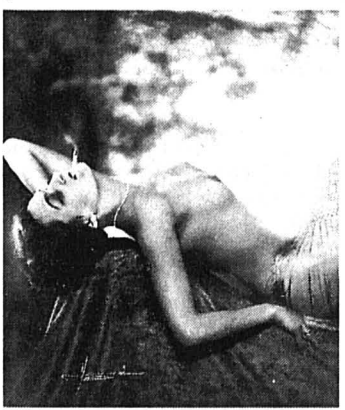
Lundi 3 février, TF1, 22h30



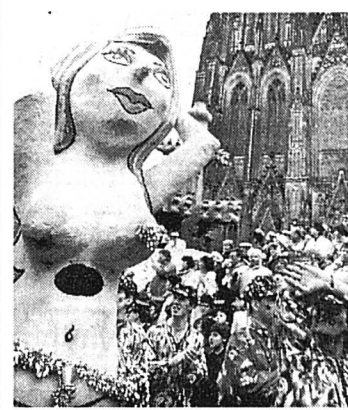
Que se passe-t-il derrière les façades du Palais Bourbon, cet immense bâtiment dont le public ne connaît que l'hémicycle, siège de l'Assemblée nationale? Les caméras de «Droit de savoir» se sont glissées dans les coulisses du pouvoir et ont découvert une ville dans la ville, «habitée» par 3200 personnes et dont le «maire» actuel est Philippe Seguin (photo), le président de l'Assemblée nationale. Dans cette salle rituelle de dorures, les députés sont placés selon une hiérarchie bien précise, permettant de voir et d'être vu: placé sur le Perchoir, Philippe Seguin domine la tribune des orateurs, qui surplombe elle-même le bureau des sténographes.

Jeudi 6 février, TSR, 0h15

Depuis le 23 janvier, les jeudis de la TSR se font coquins pour pénétrer dans quelques excitants «Secrets de femmes». Cette série de courtes fictions érotiques, marquée au sceau du logo rouge, est racontée en voix off par l'héroïne principale. Les 26 minutes de fantasmes seront fournies soit par un seul film, soit par deux «œuvres» de 13 minutes chacune, et cela durant vingt semaines. En mars, les couche-tard pourront saliver devant deux épisodes tournés par deux réalisateurs suisses, qui dévoilent les charmes de comédiens de souche romande et de comédiennes françaises....

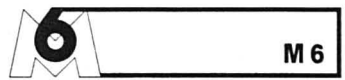


Jeudi 6 février, Arte, 20h45



Durant toute la soirée «Thema», courts métrages et séquences satiriques plongent le non-initié dans la folie du carnaval rhénan. Au cri de ralliement «Alaaf» tous les verrous de la bienséance sautent: «De la nature de l'Alaaf» retrace la petite histoire de la fête et des tentatives pour la réglementer. «Symphonie de l'ivresse» montre Cologne en état de siège, avec ses vitrines barricadées à grand renfort de planches de bois et ses habitants qui fuient. Enfin, un épisode de la série policière «Tator» nous invite à suivre une enquête prise dans le tourbillon du carnaval.

Dominique Bosshard



M 6

7.00, 7.15, 7.30, 7.45, 8.00, 8.15, 8.30, 8.45, 9.00 Matin Express 8.20 Plus vite que la musique 9.05 M6 boutique 9.15, 10.05, 15.55 Boulevard des clips 10.00, 10.40, 11.40 M6 express 10.45 Jim Bergerac

11.55 Papa Schultz

12.25 La petite maison dans la prairie La sabre et la tête

13.20 L'idole au grand cœur Téléfilm de Richard Michaels

15.00 Les rues de San Francisco

16.45 Rintintin junior Erreur sur la personne

17.10 Faites comme chez vous

17.55 Central Park West

18.55 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman

19.54 6 minutes, météo

20.00 Notre belle famille

20.35 Ciné 6

20.45

Opération crépuscule

Film de Andrew Davis

Avec Gene Hackman

Les rocambolesques aventures d'un agent secret.

22.45

Striptease mortel

Téléfilm de Joseph Sergent

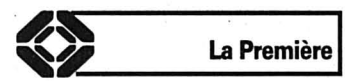
Une stripteaseuse est mêlée à une affaire de meurtre et de trafic de drogue, orchestrés par un réseau de policiers et de notables.

0.25 Culture pub

1.00 Jazz 6

2.10 Best of 3.05 Faites comme chez vous 3.45 Girls de Saint-Tropez 4.40 Fréquentar 5.35 Culture Pub 6.00 Boulevard des clips.

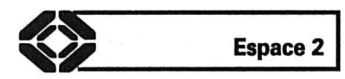
RADIOS



La Première

5.00 Le 5-9 9.10 Le petit déjeuner 10.05 Comédie 11.05 Les dicodexes 12.05 Salut les p'tits loups 12.30 Le 12.30 13.00 Zapp'monde 14.05 Bakélite 15.05 Marabout de ficelle 17.10 Les enfants du 3e 18.00 Journal du soir 18.15 Le journal des sports 18.20 Forum 19.05 Trafique 20.05 Les sublimes 22.05 La ligne de cœur 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m



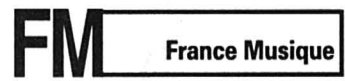
Espace 2

6.10 Matinales 9.00 Lune de papier 9.15 Magellan 9.30 Les mémoires de la musique 10.30 Classique 11.30 Souffler n'est pas jouer 12.05 Carnet de notes 13.00 L'abc des interprètes: Yo-Yo Ma 15.30 Concert: Edith Fischer, piano, œuvres de Beethoven. En différé de La Chau-de-Fonds 17.10 Carré d'arts 18.00 Jazz 19.00 En quête de disques 20.05 Les horizons perdus: soirée d'auteur, Pascal Dusapin 22.30 Journal de nuit 22.40 Lune de papier 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

5.00 Guten Morgen 6.00 Morgenjournal 6.13 Sport/Meteo 6.40 Zum neuen Tag 6.53 7/7: Regionaljournal 7.00 Morgenjournal/Sport 7.20 Presseschau 7.40 Morgenstund' hat God im Mund 7.50 Zum neuen Tag 8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso 9.00 Memo 10.00 Etcetera 10.30 Volksmusik 11.45 KinderClub 12.30 Rendez-vous/Mittagsinfo 14.00 Siesta 15.05 Kiosk 16.00 Welle 1 17.10 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 18.00 Echo der Zeit/ Abendjournal/Sport 18.50 Platzkonzert 19.30 SiggSaggSugg 20.00 DRS-Wünschkonzert 22.00 Familienrat 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub



France Musique

7.02 La clé du jour 9.05 Au programme 9.30 Les mots et les notes 11.30 Disque actualité 12.45 Jazz midi 13.05 Concert. B. Pergamentschikov, violoncelle, L. Vogt, piano; Beethoven, Komarova et Brahms 14.30 In extenso 16.15 Soliste 17.00 L'atelier du musicien 18.00 Musique en France 19.05 Jazz musique 20.00 Avant-concert 20.30 Concert. Messe en mi-b majeur, Schubert 22.30 Musique pluriel 23.07 Entre les lignes 0.05 La rose des vents

URGENCES**POLICE ET AMBULANCE:**

117.

FEU: 118.**INTOXICATION:** 01 251 51

51.

LA MAIN TENDUE: 143.

VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY. Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le numéro de la permanence médicale Air-Call: (021) 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS.

Pharmacie de service: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et dentaire: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 00 30.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35

35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

LE LOCLE. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Winkler, rue de l'Hôpital, 8-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Pharmacie de service: la police renseigne au 889 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS.

Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

SUD DU LAC

HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.

AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

JURA BERNOIS

CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dziewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.

SAINTE-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60.

Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

SAINTELÉGIÉ. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03.

Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88.

Ambulance: 951 22 44.

Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRIINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

*Je lève mes yeux vers les montagnes:
d'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Eternel qui a
fait les cieux et la terre.*

Psaume 121, v. 1-2

Madame Mireille Dubois-Buri

Michel Dubois

Eric Dubois et Françoise Nussbaum, Les Bressels

Nicole et Michel Rosselet-Dubois et leurs enfants, Quentin et Tracy, Le Prévoux

Francis Dubois

Les descendants de feu Georges Dubois-Barben

Les descendants de feu Jean Buri-Michel

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Marcel DUBOIS

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami enlevé à l'affection des siens dimanche dans sa 68^e année, après une pénible maladie.

*Il n'est plus là où il était,
mais il est partout où nous sommes.*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 février 1997.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 5 février, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Les Grandes-Crosettes 19

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à «Les Perce-Neige» ccp 23-252-7

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



LES AUTORITÉS COMMUNALES DE LA SAGNE

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Marcel DUBOIS

papa de M. Eric Dubois, conseiller communal.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LE CORPS
DES SAPEURS-POMPIERS
DE LA SAGNE

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Marcel DUBOIS**

papa de M. Eric Dubois,
responsable de la Police du feu.

Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à 20 heures

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT



*Ce qui fait la valeur d'un homme,
c'est sa bonté.*

Prov. 19. v. 22

Roger et Myriam Vermot-Peçon et leurs filles,
Bernard et Agnès Vermot-Bertschy et leurs enfants, à Villars-sur-Glâne,
Hélène et Jean Hubert-Vermot et leurs enfants, à Vétroz,
Suzanne et André Arnoux-Vermot et leurs enfants, à La Brévine,
Edith et Gérard Bruchez-Vermot et leurs filles, au Petit-Lancy,
Anny et André Rérat-Vermot et leurs fils, au Locle,
Fabienne et Alain Loosli et leurs enfants, à Butttes,
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de
feu Paul-Ulysse Vermot-Boucard,
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de
feu Pierre Buchs-Repond,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph VERMOT

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, qui nous a quittés paisiblement, dans sa 90^e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT, le 31 janvier 1997.

R.I.P.

Une messe sera célébrée mardi 4 février, à 14 heures en l'église du Cerneux-Péquignot suivie de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle

Domicile de la famille: Village 8
2414 Le Cerneux-Péquignot

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à Caritas, Neuchâtel, ccp. 20-5637-5.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, cet avis en tenant lieu.

*Rien au monde n'est comparable
au plaisir que nous donne un être,
par sa seule présence, si nous l'aimons,
c'est comme un soleil pour soi seul.*

PELADAN

Monsieur Charles Amey-Zaugg, ses enfants et petits-enfants: _____

Madame Gislène Virgilio-Amey à Villiers
Tamara et Michaël

Madame et Monsieur Micheline et Thierry Aubry-Amey
Bastien et Fanny

Madame et Monsieur Nelly et Willy Erb-Zaugg

Madame et Monsieur Andrée et René Glauser-Zaugg à Serrières
leurs enfants et petits-enfants

Monsieur et Madame Gilbert et Marlène Amey-Simon à Auvonnier
et leurs enfants

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame Laurette AMEY
née ZAUGG**

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection au terme d'une pénible et cruelle maladie, dans sa 69^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1^{er} février 1997.

La cérémonie aura lieu mardi 4 février 1997 au Centre funéraire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

En lieu et place de fleurs, pensez au Service de soins infirmiers à domicile, ccp 23-3622-4, La Chaux-de-Fonds.

Domicile: Fritz-Courvoisier 33 bis
2300 La Chaux-de-Fonds

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

TRAMELAN

Repose en paix.

Les parents et les proches de

Mademoiselle Frieda GIGANDET

ont le chagrin de faire part de son décès survenu dans sa 88^e année.

2720 TRAMELAN, le 1^{er} février 1997
Home des Lovières

L'enterrement aura lieu mardi 4 février à 13 h.

Rendez-vous devant le Pavillon du cimetière de Tramelan où le corps repose.

Une messe sera célébrée en l'église catholique après l'enterrement au cimetière.

En sa mémoire, on peut penser au Home des Lovières à Tramelan, ccp 25-9189-2.

Cet avis tient lieu de faire-part.

NEUCHÂTEL

Jean XV, verset 13:
«... il n'y a pas de plus grand amour
que de donner sa vie pour ses amis.»

Madame Jean-Pierre Clerc-Bugnion,

Madame Josiane Clerc et son ami Monsieur Bernard Bersier, à Genève,
Madame et Monsieur Benoît Pizzera-Clerc, à Colombier,
Madame et Monsieur Jonathan Campagne-Clerc, et leur fils Nicolas, à Nairobi,

Florence Widmann et Marie, sa fille, à Genève,
Anne-Frédérique Widmann et son ami Patrick Chapatte, à New York,
Marc Widmann et son amie Agnès, à Genève,
Adrien Pizzera et son amie Patricia, à Colombier,
Raphaël Pizzera et son amie Virginie, à Colombier,

Monsieur et Madame Blaise Clerc, leurs enfants, leurs petits-enfants
et leur arrière-petite-fille,
Madame Bruno Roethlisberger-Clerc, ses enfants et ses petits-enfants,

La famille de feu Monsieur Philippe Clerc: Jean-Maurice, Alain, Pierre-François,
Jacqueline et leurs enfants.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de
Madame et Monsieur Jean-Jacques DuPasquier-Clerc,

Monsieur Jean-Pierre Bugnion, ses enfants et ses petits-enfants, à Berne,
Monsieur et Madame Claude Bugnion, ses enfants et ses petits-enfants, à Genève,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre CLERC

gynécologue-médecin privatdocent

leur très cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et
parent décédé au Kenya, auprès de sa femme et de sa fille, le jeudi 30 janvier 1997,
dans sa 84e année.

Une cérémonie en son honneur aura lieu à la Collégiale, le mercredi 5 février 1997 à
14 h 30.

Adresse de la famille: Clos des Auges 7
2000 NEUCHÂTEL

*Psaume 36, verset 10: «Car, en toi est la
source de la vie. C'est par ta lumière que
nous voyons la lumière.»*

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE MÉDECINE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur le Docteur Jean-Pierre CLERC

membre honoraire de la société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection
reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Nicole REYMOND

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part
à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de
fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

COFFRANE, février 1997.

28-73554

Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors
de son grand deuil, la famille de

Monsieur Pierre RITZ

vous remercie de l'avoir entourée par votre présence, votre message, votre envoi de
fleurs ou votre don et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout spécial aux Docteurs Piguet et Cretti.

LE LOCLE, février 1997.

132-1724

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection
reçus lors du deuil de

Madame Josy MENTANA

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve.
Les présences, messages, envois de fleurs et dons ont été pour elle un précieux
réconfort.

Merci aux Docteurs Sigg et Babando et au personnel soignant du Home La Résidence
pour leur dévouement.

LE LOCLE, LA CHAUX-DE-FONDS, février 1997.

132-1630

COMMUNIQUÉS

Socialistes Jurassiens bernois en désaccord avec le PSS

Le comité central du Parti
socialiste du Jura bernois
(PSJB), exprime son désac-
cord avec la demande de dé-
mission du conseiller fédé-
ral Delamuraz, émise par le
comité central du Parti so-
cialiste suisse (PSS).

Le PSJB rappelle tout
d'abord les points suivants:
- les propos tenus par le
conseiller fédéral Delamu-
raz envers les organisations
juives, et les intentions qu'il
leur prête sont inadmis-
sibles de la part d'un
membre du gouvernement
helvétique, la porte ouverte
à l'antisémitisme par ces
propos sera difficile à refer-
mer, le rôle d'un conseiller
fédéral est de gouverner, et
non de gaffer.

Néanmoins, l'avenir de la
Suisse doit être englobée
dans un esprit d'ouverture,
de dialogue et de respect
mutuel. La démission de
Delamuraz sortirait d'un
contexte d'apaisement et de
renouement du dialogue
entre la Suisse et les organi-
sations juives.

La Suisse doit maintenant
et rapidement tout entre-
prendre afin d'éclaircir la
période sombre de 1939-
1945. Elle doit également
intervenir auprès des
banques afin qu'elles assu-
ment leurs responsabilités,
tant morales que finan-
cières. Les amis politiques
de Jean-Pascal Delamuraz,
la plupart bien installés
dans l'appareil bancaire et
économique helvétique,
n'auront aucune peine à
promouvoir ce nouvel état
d'esprit.

En conclusion, le PSJB
relève que si la plupart des
Suisse ne peuvent, aujour-
d'hui, être tenus pour res-
ponsables des erreurs de
leurs aînés, la responsabi-
lité politique reste entière.
C'est donc bien le levier po-
litique que la Suisse doit
bouger afin que l'affaire des
fonds juifs en particulier, et
notre passé en général,
puisse être assumé par les
générations à venir.

**Parti socialiste
du Jura bernois**

Pétition lancée Ralliement démocratique neuchâtelois en campagne

Après cinq ans d'hiberna-
tion, mais de continues
réflexions, suite aux conclu-
sions «nébuleuses» du rap-
port de la Commission par-
lementaire dans l'affaire
«Amodio/Jacot» et de la
prise de position de la prési-
dente du Parti radical neu-
châtelois, le Ralliement dé-
mocratique neuchâtelois,
scandalisé, saisit l'occasion
de se lancer dans la cam-
pagne au Conseil d'Etat par
la mise sur pied d'une péti-
tion pour:

- une modification de la
fiscalité des biens immobi-
liers et de leurs revenus.

Le Conseil d'Etat incor-
poré, le Parti radical et de
nombreux députés, pour
avoir cautionné sans ré-
serve Monsieur Jacot, sous
le couvert de la fameuse col-
légalité et l'immuable
consensus, ne sont plus cré-
dibles.

Il est grand temps que
cette politique de cartels
des trois partis gouverne-
mentaux explose; nous don-
nons, par notre arrivée,
l'opportunité d'agir et nous
proposons une première ac-
tion concrète.

**Le candidat
Jean Dominique Cornu**

Bienne Septuagénaire dévalisé et poignardé par trois jeunes

Un homme de 72 ans a
été agressé par trois jeunes,
poignardé puis dévalisé di-
manche vers 17 heures dans
des toilettes publiques à
Bienne. Il a été hospitalisé
dans un état critique. Les
auteurs présumés de cet
acte, âgés de 18 à 20 ans,
ont été appréhendés peu
après à la gare, a indiqué la
police cantonale. /ats

ACCIDENTS

Môtiers Appel aux témoins

Le conducteur de la voiture
de couleur foncée, qui le sa-
medi 1er février vers 20h, a
heurté une voiture de
marque Opel lors d'une
marche arrière effectuée
pour sortir de la cour du col-
ège de Môtiers, ainsi que les
témoins de cet accrochage
sont priés de prendre contact
avec la police cantonale à Mô-
tiers, tél. 032/861 14 23.
/comm

Chaux-de-Fonds Incendie

Hier soir à 20 h 50, les
premiers secours ont été aler-
tés pour éteindre un feu de
cheminée qui s'est déclaré
dans un immeuble situé à la
rue de l'Industrie 30 à La
Chaux-de-Fonds. /réd.

DÉCÈS

Bassecourt
M. Frédéric Burger, 1933
Mme Fernande Voisard, 1908

Boudevilliers
M. Philippe Herisberger, 1923

Marin
M. Alfred Müller, 1930

*Béni soit le Dieu et Père de notre
Seigneur Jésus-Christ, le Père des
miséricordes et le Dieu de toute consolation
2 Corinthiens 1.3.*

Madame Agnès Huguenin-Mettraux,
ses enfants et petit-fils,

Les enfants et petits-enfants
de feu Willy Huguenin,

ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Marcel HUGUENIN

que Dieu a rappelé à Lui dimanche, dans sa 84e année.

La Chaux-de-Fonds, le 2 février 1997.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 4 février, à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Les Bulles 8

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



IN MEMORIAM Mademoiselle Marie-Madeleine JUTZI 1995 - 3 février - 1997

Deux ans déjà que tu nous as quittés.
Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des
absents dans la mémoire des vivants.
Tes amis qui t'ont aimée.

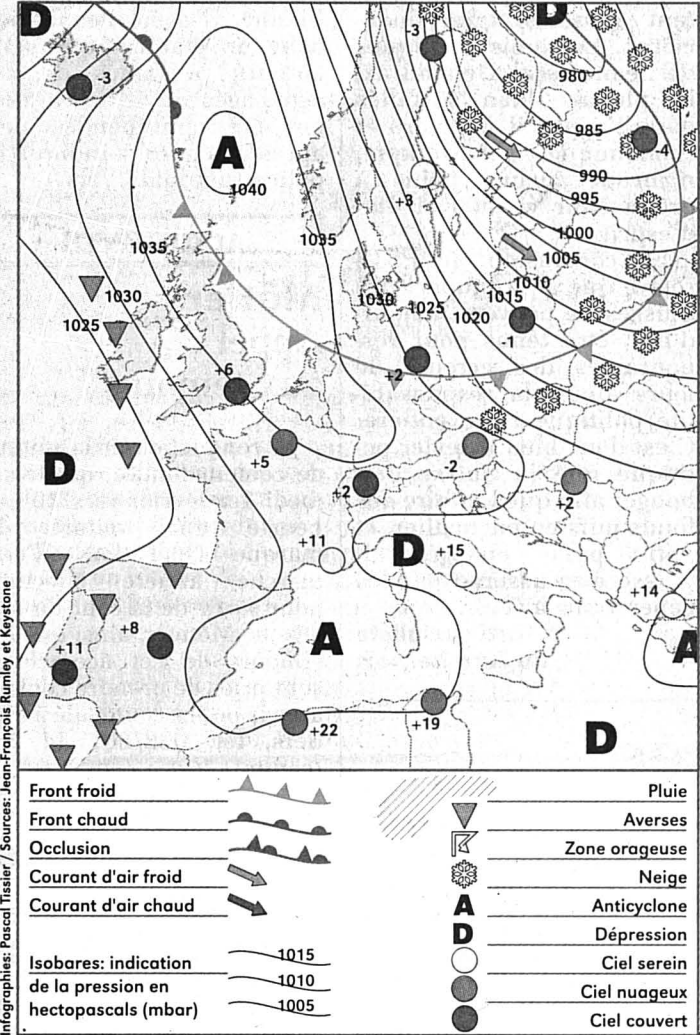
132-1640

Aujourd'hui Changement de décor

Situation générale: l'anticyclone s'est retiré sur les Balkans, ce qui permet à la perturbation qui piaffait aux portes du continent, de traverser notre région aujourd'hui. Dans la mesure où les pressions restent élevées, son activité s'en trouve très réduite. Prévisions pour la journée: les nuages ont profité de la nuit pour s'installer et leur passage prend tout le jour, poussés par des vents faibles d'ouest. Ils laissent échapper ici ou là quelques flocons, principalement ce matin, avant de s'entrouvrir pour permettre de fugitives apparitions du soleil. Les températures sont en sensible baisse sur les crêtes où on ne relève que moins 2 degrés à midi.

Demain: en partie ensoleillé sur le massif jurassien.
 Mercredi: les nuages reviennent peu à peu par l'ouest et des précipitations se produisent en cours d'après-midi.
 Jeudi: assez ensoleillé au-dessus du stratus.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter: Blaise

Températures Aujourd'hui à 14 heures
 Neuchâtel: 2°
 Boudry: 2°
 Cernier: -1°
 Fleurier: -1°
 La Chaux-de-Fonds: 0°
 Le Locle: 0°
 La Vue-des-Alpes: -2°
 Saignelégier: 0°
 St-Imier: -1°

Hier à 14 heures

En Suisse...
 Bâle: beau, 4°
 Berne: très nuageux, -2°
 Genève: très nuageux, 0°
 Locarno: très nuageux, 3°
 Sion: beau, 4°
 Zurich: très nuageux, -2°

...en Europe...

Athènes: nuageux, 10°
 Berlin: beau, 1°
 Istanbul: peu nuageux, 3°
 Lisbonne: très nuageux, 16°
 Londres: très nuageux, 6°
 Moscou: beau, -14°
 Palma: très nuageux, 15°
 Paris: très nuageux, 0°
 Rome: beau, 12°

...et dans le monde

Bangkok: beau, 34°
 Le Caire: beau, 18°
 Jérusalem: beau, 9°
 Johannesburg: nuageux, 28°
 Miami: beau, 23°
 New Delhi: nuageux, 23°
 New York: nuageux, 10°
 Pékin: beau, 0°
 Rio de Janeiro: beau, 36°
 San Francisco: nuageux, 15°
 Sydney: nuageux, 24°
 Tokyo: nuageux, 8°

Soleil

Lever: 7h55
 Coucher: 17h38

Lune (décroissante)

Lever: 3h45
 Coucher: 13h26

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,08 m
 Température: 6°
 Lac des Brenets: 750,61 m

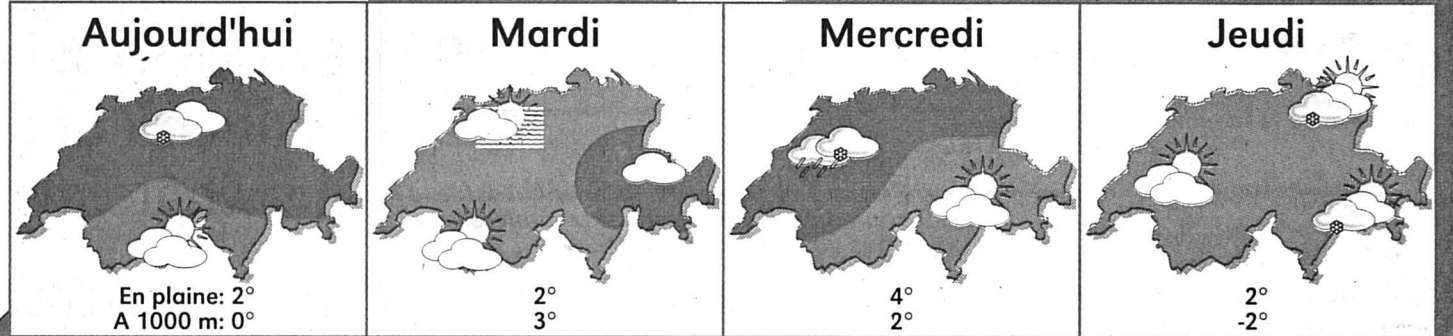
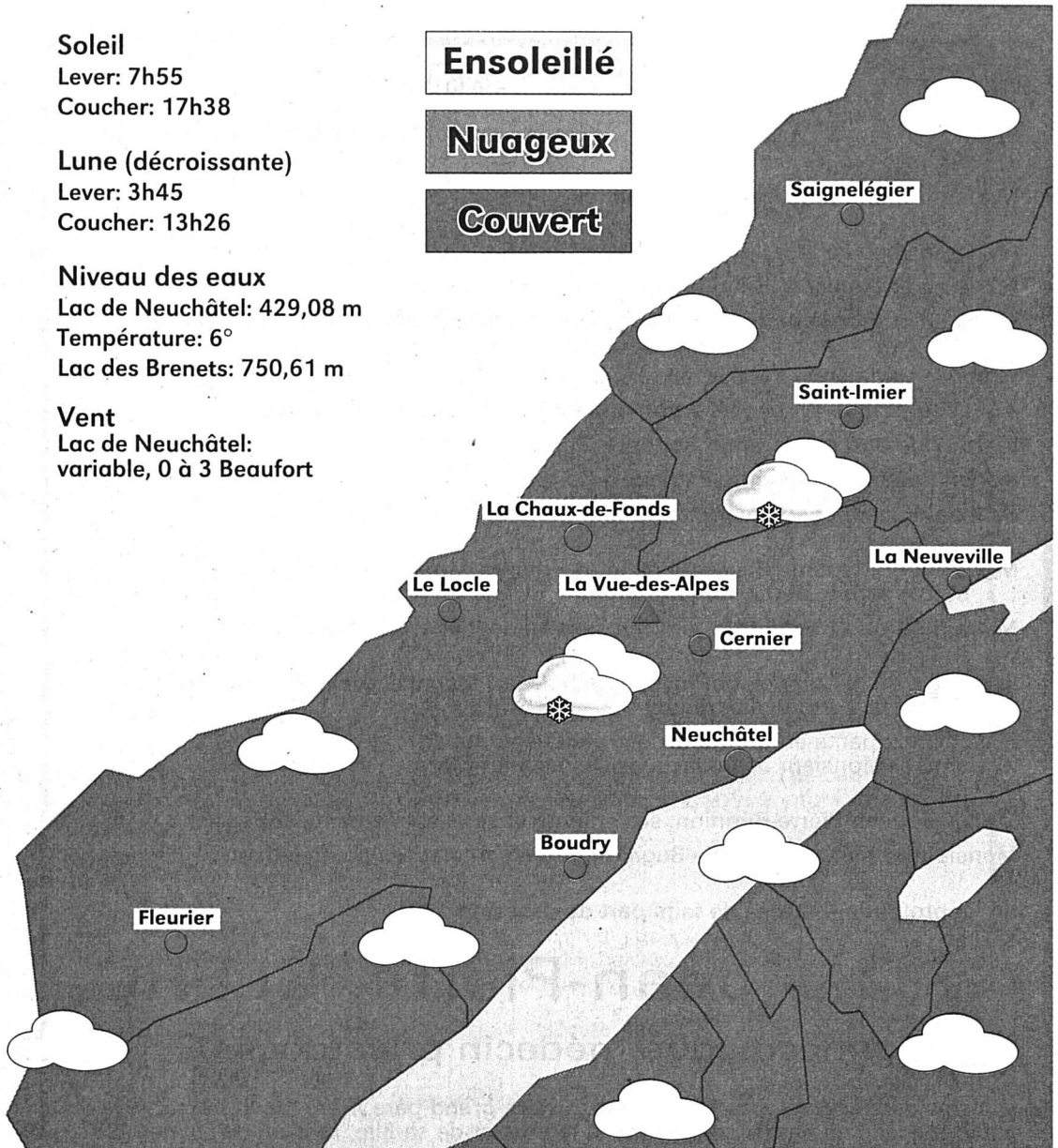
Vent

Lac de Neuchâtel:
 variable, 0 à 3 Beaufort

Ensoleillé

Nuageux

Couvert



Cuisine La recette du jour

BEIGNETS TUTTI-FRUTTI AU COULIS DE KIWIS

Ingrédients pour 4 personnes: 1 pomme, 2 poires, 2 bananes, 200g de farine, 2c. à soupe de beurre fondu, 2 œufs, 10cl de lait, 15cl de bière, 1 pincée de sel, 1c. à café de sucre en poudre et pour le coulis 4 kiwis bien mûres, le jus d'un citron vert, 80g de sucre en poudre. Préparation: pour le coulis: peler les kiwis et les mixer avant d'ajouter le sucre en poudre. Garder au frais. Verser la farine dans un saladier ainsi que le sel et le sucre, ajouter les 2 jaunes d'œufs (réserver les blancs), puis le beurre fondu et refroidi et peu à peu le lait et la bière. La pâte doit être lisse. La laisser reposer 1h au moins. Peler les fruits, les découper en tronçons. Faire chauffer un bain de friture dans une grande poêle. Batta les blancs en neige très ferme et les incorporer à la pâte à beignets. Enrober les morceaux de fruits dans la pâte puis les jeter dans l'huile brûlante. Les beignets gonflés et dorés, les égoutter sur du papier absorbant. Servir le coulis en accompagnement aux beignets.

MOTS CROISÉS No 61

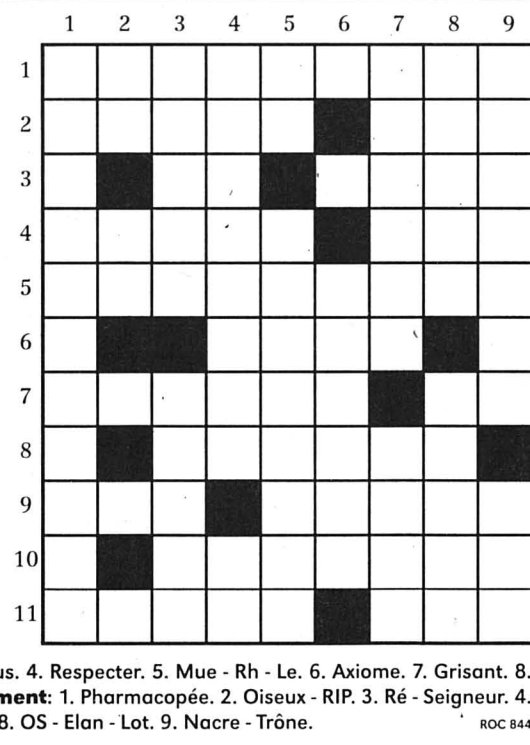
Horizontalement: 1. Un jugement le fait blanc ou noir... 2. On y est quand la moutarde monte au nez - Zinc populaire. 3. Conjonction - Amour à l'anglaise. 4. Certains en font pour s'en donner - Sans rabais. 5. Flamboyante. 6. Pièce en garantie. 7. Le moyen de mettre du vent dans les voiles - Article contracté. 8. Dominer. 9. Prénom - Au spectacle, c'est la vedette. 10. Edifiantes. 11. Donnera un coup - Sur la rose des vents.

Verticalement: 1. L'ordinateur, pour lui, n'a aucun secret. 2. Les premières, vues de loin - Gagné. 3. Un homme seul dans la circulation - On la monte au métier à tisser. 4. C'est tout le fil de l'histoire - Sa règle est bien connue. 5. Sigle pour canton romand - Donnera de la dimension. 6. Remède contre les trous de mémoire. 7. Le fidèle au quotidien - Un qui soufflait aussi bien le chaud que le froid. 8. Mauvais film - Ville française. 9. Estrade de bateleur - Forme d'être.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 60

Horizontalement: 1. Portillon. 2. Hier - SA. 3. As - Opus. 4. Respecter. 5. Mue - Rh - Le. 6. Axiome. 7. Grisant. 8. Ornes. 9. Pie - Solo. 10. Epuration. 11. Geste. **Verticalement:** 1. Pharmacopée. 2. Oiseux - RIP. 3. Ré - Seigneur. 4. Trop - Ore. 5. Permis - Ag. 6. Louches - Ste. 7. St - Abois. 8. OS - Elan - Lot. 9. Nacre - Trône.



«Je t'dis que si, qu'il fait beau en Haut. J'ai même mangé sur une terrasse aujourd'hui.»
 «Non, ce n'est pas vrai. Je ne te crois pas.»
 Ce genre de conversation, combien de fois l'avons nous eu pendant le mois qui vient de s'écouler. Et à chaque fois, le même sentiment nous habitait: celui de la compassion.

La compassion pour tous ces habitants du Bas qui se sont morfondus sous le brouillard pendant leur janvier brumeux, alors que les gens du Haut ont eu droit à de généreux bains de soleil. Nous avons beau répéter à nos collègues du chef-lieu que le soleil existait encore, ils avaient une certaine peine à nous croire. Et ça peut se comprendre.

C'est qu'en vivant pendant plus de trente jours sans voir le soleil on peut commencer à avoir des doutes sur l'existence dudit astre. Eh bien, oui, il existe. Il suffit de faire une escapade sur les hauteurs ou de traverser le tunnel de La Vue-des-Alpes pour s'en convaincre. En tout cas, on en connaît certains à qui ça ferait du bien...

Julian Cerviño



Photo Treuthardt